

Katholieke Universiteit Leuven
Faculteit Letteren
Departement Linguïstiek



Instituciones españolas y francófonas de cara a la difusión de la lengua

Su radio de actividad
en Bélgica, Estados Unidos y Canadá

Tomo II: Anejos

Promotor prof. dr. N. Delbecque

Verhandeling voorgedragen tot het behalen van de graad van
licentiaat in de taal- en letterkunde: Romaanse talen

door

Barbara De Cock

Juni 2003

Indice

1.	Cuestionarios utilizados.....	1
1.1.	Instituto Cervantes.....	1
1.2.	Consejería de Educación y Ciencia.....	3
1.3.	Agence Intergouvernementale de la Francophonie.....	5
1.4.	Agence Universitaire de la Francophonie.....	6
1.5.	Alliance Française.....	8
1.6.	Délégation pédagogique et culturelle de l’ambassade de France.....	10
2.	Entrevistas.....	13
2.1.	Lista de las personas entrevistadas.....	13
2.2.	Lista de grabaciones.....	16
3.	Respuestas escritas.....	19
3.1.	Instituto Cervantes.....	19
	Instituto Cervantes de Chicago, Illinois.....	19
	Instituto Cervantes de Albuquerque, Nuevo Méjico.....	23
	Instituto Cervantes de Nueva York, Nueva York.....	27
3.2.	Consejería de Educación y Ciencia.....	30
	Centro de recursos de Los Angeles, California.....	30
	Centro de recursos de Storrs, Connecticut.....	33
	Centros de recursos de Bloomington, Indiana.....	35
	Agregaduría de Miami, Florida.....	36
	Centro de recursos de Albuquerque, New Mexico.....	38
	Centro de recursos de Baton Rouge, Louisiana.....	41
	Oficina de Educación de Houston, Texas.....	45
	Oficina de Educación, Ottawa, Ontario.....	47
	Centro de recursos de Montreal, Québec.....	50
	Centro de recursos de Toronto, Ontario.....	53
3.3.	Agence Intergouvernementale de la Francophonie.....	55
	Agence Intergouvernementale de la Francophonie, Québec.....	55
3.4.	Agence Universitaire de la Francophonie.....	59
	AUF, bureau Amérique du Nord.....	59
3.5.	Alliance Française.....	63
	Alliance Française de Mobile, Alabama.....	63
	Alliance Française de Napa, California.....	65
	Alliance Française de Pasadena, Californie.....	68

Alliance Française de San Diego, California.....	73
Alliance Française de la Péninsule de Monterey, California.....	76
Alliance Française de Denver, Colorado	76
Alliance Française de Denver, Colorad	80
Housatonic French Club, Fairfield, Connecticut	83
Alliance Française de Atlanta, Georgia.....	84
Alliance Française de Boise, Idaho.....	87
Alliance Française de Dupage, Illinois	87
Alliance Française d’Annapolis, Maryland	88
Alliance Française de la Nouvelle-Orléans, Louisiana	91
Alliance Française de Boston, Massachussetts	94
Institut français de Worcester, Massachussetts	97
Alliance Française de Bloomfield Hills, Michigan	98
Alliance Française de Grosse Pointe, Michigan	102
Alliance Française de Minneapolis – St Paul, Minnesota	105
Alliance Française du Nevada du Sud, Nevada.....	108
Alliance Française de Clarion, Pennsylvania	111
Alliance Française de Aiken, South Carolina.....	112
Alliance Française de San Antonio, Texas	113
Alliance Française of the Lake Champlain Region, Vermont.....	117
Alliance Française de Milwaukee, Wisconsin	119
Alliance Française d’Halifax, Nouvelle-Ecosse	123
4. Páginas web de los organismos analizados	129
5. Tablas territoriales.....	131
5.1. Estados Unidos (2000) : población, origen étnico, idioma	131
5.2. Canadá (1996) : población, idioma	134
5.3. Canadá (2001) : población, idioma	135
5.4. Canadá (enero 2003) : población, idioma	136
5.5. Alliance Française en Bélgica	137
5.6. Alliance Française en Estados Unidos	138
5.7. Alliance Française en Canadá.....	143
6. Ejemplo de una revista : Le Cardinal de la AF de Cincinnati.....	145

1. Cuestionarios utilizados

1.1. Instituto Cervantes

Enseñanza

1. *El Instituto Cervantes imparte aulas de español. ¿Cuál es la norma que se enseña?*
2. *¿Cómo se determinan los niveles en los cuales se imparten los estudiantes?*
3. *¿Existe un solo método de enseñanza del español para extranjeros utilizado en todos los centros o se acude a veces a métodos específicos (p.e. contrastivos)? Si eso es el caso, ¿en qué circunstancias?*
4. *¿Se nota una evolución en el número de estudiantes y en su nivel? ¿A qué causa se debe, en su opinión, esta evolución?*
5. *El español es el idioma principal de España pero también del continente latinoamericano. ¿El contenido de las clases trata más bien de España (el país de origen) o del mundo latinoamericano (el cual es más vecino)? ¿A qué nivel (centro local, todos los centros de EE.UU., la sede en Madrid,...) y cómo se procede a la selección del temario?*
6. *¿Hay criterios específicos para la selección de profesores, p.e. una carrera especializada 'español para extranjeros', la nacionalidad española, ser un hispanohablante nativo?*
7. *La enseñanza de las lenguas cooficiales varía según el centro. (Chicago: catalán y vasco/ NY: catalán) ¿De qué factores depende la oferta de aulas de las lenguas cooficiales, p.e. demanda, ayuda de las Comunidades Autonomas implicadas,...?*
8. *¿De qué factores depende la presencia de las lenguas cooficiales en la Biblioteca del Instituto, p.e., la demanda, la ayuda de las Comunidades implicadas?*

El DELE

1. *¿Las aulas preparan explícitamente para el DELE?*
2. *El DELE se organiza en colaboración entre la Consejería de Educación y Ciencia de la Embajada de España y el Instituto Cervantes. ¿Cómo se distribuyen concretamente las tareas?*

Otras instituciones

1. *Existen instituciones semejantes para otros idiomas (p.e. la British Council, el Goethe-Institut, el Instituto Camoes) ¿Establece Usted la comparación con instituciones semejantes para otros idiomas?*
2. *¿Existe una colaboración con instituciones semejantes? Si la hay, ¿es más intensa con instituciones dedicadas a la difusión de otras lenguas románicas que con otras?*
3. *Las dos instituciones principales para la difusión del español son la Consejería de Educación y Ciencia de la Embajada Española y el Instituto Cervantes. ¿En qué punto o en qué puntos y asuntos existe una colaboración entre ambos o entre su centro y otras organizaciones dedicadas a la promoción del español?*
4. *¿Existen colaboraciones específicas con los demás centros de EE.UU. o de otros países?*
5. *¿Colabora con organizaciones estadounidenses para sus actividades? Si eso es el caso, ¿con las cuáles?*
6. *El Instituto Cervantes reconoce oficialmente centros asociados según criterios de calidad de enseñanza y de sus servicios. ¿Su centro tiene tales centros asociados? ¿Los cuáles?*

Organigrama

1. *¿Cuál es el organigrama local?*
2. *¿Existen criterios específicos y una duración estándar de la estancia (eventualmente con posibilidad de prolongación) para las funciones de gestión?*
3. *¿Cuál es la autonomía de su centro en su relación con la sede principal p.e. para la organización de clases o actividades?*

Promoción de la lengua

1. *¿Cuál es la importancia de la promoción de la lengua en su programa?*
2. *¿Cuál es la evolución de esta posición p.e. en el presupuesto, el tipo de actividades, las prioridades, los consejos de la sede principal?*
3. *¿Existen campañas diferentes según la región o el grupo étnico que se quiere informar?*
4. *No existe un centro Cervantes en Canadá. ¿Los centros de EE.UU. se ocupan también de Canadá?*
5. *¿Se planea la apertura de más centros en EE.UU. o en Canadá?*
6. *¿Según qué criterios se decide dónde y cómo se implanta un nuevo centro?*
7. *El CVC constituye un medio de difusión y de promoción particular del Instituto Cervantes. ¿Es posible, y de qué manera, participa su centro en la elaboración del CVC?*

1.2. Consejería de Educación y Ciencia

Enseñanza

1. *¿Qué tipo de aulas imparten?*
2. *¿A qué público se dirigen estas aulas?*
3. *¿Cuál es la norma que se enseña en su sede, p.e. RAE? ¿Hay diferencias con la de las sedes en Europa?*
4. *¿Cómo se determinan los niveles en los cuales se reparten los estudiantes, p.e. test de admisión para expresión / comprensión, escrita y / u oral?*
5. *Si existe un solo método de enseñanza del español utilizado en todas las consejerías, cuál es? Si se acude a veces a métodos específicos (p.e. contrastivos), ¿en qué circunstancias?*
6. *¿Se nota una evolución en el número de estudiantes? ¿A qué causa(s) se debe, en su opinión, esta evolución?*
7. *¿Se nota una evolución en el nivel de los alumnos? ¿A qué se debe esta evolución?*
8. *El español no representa únicamente la lengua de España sino también la del continente latinoamericano. Las Consejerías imparten aulas de “Lengua y Cultura Españolas”, “Literatura Española”, “Geografía e Historia de España”. ¿Considera posible que impartan también clases de cultura hispana, incluyendo las culturas latinoamericanas? ¿A qué nivel (la Consejería misma, el Ministerio,...) y cómo se procede a la selección del temario?*
9. *¿Hay criterios específicos para la selección de profesores, p.e. una carrera especializada, la nacionalidad española, ser un hispanohablante nativo,... ?*
10. *La Consejería tiene como una de sus funciones la de asesorar a los profesores españoles en las escuelas internacionales. ¿En qué escuelas en EE.UU. se encuentran profesores bajo su asesoramiento? ¿En qué tipo de actividades se concretiza esta ayuda?*

El DELE

1. *¿Hay aulas preparativas específicamente para el DELE?*
2. *El DELE se organiza en colaboración entre la Consejería de Educación y Ciencia de la Embajada de España y el Instituto Cervantes. ¿Cómo se distribuyen concretamente las tareas?*

Otras instituciones

1. *Existen instituciones semejantes para otros idiomas (p.e. la Délégation pédagogique de France,...) ¿Establece Usted la comparación con instituciones semejantes para otros idiomas, p.e. redactando estudios comparativos sobre el tipo de actividades?*

2. *¿Existe una colaboración con Consejerías (o instituciones semejantes) de otros países, que sean hispanohablantes o no? Si hay una colaboración con servicios de países no hispanohablantes, ¿es más intensa con instituciones dedicadas a la difusión de otras lenguas románicas que con otras?*
3. *Las dos instituciones principales para la difusión del español son la Consejería de Educación y Ciencia de la Embajada Española y el Instituto Cervantes. ¿En qué punto o en qué puntos y asuntos existe una colaboración entre ambos?*
4. *En caso de que otras organizaciones se dediquen a la promoción del español en su región, ¿existe una colaboración con ellas? ¿En qué puntos y asuntos?*
5. *¿En qué puntos o asuntos existe una colaboración con la oficina de la Educación de la Embajada de España en Canadá / la Consejería en EE.UU.?*

Organigrama

1. *¿Cuál es el organigrama local?*
2. *¿Existen criterios específicos y una duración estándar de la estancia (eventualmente con posibilidad de prolongación) para las funciones de gestión?*
3. *¿Cuál es la autonomía de su centro en su relación con la sede principal p.e. para la organización de clases o actividades?*

Promoción de la lengua

1. *¿Cuál es la importancia de la promoción de la lengua en su programa, en términos de presupuesto, funcionarios, actividades, ...?*
2. *¿Cuál es la evolución de esta posición p.e. en términos de presupuesto, tipo de actividades, prioridades, consejos de la sede principal, grupos destinatarios?*
3. *¿Existen campañas diferentes según la región destinataria o el grupo destinatario (p.e. varios grupos étnicos, sociales, profesionales)? ¿Para qué grupos?*
4. *En algunos estados de EE.UU. o provincias de Canadá, se discute sobre el estatuto del español. ¿Hay esfuerzos por parte de la Consejería para mejorar el estatuto oficial del español en EE.UU. y Canadá o en regiones determinadas?*

Centros

1. *La Consejería ha fundado, en colaboración con universidades locales, centros de recursos en EE.UU. y Canadá. ¿Cuáles son sus responsabilidades?*
2. *¿Los puestos son ocupados por españoles, hispanohablantes o estadounidenses?*
3. *¿Cómo se decide dónde se implanta un nuevo centro?*
4. *¿Se planea la apertura de más centros en EE.UU. o Canadá? ¿Dónde y cuándo?*

5. *¿Cómo se define la diferencia entre la Oficina de Educación en Ottawa y la Consejería de Educación en EE.UU.?*

1.3. Agence Intergouvernementale de la Francophonie

Enseignement

1. *Organisez-vous ou soutenez-vous des programmes d'enseignement ?*
2. *Si oui, pour quels sujets ?*
3. *dans quels pays ?*
4. *pour quels groupes-cibles ?*

DELF

1. *Votre organisation est-elle impliquée dans l'organisation ou la diffusion du DELF ? Si oui, de quelle façon ?*

Culture

1. *Soutenez-vous des activités de type culturel (p.e. échanges musicaux, littéraires, cinématographiques) Si oui, lesquelles?*

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation ? Si oui, où se trouve-t-il ?*
2. *A quel public s'adresse-t-il ?*
3. *Quelle est l'origine des fonds qui soutiennent ce centre (dons privés, subventions gouvernementales, l'Organisation Internationale de la Francophonie, des organisations culturelles,...) ?*

Organigramme

1. *Comment se présente l'organigramme de votre organisation?*
2. *Les fonctions auprès de l'Agence sont-elles à contrat limité? Si oui, quelle en est la durée?*
3. *Quels sont les critères pour occuper une fonction auprès de l'Agence (p.e. nationalité, diplôme,...) ?*
4. *Si vous avez déjà travaillé dans d'autres pays, quelle est, selon vous, la spécificité de votre travail actuel ?*

5. *Comment décririez-vous votre fonction en tant que correspondant national ?*
6. *Etes-vous nommé comme correspondant national par l'Agence, par le gouvernement local ou par les deux ensemble ?*

La Francophonie

1. *Avez-vous des contacts avec des pays ou des communautés qui ne sont pas membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (p.e. les Etats-Unis)? Si oui, comment se réalisent ces contacts (missions, traités, voyages, ...) et avec quel(s) pays existent-ils*
2. *Comment la représentation combinée des différents pays et communautés francophones est-elle assurée au sein de l'organisation ?*
3. *Proposez-vous des activités concernant la promotion des langues régionales ou minoritaires des pays ou d'un pays spécifique de l'Organisation Internationale de la francophonie ?*
4. *Quelles sont les implications concrètes du statut d' 'opérateur' ?*
5. *Sur quels points l'Agence de la Francophonie se distingue-t-elle des autres opérateurs de l'OIF ?*
6. *Dans quelle mesure jouissez-vous d'une autonomie vis-à-vis de l'OIF ?*

Promotion de la langue

1. *Organisez-vous des campagnes spécifiques pour la promotion du français ? Si oui,*
2. *Dans quels pays ?*
3. *Pour quels groupes-cibles (p.e. certains groupes ethniques, sociaux, tranches d'âge...) ?*
4. *Quelle est la place qu'occupe la promotion de la langue française dans vos activités (en termes de personnel, budget, objectifs, ...) ?*
5. *Quelle est l'évolution de l'importance de la promotion de la langue (en termes de personnel, budget, objectifs, ...) ?*

Collaborations

1. *Collaborez-vous avec d'autres organisations que se consacrent à la promotion du français ? Si oui, avec quelles organisations et dans quels domaines ? Alliance Française – Délégation pédagogique de France ou d'autres pays (veuillez spécifier les pays) – AUF – Autres (veuillez spécifier)*
2. *Collaborez-vous avec des organisations qui se consacrent à la promotion d'autres langues ? Si oui, pour quelles langues et avec quelles organisations ?*

1.4. Agence Universitaire de la Francophonie

Enseignement

1. *Vous adressez-vous plutôt aux francophones d'origine ou aux apprenants du français ?*

DELF

1. *Votre organisation, est-elle impliquée dans l'organisation du DELF ? Si oui, de quelle façon ?*

Culture

1. *Soutenez-vous des activités de type culturel (p.e. échanges musicaux, littéraires, cinématographiques) ? Si oui, lesquelles ?*

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation ? Si oui, où se trouve-t-il ?*
2. *A quel public s'adresse-t-il ?*
3. *Quelle est l'origine des fonds qui soutiennent ce centre (dons privés, subventions gouvernementales, l'Organisation Internationale de la Francophonie, des organisations culturelles, ...) ?*

Organigramme

1. *Comment se présente l'organigramme ?*
2. *Comment les universités peuvent-elles s'intégrer au réseau ? Quels sont les critères d'admission ?*
3. *Existe-t-il une durée maximale pour une fonction auprès de l'AUF ? Laquelle*
4. *Quels sont les critères pour occuper une fonction ?*
5. *Si vous avez de l'expérience dans d'autres pays, quelle vous semble la spécificité de votre travail actuel ?*
6. *Comment décririez-vous vos tâches en tant que 'bureau' ?*
7. *Dans quelle mesure jouissez-vous d'autonomie vis-à-vis du siège principal ?*

La Francophonie

1. *Avez-vous des contacts avec des pays ou des communautés qui ne sont pas membres de l'organisation internationale de la Francophonie ? Si oui, comment se réalisent ces contacts (traités, voyages, missions...) et avec quel(s) pays existent-ils ?*

2. *Proposez-vous des activités concernant les langues régionales ou minoritaires des pays ou d'un pays spécifique de la francophonie?*
3. *Comment la représentation combinée des différents pays et communautés francophones est-elle assurée ?*
4. *Quelles sont les implications concrètes du statut d' 'opérateur' ?*
5. *Sur quels points l'AUF se distingue-t-elle des autres opérateurs de l'OIF ?*
6. *Dans quelle mesure jouissez-vous d'une autonomie vis-à-vis de l'OIF ?*
7. *Quels ont été les changements principaux accompagnant la restructuration d'AUPELF-UREF en AUF ?*

Promotion de la langue

1. *Organisez-vous des campagnes spécifiques pour la promotion du français ? Si oui,*
2. *Dans quels pays ?*
3. *Pour quels groupes-cibles ?(p.e. certains groupes ethniques, sociaux, certaines tranches d'âge)?*
4. *Quelle est la place qu'occupe la promotion de la langue française dans vos activités (en terme de personnel, budget, objectifs, ...) ?*
5. *Quelle est l'évolution de l'importance de la promotion de la langue (en terme de personnel, budget, objectifs, ...) ?*

Collaborations

1. *Collaborez-vous avec d'autres organisations que se consacrent à la promotion du français (p.e. Alliance française) ? Si oui, avec quelles organisations et pour quels domaines ou types d'activités ?*
2. *Collaborez-vous avec des organisations qui se consacrent à la promotion d'autres langues ? Si oui, pour quelles langues et avec quelles organisations ?*

1.5. Alliance Française

Enseignement

1. *Votre association, organise-t-elle des cours? Si oui, s'agit-il de cours de français, de cours en français sur d'autres sujets ou de cours dans la langue locale sur des sujets concernant la langue française et le monde francophone?*
2. *Quel est le profil des étudiants (tranche d'âge, motivation pour suivre des cours, ...)?*
3. *Comment détermine-t-on les différents niveaux (p.e. test d'entrée, écrit/oral)?*

4. *S'il existe une seule méthode d'enseignement, laquelle est-ce? Si l'on recourt à des méthodes spécifiques, dans quelles circonstances est-ce qu'on le fait?*
5. *Constatez-vous une évolution du nombre d'étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*
6. *Constatez-vous une évolution du niveau de français des étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*
7. *Essayez-vous d'intégrer des informations à propos des langues régionales ou minoritaires de la France ?*
8. *Quels sont les critères de sélection des enseignants (p.e. nationalité française, maîtrise en FLE,...)?*
9. *Proposez-vous des formations ? Si oui, de quel type de formation s'agit-il et à quel public ces formations s'adressent-elles?*
10. *Quelle est la norme qui est propagée?*

DELF

1. *Organisez-vous les examens de DELF dans votre région / état ?*
2. *Proposez-vous des cours préparatifs spécifiques pour le DELF ?*

Culture

1. *Proposez-vous des activités culturelles? Si oui, de quel type d'activités s'agit-il (cinéma, théâtre, musique, exposition,...)?*
2. *A quel public ces activités s'adressent-elles ?*

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation?*
2. *A quel public ce centre s'adresse-t-il?*
3. *Quelle est l'origine des fonds qui soutiennent ce centre (dons privés, subventions gouvernementales, l'Organisation Internationale de la Francophonie, des organisations culturelles,...)?*

Organigramme

1. *Les personnes occupant les postes-cadre, travaillent-elles à temps complet pour l'Alliance Française ou se consacrent-elles à l'association dans leur temps libre?*
2. *S'il s'agit de personnes travaillant à temps complet pour l'association, quels sont les critères pour occuper ce poste?*

3. *Comment se présente l'organigramme local ?*
4. *Quelle est votre autonomie vis-à-vis du siège principal ?*

La Francophonie

1. *L'association organise-t-elle des activités plutôt à propos de la France ou plutôt à propos d'autres pays de la Francophonie? De quels pays s'agit-il?*
2. *L'association organise-t-elle des activités concernant des langues régionales de France (p.e. l'occitan, le breton,...)? De quelles langues s'agit-il ?*

Promotion de la langue

1. *Organisez-vous des campagnes spécifiques pour la promotion du français?*
2. *Concevez-vous des campagnes spécifiques pour certains publics-cibles (p.e. certains groupes ethniques, professionnels, certaines tranches d'âge)? Si oui, pour quels groupes?*

Présence historique et géographique

1. *Votre région / province / état, a-t-il/elle des liens historiques avec la France ou un autre pays francophone ? Si oui, de quelle façon (la colonisation, des flux d'immigration) ?*
2. *Ces liens historiques, influencent-ils le travail de votre association ? Si oui, dans quel sens ?*
3. *Comment l'endroit d'implantation d'une Alliance Française est-il déterminé?*
4. *La création de votre Alliance Française était-elle liée à la proximité d'une université (p.e. par un membre du personnel académique ou un étudiant) ? si oui, de quelle université s'agit-il ?*
5. *Prévoit-on la création de nouvelles Alliances dans votre pays?*

Collaboration

1. *Collaborez-vous avec d'autres associations ? Si oui, lesquelles (des services de l'ambassade de France ou d'autres pays, des services de la Francophonie, des organisations culturelles représentant d'autres pays ou langues, autre type d'organisation) ?*
2. *Dans quels domaines existe-t-il des collaborations ?*

1.6. Délégation pédagogique et culturelle de l'ambassade de France

Enseignement/documentation

1. *Quel est le type de formation que vous proposez?*

2. *A quel public ces formations s'adressent-elles?*
3. *Quelle est la norme qui est propagée?*
4. *Comment détermine-t-on les différents niveaux (p.e. test d'entrée, écrit/oral)?*
5. *S'il existe une seule méthode d'enseignement, laquelle est-ce? Si l'on recourt à des méthodes spécifiques, dans quelles circonstances est-ce qu'on le fait?*
6. *Est-ce que vous constatez une évolution dans le nombre d'étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*
7. *Constatez-vous une évolution du niveau de français des étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*
8. *Essayez-vous d'intégrer des informations à propos des langues régionales ou minoritaires de la France ?*
9. *Quels sont les critères de sélection des enseignants (p.e. nationalité française, maîtrise en FLE,...)?*

DELF

1. *Vous occupez-vous de l'organisation des examens DELF?*
2. *Proposez-vous des cours préparatifs spécifiques pour le DELF?*

Culture

1. *Proposez-vous ou soutenez-vous des activités culturelles ? Si oui, de quel type d'activités s'agit-il (cinéma, théâtre, musique, expositions,...) ?*
2. *A quel public ces activités s'adressent-elles (francophones ou non, étudiants, un groupe professionnel spécifique,...) ?*

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation?*
2. *A quel public ce centre s'adresse-t-il?*
3. *Quelle est l'origine des qui fonds soutiennent ce centre (dons privés, subventions gouvernementales, l'Organisation Internationale de la Francophonie, des organisations culturelles,...)?*

Organigramme

1. *Comment se présente l'organigramme local?*
2. *Y a-t-il des critères spécifiques et une durée de séjour fixe ou limitée pour les fonctions-cadres? Si oui, lesquels ?*

3. *Si vous avez déjà travaillé à d'autres endroits, quelle vous semble la spécificité de cet endroit-ci en fonction de votre travail?*
4. *Dans quelle mesure ou pour quels sujets disposez-vous d'autonomie vis-à-vis du ministère?*

La Francophonie

1. *Collaborez-vous avec certains services de l'Organisation Internationale de la Francophonie (Agence de la Francophonie, AUF)? Si oui, comment ?*
2. *Essayez-vous d'intégrer d'autres pays francophones que la France dans les cours?*

Promotion de la langue

1. *Quelle est l'importance de la promotion de la langue (en termes de personnel, budget, objectifs,...)?*
2. *Quelle est l'évolution de cette position?*
3. *Concevez-vous des campagnes spécifiques pour atteindre certains groupes-cibles (p.e. certains groupes ethniques, sociaux, certaines tranches d'âge,...)? Si oui, pour quels groupes?*
4. *Faites-vous des efforts pour améliorer le statut officiel du français?*

Collaborations

1. *Il y a des services semblables pour d'autres pays (p.e. Consejería de Educación de España,...). Comparez-vous votre structure et vos activités avec celles de services semblables?*
2. *Collaborez-vous avec d'autres services semblables, qu'ils dépendent de pays francophones ou non? Si telle collaboration se présente, est-elle plus intense avec des services représentant d'autres pays de langue romane ou non?*
3. *Collaborez-vous avec l'Alliance Française? Si oui, comment ?*

2. Entrevistas

2.1. Lista de las personas entrevistadas

Instituto Cervantes

05/07/2002

Instituto Cervantes

Jose Manuel Alba, Jefe de Estudios

13/01/2003

Eduardo Mira

Avenue de Tervueren, 64

Etterbeek

1040 Bruselas

Consejería de Educación y Ciencia

08/05/2002

Consejería de Educación y Ciencia

Luis Areta Armentia, Asesor Técnico

Boulevard Bisschofsheim 39

1000 Bruselas

Agence Intergouvernementale de la Francophonie (AIF)

17/10/2002

Représentation de l'AIF auprès de l'Union Européenne

Liliana Pasecinik, adjointe au directeur

2, Place Saintelette

1080 Bruxelles

19/09/2002

AIF

Alain Demaegd, correspondant national de l'AIF pour la communauté française de Belgique

Charles Houard

Anne-Marie Geens

Viviane Hascal

Commissariat général des relations internationales de la communauté française de Belgique

2, Place Saintelette

1080 Bruxelles

Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)

19/09/2002

AUF: Bureau Europe de l'Ouest et du Maghreb

Lucie Lagrange, administrateur du bureau

47, rue Montoyer

1000 Bruxelles

Alliance française

19/09/2002

Alliance Française de Bruxelles

&

CELF

Maryline Moulin, directrice adjointe

59, Avenue de l'Emeraude

1030 Bruxelles

24, Rue d'Arlon

1050 Bruxelles

13/09/2002

Alliance Française du Limbourg

Willy Clijsters, président

T.E.W. LUC-campus

3590 Diepenbeek

12/09/2002

Alliance Française de Verviers

Georges Delhougne, président

Avenue Reine Astrid 252

4802 Verviers

18/09/2002

Alliance Française de Condroz-Meuse-Hesbaye

Lisette Labay-Dantinne, présidente, et Joseph Goly, vice-président

Rue des Combattants 7

4280 Hannut

30/01/2003

Alliance Française du Hainaut

Raymond Renard, responsable des programmes éducatifs

22, place du Parc

7000 Mons

07/10/2002

Alliance Française d'Anvers

Wim Fryns, secrétaire

Dieseghemlei 108bis

2640 Mortsel

14/10/2002

Alliance Française de Flandre Occidentale

Lieven D'hulst, président

K.U.L. Campus Kortrijk

Etienne Sabbelaan 53

8500 Kortrijk

05/10/2002

Cercle Emile Verhaeren, institution associée à l'Alliance Française

José Allart, président d'honneur

Rue P. D'Hauwer 20

9600 Renaix

Délégation culturelle et pédagogique pour la Flandre

06/09/2002

Délégation culturelle et pédagogique pour la Flandre

Isabelle Berthet, Attachée de coopération éducative

Pensmarkt 2

9000 Gent

2.2. Lista de grabaciones

Se pueden consultar las grabaciones en el departamento de lingüística de la KUL.

Consejería de Educación y Ciencia

N° 1 08/05/2002

Consejería de Educación y Ciencia, Bruselas

Luis Areta Armentia, Asesor Técnico

Se añaden a esta entrevista efectuada dentro del marco de la tesina con el cuestionario las grabaciones de las ponencias siguientes :

N° 2 17/11/2001

Don Luján Castro, Consejero de Educación y Ciencia

“La enseñanza del español como lengua extranjera en Europa, resumen de la ponencia presentada en el II Congreso internacional de la Lengua Española (Panel 1.A. La industria del español como lengua extranjera)”

N° 3 17/11/2001

Matilde Martínez Salles, asesora técnica de la Consejería de Educación y Ciencia

“El futuro de la enseñanza del español en Flandes”

Instituto Cervantes

N° 4 15/07/2002

Instituto Cervantes, Bruselas

Jose Manuel Alba, Jefe de Estudios

Délégation culturelle et pédagogique pour la Flandre

N° 5 06/09/2002

Délégation culturelle et pédagogique pour la Flandre, Gent

Isabelle Berthet, Attachée de coopération éducative

Alliance française

N° 6 19/09/2002

Alliance Française de Bruxelles

&

CELF

Maryline Moulin, directrice adjointe

N° 7 13/09/2002

Alliance Française du Limbourg
Willy Clijsters, président

N° 8 12/09/2002

Alliance Française de Verviers
Georges Delhougne, président

N° 9 18/09/2002

Alliance Française de Condroz-Meuse-Hesbaye
Lisette Labay-Dantinne, présidente, et Joseph Goly, vice-président

N° 10 30/01/2003

Alliance Française du Hainaut
Raymond Renard, responsable des programmes éducatifs

N° 11 07/10/2002

Alliance Française d'Anvers
Wim Fryns, secrétaire

N° 12 14/10/2002

Alliance Française de Flandre Occidentale
Lieven D'hulst, président

N° 13 05/10/2002

Cercle Emile Verhaeren, institution associée à l'Alliance Française
José Allart, président d'honneur

AUF

N° 14 19/09/2002

AUF: Bureau Europe de l'Ouest et du Maghreb
Lucie Lagrange, administrateur du bureau

AIF

N° 15 19/09/2002

Alain Demaegd, correspondant national de l'AIF pour la communauté française de Belgique
Charles Houard
Anne-Marie Geens
Viviane Hascal
Commissariat général des relations internationales de la communauté française de Belgique

N° 16 17/10/2002

Représentation de l'AIF auprès de l'Union Européenne

Liliana Pasecinik, adjointe au directeur

3. Respuestas escritas

Un asterisco (*) marca una información añadida después.

Dos asteriscos (**) indican las respuestas específicas a un envío suplementario a mediados de mayo: hemos preguntado si la actitud de Francia hacia la guerra en Iraq había influido en el número de estudiantes del francés.

Sólo incluimos las preguntas a las que los correspondientes han efectivamente respondido.

3.1. Instituto Cervantes

Instituto Cervantes de Chicago, Illinois
Francisco Moreno

10/06/2002
director

Enseñanza

1. *El Instituto Cervantes imparte aulas de español. ¿Cuál es la norma que se enseña, p.e. RAE? ¿Hay diferencias con la de los centros en Europa?*

Cuando habla de “norma”, ¿a qué concepto se refiere? ¿al de norma culta? Se enseña un español culto, compartido por la mayor parte del mundo hispanico. Los elementos más marcados del español de España que se ofrecen en la mayoría de los métodos de español/LE, se complementan y matizan con información sobre el español de América. En los EE.UU. eso tiene una gran importancia. Entre el profesorado del Instituto Cervantes de Chicago hay españoles (de norma castellana, andaluza y canaria), chilenos y mexicanos.

2. *¿Cómo se determinan los niveles en los cuales se reparten los estudiantes, p.e. test de admisión para expresión / comprensión, escrita y / u oral?*

Test de admisión con elementos de las cuatro destrezas.

3. *Si existe un solo método de enseñanza del español para extranjeros utilizado en todos los centros, ¿cuál es? Si se acude a veces a métodos específicos (p.e. contrastivos), ¿en qué circunstancias?*

No se utiliza un solo método.

4. *El número de alumnos matriculados va en aumento. ¿A qué causa(s) se debe, en su opinión, esta evolución?*

Necesidad de uso del español en el ámbito laboral. La mayor parte de nuestros alumnos son profesionales del derecho, la medicina o el periodismo, entre otros campos.

5. *¿Se nota una evolución en el nivel de los alumnos? ¿A qué se debe esta evolución?*

Necesidad profesional de usar el español.

6. *El español es el idioma principal de España pero también del continente latinoamericano. ¿El contenido de las clases trata más bien de España (el país de origen) o del mundo latinoamericano (el cual es más vecino)? ¿A qué nivel (centro local, todos los centros de EE.UU., la sede en Madrid,...) y cómo se procede a la selección del temario?*

Los contenidos que se ofrecen en Chicago se refieren tanto a la realidad española como a la hispanoamericana. Hay cursos específicos de español para hispanohablantes que quieren mejorar o recuperar la lengua.

7. *¿Hay criterios específicos para la selección de profesores, p.e. una carrera especializada 'español para extranjeros', la nacionalidad española, ser un hispanohablante nativo?*

Formación y experiencia en enseñanza de español/LE; ser hablante nativo de español (no importa la nacionalidad)

8. *La enseñanza de las lenguas cooficiales varía según el centro, p.e. el centro de Chicago enseña el catalán y el vasco. ¿De qué factores depende esta oferta de aulas de las lenguas cooficiales, (p.e. demanda, ayuda de las Comunidades Autónomas implicadas,...)?*

En el centro de Chicago no se ha enseñado catalán, gallego ni vasco durante los últimos dos años, por falta de demanda y de profesorado. En 2003 se volverán a ofrecer clases de catalán.

9. *¿De qué factores depende la presencia de las lenguas cooficiales en la Biblioteca del Instituto, (p.e. la demanda, los fondos de las Comunidades implicadas,...)?*

Se compra todo lo que tiene interés en todas las lenguas de España.

DELE

1. *¿Las aulas preparan explícitamente para el DELE?*

Hay cursos especiales de preparación del DELE, unas semanas antes de los exámenes.

2. *El DELE se organiza en colaboración entre la Consejería de Educación y Ciencia de la Embajada de España y el Instituto Cervantes. ¿Cómo se distribuyen concretamente las tareas?*

La coordinación en los EE.UU. es responsabilidad del Instituto Cervantes de Nueva York. El centro de Chicago es centro examinador.

Otras instituciones

1. *Existen instituciones semejantes para otros idiomas (p.e. el British Council, el Goethe-Institut, el Instituto Camoes, Alliance française, Unión Latina,...). ¿Establece Usted la*

comparación con instituciones semejantes para otros idiomas, p.e. redactando estudios comparativos sobre el tipo de actividades?

En Chicago, existen el Goethe (sin apenas actividad de cursos, sin apenas servicio público de biblioteca), la Alliance (con cursos y actividades culturales), el British (que organiza actividades de promoción de su país) y el Istituto Italiano de Cultura. Se hacen comparaciones donde hay elementos de comparación, por ejemplo de metodología y precios con la Alianza.

2. *¿Existe una colaboración con instituciones semejantes? Si la hay, ¿es más intensa con instituciones dedicadas a la difusión de otras lenguas románicas que con otras?*

Se colabora en la organización de actividades comunes (europeas) con la Alianza y el Istituto Italiano. Los cursos de español son los de mayor demanda en Chicago.

3. *Las dos instituciones principales para la difusión del español son la Consejería de Educación y Ciencia de la Embajada Española y el Instituto Cervantes. ¿En qué punto o en qué puntos y asuntos existe una colaboración entre ambos?*

Principalmente para la formación de profesores de español.

4. *Si otras organizaciones dedicadas a la promoción del español son activas en su región, ¿existe una colaboración con ellas? ¿En qué puntos y asuntos?*

Se colabora con los departamentos de español de la universidades.

5. *¿Existen colaboraciones específicas con los demás centros Cervantes en EE.UU. o de otros países?*

Especialmente con los Institutos Cervantes de Nueva York y de Albuquerque, por ejemplo para la coordinación de actividades culturales.

6. *¿Colabora con organizaciones estadounidenses para sus actividades? Si eso es el caso, ¿con cuáles?*

En Chicago, se colabora con numerosas instituciones estadounidenses: universidades (Univ. de Chicago, Univ. de Illinois en Chicago, Universidad Loyola); Art Institute, Chicago Cultural Center, Gene Siskel Center (cine), Latino Cultural Center, consulados hispanoamericanos (muy especialmente con el consulado de México).

7. *El Instituto Cervantes reconoce oficialmente centros asociados según criterios de calidad de enseñanza y de sus servicios. ¿Su centro tiene tales centros asociados? ¿Cuáles son?*

No.

Organigrama

1. *¿Cuál es el organigrama local?*

1 director, 1 jefe de estudios, 1 jefe de actividades culturales, 1 bibliotecario, 1 administrador, 3 profesores de plantilla, 1 oficial administrativo, 3 auxiliares administrativos, 1 secretario de dirección. Se añade un grupo de profesores a tiempo parcial)

2. *¿Existen criterios específicos y una duración estándar de la estancia (eventualmente con posibilidad de prolongación) para las funciones de gestión?*

Los puestos directivos son para periodos de entre 3 y 5 años.

3. *¿Cuál es la autonomía de su centro en su relación con la sede principal p.e. para la organización de clases o actividades?*

El centro de Chicago está sometido al régimen general de funcionamiento del Instituto Cervantes. Existe autonomía para aplicar y desarrollar la organización general del instituto a la ciudad de Chicago. Todos los aspectos prácticos se deciden en Chicago (selección de métodos para los cursos, programación cultural específica, líneas de adquisición de fondos para la biblioteca)

Promoción de la lengua

1. *¿Cuál es la importancia de la promoción de la lengua en su programa en términos de presupuesto, funcionarios, actividades?*

Enorme importancia. Todo nuestro presupuesto se dedica a ello, bien en forma de promoción directa (cursos, biblioteca), bien en forma de promoción indirecta (actividades culturales).

2. *¿Existen campañas diferentes según la región o el grupo étnico, social o profesional que se quiere informar? ¿Para qué grupos existen campañas específicas?*

Entre nuestras actividades, algunas van dirigidas específicamente a la población hablantes de inglés y otras van dirigidas a la población hispana de Chicago (26% de la población total, la mayor parte de ellos mexicanos).

3. *No existe un centro Cervantes en Canadá. ¿Los centros de EE.UU. se ocupan también de Canadá?*

Cuando se indica desde Madrid.

4. *¿Se planea la apertura de más centros en EE.UU. o en Canadá? ¿Dónde y cuándo?*

En principio, se abrirá un Instituto Cervantes en Washington, pero esa información ha de darse desde Madrid.

5. *¿Según qué criterios se decide dónde y cómo se implanta un nuevo centro?*

Esa información debe provenir de la sede central en Madrid.

6. *El CVC (Centro Virtual Cervantes) constituye un medio de difusión y de promoción particular del Instituto Cervantes. ¿De qué manera participa su centro en la elaboración del CVC?*

El Instituto Cervantes de Chicago es centro piloto para el proyecto "Enlace" de enseñanza de español por internet y cuenta con un aula multimedia.

7. *¿El Instituto Cervantes defiende un punto de vista específico con respecto a la posición oficial que ocupa el español en EE.UU.?*

Desde el Instituto Cervantes de Chicago, se intenta promocionar la lengua española contribuyendo a su conocimiento entre la población angloamericana y a su mantenimiento

entre los hispanos, y prestigiándola como lengua y como instrumento de difusión cultural. Se promociona cualquier manifestación cultural en español (literatura, cine, arte, pensamiento) procurando ser un reflejo de la vida cultural de España y de otros países hispanohablantes.

Especificidades del centro de Chicago

1. *Su centro imparte aulas de español para hispanohablantes. ¿Hay datos sobre la procedencia principal de los hispanohablantes matriculados para estas aulas?*

La mayoría son de origen mexicano, pues constituyen el 60% de la población hispana de la ciudad.

2. *¿Se emplea otro método que para la enseñanza de español para extranjeros? ¿Cuál es?*

Existen materiales específicos elaborados en los E.UU. También se trabaja con materiales propios.

Instituto Cervantes de Albuquerque, Nuevo Méjico
Mary Salinas

05/11/2002
coordinadora académica

Enseñanza

1. *El Instituto Cervantes imparte aulas de español. ¿Cuál es la norma que se enseña, p.e. RAE? ¿Hay diferencias con la de los centros en Europa?*

La norma de enseñanza es la de un español universal, común a todos los centros del Instituto.

2. *¿Cómo se determinan los niveles en los cuales se reparten los estudiantes, p.e. test de admisión para expresión / comprensión, escrita y / u oral?*

Se determinan mediante un examen de admisión escrito y oral.

3. *Si existe un solo método de enseñanza del español para extranjeros utilizado en todos los centros, ¿cuál es? Si se acude a veces a métodos específicos (p.e. contrastivos), ¿en qué circunstancias?*

Se sigue el plan curricular del Instituto: básicamente el método del curso comunicativo basado en el enfoque por tareas; este método sirve para generar en el aula actividades significativas y en contexto. También cada profesor complementa su enseñanza con otros manuales y medios didácticos para reforzar estructuras gramaticales y la comprensión, según lo considere necesario.

4. *El número de alumnos matriculados va en aumento. ¿A qué causa(s) se debe, en su opinión, esta evolución?*

Sí, el número de matriculados va en aumento. Se debe a que cada vez más se sabe sobre la existencia del Instituto y hay mucho interés por aprender español.

5. *¿Se nota una evolución en el nivel de los alumnos? ¿A qué se debe esta evolución?*

Sí, se nota, se debe al interés que tienen por aprender el idioma y por el método utilizado.

6. *El español es el idioma principal de España pero también del continente latinoamericano. ¿El contenido de las clases trata más bien de España (el país de origen) o del mundo latinoamericano (el cual es más vecino)? ¿A qué nivel (centro local, todos los centros de EE.UU., la sede en Madrid,...) y cómo se procede a la selección del temario?*

Sí, el contenido de las clases trata principalmente de España y también contiene información y ejemplos de Latinoamérica.

Se procede a la selección del temario de acuerdo con el Plan Curricular y la Programación Académica de nuestro Centro.

7. *¿Hay criterios específicos para la selección de profesores, p.e. una carrera especializada 'español para extranjeros', la nacionalidad española, ser un hispanohablante nativo?*

Sí, deben ser profesores especializados en la enseñanza del español para extranjeros, no necesariamente de nacionalidad española, pero si se debe tener el título Homologado/Reconocido en España. Sí, debe ser un hispanohablante nativo.

8. *La enseñanza de las lenguas cooficiales varía según el centro. Su centro, p.e. no ofrece ninguna clase de lenguas cooficiales (según la información en Internet. ¿De qué factores depende la oferta de aulas de las lenguas cooficiales, p.e. demanda, ayuda de las Comunidades Autónomas implicadas,...?*

No se ofrecen clases sobre las lenguas cooficiales, sin embargo se hacen mesas redondas con la Universidad y los colegios locales, para captar sus inquietudes e informarnos de sus necesidades e intereses.

9. *¿De qué factores depende la presencia de las lenguas cooficiales en la Biblioteca del Instituto, p.e., la demanda, la ayuda de las Comunidades implicadas?*

Por el momento vamos a iniciar nuestra Biblioteca. Consideramos muy importante contar con información de las lenguas cooficiales del país, por ser producto de la cultura. Estamos seguros de que habrá demanda e interés.

DELE

1. *¿Las aulas preparan explícitamente para el DELE?*

Si, y en todos los niveles.

2. *El DELE se organiza en colaboración entre la Consejería de Educación y Ciencia de la Embajada de España y el Instituto Cervantes. ¿Cómo se distribuyen concretamente las tareas?*

Nosotros colaboramos en preparar y tomar los exámenes a los candidatos. El Instituto Cervantes de Nueva York es el organismo encargado oficialmente de los Diplomas en EE.UU.

Otras instituciones

1. *Existen instituciones semejantes para otros idiomas (p.e. el British Council, el Goethe-Institut, el Instituto Camoes, Alliance française, Unión Latina,...). ¿Establece Usted la*

comparación con instituciones semejantes para otros idiomas, p.e. redactando estudios comparativos sobre el tipo de actividades?

El Instituto está elaborando estas comparaciones en el Marco de Referencia Europeo.

2. *¿Existe una colaboración con instituciones semejantes? Si la hay, ¿es más intensa con instituciones dedicadas a la difusión de otras lenguas románicas que con otras?*

Estamos en contacto con Alliance Francaise de Albuquerque y con la Universidad de Nuevo México y con otras instituciones educativas como: Colegios locales, Institutos Técnicos Vocacionales etc.

3. *Las dos instituciones principales para la difusión del español son la Consejería de Educación y Ciencia de la Embajada Española y el Instituto Cervantes. ¿En qué punto o en qué puntos y asuntos existe una colaboración entre ambos?*

En Albuquerque la Embajada tiene un Centro de Recursos con el cual colaboramos.

4. *Si otras organizaciones dedicadas a la promoción del español son activas en su región, ¿existe una colaboración con ellas? ¿En qué puntos y asuntos?*

Sí, las universidades. En conferencias, mesas redondas, seminarios.

5. *¿Existen colaboraciones específicas con los demás centros Cervantes en EE.UU. o de otros países?*

Sí, en muchos aspectos, con los centros de Chicago y Nueva York; la Sede nos coordina con los demás centros.

6. *¿Colabora con organizaciones estadounidenses para sus actividades? Si eso es el caso, ¿con cuáles?*

Sí, con varias instituciones, tales como la Universidad de Nuevo México, The Hispanic Cultural Center y Albuquerque Public Schools.

7. *El Instituto Cervantes reconoce oficialmente centros asociados según criterios de calidad de enseñanza y de sus servicios. ¿Su centro tiene tales centros asociados? ¿Cuáles son?*

No tenemos.

Organigrama

1. *¿Cuál es el organigrama local?*

Dirección, Administración, Área Académica Y Cultura

2. *¿Existen criterios específicos y una duración estandar de la estancia (eventualmente con posibilidad de prolongación) para las funciones de gestión?*

Tenemos personal permanente, sin limitación de estancia.

3. *¿Cuál es la autonomía de su centro en su relación con la sede principal p.e. para la organización de clases o actividades?*

El Centro tiene un Plan Académico propio, que sigue el Plan General del Instituto.

Promoción de la lengua y actividades culturales

1. *¿Cuál es la importancia de la promoción de la lengua en su programa en términos de presupuesto, funcionarios, actividades?*

Muy importante, es tarea fundamental.

2. *¿Cuál es la evolución de esta posición p.e. en el presupuesto, el tipo de actividades, las prioridades, los consejos de la sede principal?*

El Centro ha comenzado su actividad de enseñanza el curso pasado.

3. *¿Existen campañas diferentes según la región o el grupo étnico, social o profesional que se quiere informar? ¿Para qué grupos existen campañas específicas?*

No, va todo el público en general.

4. *No existe un centro Cervantes en Canadá. ¿Los centros de EE.UU. se ocupan también de Canadá?*

El nuestro no, por el momento.

5. *¿Se planea la apertura de más centros en EE.UU. o en Canadá? ¿Dónde y cuándo?*

No tenemos información al respecto.

6. *¿Según qué criterios se decide dónde y cómo se implanta un nuevo centro? No tenemos información al respecto.*

7. *El CVC (Centro Virtual Cervantes) constituye un medio de difusión y de promoción particular del Instituto Cervantes. ¿De qué manera participa su centro en la elaboración del CVC?*

Es tarea de la Sede del Instituto.

8. *¿El Instituto Cervantes defiende un punto de vista específico con respecto a la posición oficial que ocupa el español en EE.UU.?*

Promueve el aprendizaje de la Lengua.

Especificidades del centro de Albuquerque

1. *Su centro organiza clases de conversación en español para hispanohablantes (adultos y niños). ¿Cuál es la procedencia principal de los alumnos matriculados para estas clases?*

Proviene de la comunidad de Albuquerque y alrededores.

2. *¿Se emplea otro método que para las clases de español para extranjeros?*

Hay cursos adaptados a las necesidades particulares.

3. *¿Dan las clases de español profesional, como 'español para usos médicos' o 'español para el comercio' únicamente en el centro, o también en las empresas implicadas?*

Sí, también en las empresas. Por ejemplo, Centro contra la Drogadicción y el Alcoholismo (CASAA) de la Universidad de Nuevo México.

Enseñanza

1. *El Instituto Cervantes imparte aulas de español. ¿Cuál es la norma que se enseña, p.e. RAE? ¿Hay diferencias con la de los centros en Europa?*

No. El español que enseñamos es el español estándar, aunque la mitad de nuestros profesores son latinos.

2. *¿Cómo se determinan los niveles en los cuales se reparten los estudiantes, p.e. test de admisión para expresión / comprensión, escrita y / u oral?*

Tienen que pasar un test de nivel (escrito y oral).

3. *Si existe un solo método de enseñanza del español para extranjeros utilizado en todos los centros, ¿cuál es? Si se acude a veces a métodos específicos (p.e. contrastivos), ¿en qué circunstancias?*

Cada país tiene peculiaridades distintas por lo que los manuales varían de centro a centro.

4. *El número de alumnos matriculados va en aumento. ¿A qué causa(s) se debe, en su opinión, esta evolución?*

A las oportunidades de trabajo y a la apertura de nuevos mercados

5. *¿Se nota una evolución en el nivel de los alumnos? ¿A qué se debe esta evolución?*

Cada vez son más profesionales

6. *El español es el idioma principal de España pero también del continente latinoamericano. ¿El contenido de las clases trata más bien de España (el país de origen) o del mundo latinoamericano (el cual es más vecino)? ¿A qué nivel (centro local, todos los centros de EE.UU., la sede en Madrid,...) y cómo se procede a la selección del temario?*

Los contenidos culturales abarcan tanto a España como a Latino América.

7. *¿Hay criterios específicos para la selección de profesores, p.e. una carrera especializada 'español para extranjeros', la nacionalidad española, ser un hispanohablante nativo?*

Tienen que tener un mínimo de experiencia y tener un master en didáctica ELE.

8. *La enseñanza de las lenguas cooficiales varía según el centro. El centro de Nueva York enseña así el catalán. ¿De qué factores depende la oferta de aulas de las lenguas cooficiales, p.e. demanda, ayuda de las Comunidades Autónomas implicadas,...?*

Todo depende de la demanda. Si hay personas interesadas, pues se ofrece

9. *¿De qué factores depende la presencia de las lenguas cooficiales en la Biblioteca del Instituto, p.e., la demanda, la ayuda de las Comunidades implicadas?*

De la demanda y de la ayuda de las Comunidades

DELE

1. *¿Las aulas preparan explícitamente para el DELE?*

Sí.

2. *El DELE se organiza en colaboración entre la Consejería de Educación y Ciencia de la Embajada de España y el Instituto Cervantes. ¿Cómo se distribuyen concretamente las tareas?*

No, el DELE lo organiza y lo gestiona sola y exclusivamente el Instituto Cervantes.

Otras instituciones

1. *Existen instituciones semejantes para otros idiomas (p.e. el British Council, el Goethe-Institut, el Instituto Camoes, Alliance française, Unión Latina,...). ¿Establece Usted la comparación con instituciones semejantes para otros idiomas, p.e. redactando estudios comparativos sobre el tipo de actividades?*

Esos estudios ya existen.

2. *¿Existe una colaboración con instituciones semejantes? Si la hay, ¿es más intensa con instituciones dedicadas a la difusión de otras lenguas románicas que con otras?*

Hay colaboraciones en cuestiones culturales, de lengua ... y no necesariamente tienen que ser lenguas románicas.

3. *Las dos instituciones principales para la difusión del español son la Consejería de Educación y Ciencia de la Embajada Española y el Instituto Cervantes. ¿En qué punto o en qué puntos y asuntos existe una colaboración entre ambos?*

Colaboramos en cuestiones de Formación de profesores.

4. *Si otras organizaciones dedicadas a la promoción del español son activas en su región, ¿existe una colaboración con ellas? ¿En qué puntos y asuntos?*

Colaboramos con los departamentos de educación, Universidades, Colegios ... en formación, asistencia como centro de recursos, etc.

5. *¿Existen colaboraciones específicas con los demás centros Cervantes en EE.UU. o de otros países?*

No necesariamente.

6. *¿Colabora con organizaciones estadounidenses para sus actividades? Si eso es el caso, ¿con cuáles?*

Board of Education, Universidades, Museos ...

7. *El Instituto Cervantes reconoce oficialmente centros asociados según criterios de calidad de enseñanza y de sus servicios. ¿Su centro tiene tales centros asociados? ¿Cuáles son?*

No.

Organigrama

1. ¿Cuál es el organigrama local?

Director-Administrador-Jefe de Estudios-Bibliotecario-Jefe de actividades culturales-Profesores-personal administrativo.

2. ¿Existen criterios específicos y una duración estándar de la estancia (eventualmente con posibilidad de prolongación) para las funciones de gestión?

5 años máximo.

3. ¿Cuál es la autonomía de su centro en su relación con la sede principal p.e. para la organización de clases o actividades?

Autonomía completa.

Promoción de la lengua y actividades culturales

1. ¿Cuál es la importancia de la promoción de la lengua en su programa en términos de presupuesto, funcionarios, actividades?

La promoción es importantísima en este país, casi un 10% del presupuesto.

2. ¿Cuál es la evolución de esta posición p.e. en el presupuesto, el tipo de actividades, las prioridades, los consejos de la sede principal?

No tengo datos.

3. ¿Existen campañas diferentes según la región o el grupo étnico, social o profesional que se quiere informar? ¿Para qué grupos existen campañas específicas?

Por supuesto. Existe campaña especial para jubilados, otra para negocios, otra para niños y luego, la general.

4. No existe un centro Cervantes en Canadá. ¿Los centros de EE.UU. se ocupan también de Canadá?

No.

5. ¿Se planea la apertura de más centros en EE.UU. o en Canadá? ¿Dónde y cuándo?

No tengo la información, pero posiblemente el próximo sea Washington.

6. ¿Según qué criterios se decide dónde y cómo se implanta un nuevo centro? Eso tendrías que preguntarlo a Madrid.

7. El CVC (Centro Virtual Cervantes) constituye un medio de difusión y de promoción particular del Instituto Cervantes. ¿De qué manera participa su centro en la elaboración del CVC?

Todavía no nos hemos incorporado al proyecto. Estamos esperando a que estemos en la nueva Sede.

8. ¿El Instituto Cervantes defiende un punto de vista específico con respecto a la posición oficial que ocupa el español en EE.UU.?

No necesariamente.

Especificidades del centro de Nueva York.

1. *El centro de Chicago organiza clases de español para hispanohablantes. ¿Existe una iniciativa parecida en su centro? ¿Cuál es la procedencia de los alumnos matriculados para estas clases? ¿Se emplea otro método que para la enseñanza del español para extranjeros?*

Nosotros también enseñamos español para hispanohablantes. Los alumnos son hispanos que hablan el idioma pero tienen problemas con la escritura.

Por supuesto que tienen otro método diferente. Las necesidades son muy diferentes a las del resto de los alumnos.

3.2. Consejería de Educación y Ciencia

Estados Unidos

Centro de recursos de Los Angeles, California
Ana Isabel Sánchez Salmerón

10/09/2002
asesora técnica, directora

Enseñanza

1. *¿Qué tipo de aulas imparten?*

Ninguna.

2. *¿Cuál es la norma que se enseña en su sede, p.e. RAE? ¿Hay diferencias con la de las sedes en Europa?*

No enseñamos. Se trata de un centro de recursos.

3. *Si existe un solo método de enseñanza del español utilizado en todas las consejerías, ¿cuál es? Si se acude a veces a métodos específicos (p.e. contrastivos), ¿en qué circunstancias?*

No enseñamos como tal, pero los materiales didácticos que elaboramos están diseñados siguiendo las premisas del método comunicativo y la enseñanza multicultural.

4. *El español no representa únicamente la lengua de España sino también la del continente latinoamericano. ¿Tratan de integrar ambos focos culturales en su programa? ¿A qué nivel (el centro, la Consejería, el MEC,...) y cómo se procede a la selección del temario?*

Si, en nuestro centro tenemos una buena colección de literatura en español (incluyendo autores latinoamericanos) y en los materiales que la consejería publica se incluye el aspecto multicultural, los contrastes entre el mundo español, hispano y americano.

5. *¿Hay criterios específicos para la selección de profesores, p.e. una carrera especializada, la nacionalidad española, ser un hispanohablante nativo,...?*

El centro de recursos pertenece a la oficina de educación del consulado de España en Los Angeles, quien gestiona el programa de profesores visitantes por el que traemos a unos 100 profesores españoles, que en su mayoría enseñan en programas de English Only.

6. *¿Cómo se concretiza el asesoramiento a profesores de español para hispanohablantes?*

En el centro de recursos se organizan cursos y actividades culturales para ellos y nuestros recursos bibliográficos están a su disposición.

7. *¿Cómo se concretiza el asesoramiento a profesores de español como lengua extranjera?*

Del mismo modo.

DELE

1. *¿Hay aulas preparativas específicamente para el DELE?*

No.

Otras instituciones

1. *Existen instituciones semejantes para otros idiomas (p.e. la délégation pédagogique de France,...) ¿Establece Usted la comparación con instituciones semejantes para otros idiomas, p.e. redactando estudios comparativos sobre el tipo de actividades?*

No existe. Sólo existe el centro cultural italiano en LA, recién inaugurado, por lo que aún no hemos podido constatar su forma de actuación.

2. *¿Existe una colaboración con instituciones semejantes de otros países, que sean hispanohablantes o no?*

Si hay una colaboración con servicios de países no hispanohablantes, ¿es más intensa con instituciones dedicadas a la difusión de otras lenguas románicas que con otras? No existe hasta el momento.

3. *Si otras organizaciones dedicadas a la promoción del español son activas en su región, ¿existe una colaboración con ellas? ¿En qué puntos y asuntos?*

Sólo colaboramos con asociaciones de profesores americanos de español, en cuyas reuniones presentamos nuestras ponencias.

Organigrama

1. *¿Cuál es el organigrama local?*

Pertenece a la agregaduría de educación de LA, donde hay una agregada y dos asesores técnicos, uno destinado en la agregaduría y otro en el centro de recursos.

2. *¿Existen criterios específicos y una duración estándar de la estancia (eventualmente con posibilidad de prolongación) para las funciones de gestión?*

6 años para los asesores.

3. *¿Los funcionarios del centro tienen que ser españoles, hispanohablantes o estadounidenses?*
Españoles.

4. *¿Los funcionarios del centro son designados por la Consejería de Educación de la Embajada española o por la universidad?*

Por la consejería

5. *¿Cuál es la autonomía de su centro en su relación con la sede principal p.e. para la organización de clases o actividades?*

Tengo autonomía para organizar actividades, mientras que no cuesten demasiado dinero.

6. *Si tiene experiencia tanto con EE.UU. como con el trabajo en Canadá, ¿cuáles son las diferencias pertinentes para su trabajo entre EE.UU. y Canadá?*

No tengo.

7. *¿Cómo se decide dónde se implanta un nuevo centro?*

La consejería lo decide.

8. *¿Se planea la apertura de más centros en EE.UU. o Canadá? ¿Dónde y cuándo?*

No sé.

Promoción de la lengua

1. *¿Cuál es la importancia de la promoción de la lengua en su programa, en términos de presupuesto, funcionarios, actividades, ...?*

Importancia primordial.

2. *¿Cuál es la evolución de esta posición p.e. en términos de presupuesto, tipo de actividades, prioridades, consejos de la sede principal, grupos destinatarios?*

En términos de actividades hemos evolucionado, no así en términos de presupuesto.

3. *¿Existen campañas diferentes según la región destinataria o el grupo destinatario (p.e. varios grupos étnicos, sociales, profesionales)? ¿Para qué grupos?*

Hacemos adaptaciones según la realidad social del estado donde trabajamos.

4. *En algunos estados de EE.UU. o provincias de Canadá, se discute sobre el estatuto del español. ¿Hay esfuerzos por parte de su centro para mejorar el estatuto oficial del español en EE.UU. y Canadá o en regiones determinadas?*

Si, sobre todo en CA, en referencia a la proposición 227, que limita la educación bilingüe. Estamos relacionados con CABE, organización pro enseñanza bilingüe. Con ellos colaboramos a la hora de organizar conferencias.

Enseñanza

1. *¿Qué tipo de aulas imparten?*

Formación profesorado de español / seminarios, presentaciones / talleres.

2. *¿A qué público se dirigen estas aulas (españoles, hispanohablantes, estadounidenses, edad,...)?*

Profesores de español.

3. *¿Se nota una evolución en el número de estudiantes? ¿A qué causa(s) se debe, en su opinión, esta evolución?*

El centro es cada vez mas conocido y ello atrae a mas usuarios.

4. *El español no representa únicamente la lengua de España sino también la del continente latinoamericano. ¿Tratan de integrar ambos focos culturales en su programa? ¿A qué nivel (el centro, la Consejería, el MEC,...) y cómo se procede a la selección del temario?*

Lengua de España y Latinoamerica / si se integran culturas.

5. *¿Cómo se concretiza el asesoramiento a profesores de español para hispanohablantes?*

Talleres, presentaciones, seminarios ...

6. *¿Cómo se concretiza el asesoramiento a profesores de español como lengua extranjera?*

Lo mismo que en la pregunta anterior.

DELE

1. *¿Hay aulas preparativas específicamente para el DELE?*

No.

2. *El DELE se organiza en colaboración entre la Consejería de Educación y Ciencia de la Embajada de España y el Instituto Cervantes. ¿Su centro tiene una tarea en la organización del DELE? ¿Cuál es?*

No.

Otras instituciones

1. *Existen instituciones semejantes para otros idiomas (p.e. La délégation pédagogique de France,...) ¿Establece Usted la comparación con instituciones semejantes para otros idiomas, p.e. redactando estudios comparativos sobre el tipo de actividades?*

Si existen. Sabemos de las actividades ...

2. *¿Existe una colaboración con instituciones semejantes de otros países, que sean hispanohablantes o no? Si hay una colaboración con servicios de países no*

hispanohablantes, ¿es más intensa con instituciones dedicadas a la difusión de otras lenguas románicas que con otras?

Colaboración con secciones de estudios latinoamericanos ... de la universidad.

Colaboración en la difusión de series de películas organizadas por otras instituciones.

3. *Si otras organizaciones dedicadas a la promoción del español son activas en su región, ¿existe una colaboración con ellas? ¿En qué puntos y asuntos?*

Promoción de las actividades de dichas organizaciones: Instituto Cervantes, actos culturales en Nueva York, ciclo de cine del Trinity College ...

Organigrama

1. *¿Cuál es el organigrama local?*

Director del Centro, dos ayudantes.

2. *¿Existen criterios específicos y una duración estándar de la estancia (eventualmente con posibilidad de prolongación) para las funciones de gestión?*

El director es nombrado por seis años generalmente.

3. *¿Los funcionarios del centro tienen que ser españoles, hispanohablantes o estadounidenses?*

El director y uno de los ayudantes es español ... el otro, estadounidense.

4. *¿Los funcionarios del centro son designados por la Consejería de Educación de la Embajada española o por la universidad?*

Por ambas los dos primeros; por la universidad el colaborador estadounidense.

5. *¿Cuál es la autonomía de su centro en su relación con la sede principal p.e. para la organización de clases o actividades?*

Se debe recibir el Vº Bº de la Consejería.

6. *Si tiene experiencia tanto con EE.UU. como con el trabajo en Canadá, ¿cuáles son las diferencias pertinentes para su trabajo entre EE.UU. y Canadá?*

En ambos países los profesores de español son muy entusiastas.

7. *¿Cómo se decide dónde se implanta un nuevo centro?*

Depende de los acuerdos que se firmen con el estado.

8. *¿Se planea la apertura de más centros en EE.UU. o Canadá? ¿Dónde y cuándo?*

Lo desconozco.

Promoción de la lengua

1. *¿Cuál es la importancia de la promoción de la lengua en su programa, en términos de presupuesto, funcionarios, actividades, ...?*

Se promueve lengua y cultura.

2. *¿Cuál es la evolución de esta posición p.e. en términos de presupuesto, tipo de actividades, prioridades, consejos de la sede principal, grupos destinatarios?*

Está en constante remodelación.

3. *¿Existen campañas diferentes según la región destinataria o el grupo destinatario (p.e. varios grupos étnicos, sociales, profesionales)? ¿Para qué grupos?*

Somos bastante independientes y procuramos adaptarnos a las necesidades que nos muestra el profesorado local.

4. *En algunos estados de EE.UU. o provincias de Canadá, se discute sobre el estatuto del español. ¿Hay esfuerzos por parte de su centro para mejorar el estatuto oficial del español en EE.UU. y Canadá o en regiones determinadas?*

Si, en tanto que nuestra actividad puede influir en ello.

Centros de recursos de Bloomington, Indiana
José Antonio Laguna

26/09/2002
asesor técnico, director

Estimada Sra. De Cock:

Nuestra actividad de enseñanza del español en los estados de Indiana y Kentucky consiste en la presencia de profesores españoles (19 en cada uno de estos estados) que, en el marco de un programa llamado "Programa de Profesores Visitantes", enseñan español en escuelas estadounidenses en todos los niveles de la enseñanza obligatoria, desde los grados de kinder a 12, o sea alumnos de 5 a 18 años.

Estos profesores son españoles y vienen a Estados Unidos normalmente por un período de 1 a 3 años, y reciben sus salarios de las administraciones educativas americanas.

La Consejería de Educación no tiene en estos estados centros de titularidad española, luego la enseñanza sigue las directrices impuestas por las autoridades americanas.

Los materiales didácticos que usan los profesores visitantes utilizan las variedades lingüísticas de los diferentes países de habla española, es decir, no se da preferencia a la variedad de un determinado país.

Creo que esto es un resumen de lo que puedo decirle. Si desea más información, por favor, vuelva a contactar conmigo.

Reciba un cordial saludo.

José Antonio Laguna

Asesor Técnico

Enseñanza

1. *¿A qué público se dirigen estas aulas (españoles, hispanohablantes, estadounidenses, edad,...)?*

Todas las nacionalidades; edades de 7 a 18.

2. *¿Cuál es la norma que se enseña en su sede, p.e. RAE? ¿Hay diferencias con la de las sedes en Europa?*

ESO y Bachiller

3. *¿Cómo se determinan los niveles en los cuales se reparten los estudiantes, p.e. test de admisión para expresión / comprensión, escrita y / u oral?*

Por exámenes académicos progreso en las clases regulares y recomendación de profesores. Evaluación continua.

4. *Si existe un solo método de enseñanza del español utilizado en todas las consejerías, ¿cuál es? Si se acude a veces a métodos específicos (p.e. contrastivos), ¿en qué circunstancias?*

Creo que a lo que Ud. se refieres los métodos de los colegios Magnets de inmersión.

5. *¿Se nota una evolución en el número de estudiantes? ¿A qué causa(s) se debe, en su opinión, esta evolución?*

A la enseñanza continua y lectura en español.

6. *¿Se nota una evolución en el nivel de los alumnos? ¿A qué se debe esta evolución?*

Si yo creo que al currículo de material didáctico del as editoriales españolas.

7. *El español no representa únicamente la lengua de España sino también la del continente latinoamericano. ¿Tratan de integrar ambos focos culturales en su programa? ¿A qué nivel (el centro, la Consejería, el MEC,...) y cómo se procede a la selección del temario?*

Se combinan editoriales como Santillana pero editada y publicada en Puerto Rico con temas latinoamericanos al igual que expresiones, vocabulario, etc.

8. *¿Hay criterios específicos para la selección de profesores, p.e. una carrera especializada, la nacionalidad española, ser un hispanohablante nativo,...?*

Si.

9. *¿Cómo se concretiza el asesoramiento a profesores de español para hispanohablantes?*

Por cursillos de mejoramiento docente.

DELE

1. *¿Hay aulas preparativas específicamente para el DELE?*

Esto es información que compete al Instituto Cervantes.

2. *El DELE se organiza en colaboración entre la Consejería de Educación y Ciencia de la Embajada de España y el Instituto Cervantes. ¿Su centro tiene una tarea en la organización del DELE? ¿Cuál es?*

Se supervisan los exámenes en esta Agregaduría.

Otras instituciones

1. *Si otras organizaciones dedicadas a la promoción del español son activas en su región, ¿existe una colaboración con ellas? ¿En qué puntos y asuntos?*

Si. Por ejemplo el programa de Bilingüismo y "Magnet" del Distrito público de educación.

Organigrama

1. *¿Existen criterios específicos y una duración estándar de la estancia (eventualmente con posibilidad de prolongación) para las funciones de gestión?*

Si

2. *¿Los funcionarios del centro tienen que ser españoles, hispanohablantes o estadounidenses?*
Españoles.

3. *¿Los funcionarios del centro son designados por la Consejería de Educación de la Embajada española o por la universidad?*

Son convocados las plazas para las selección en el Boletín Oficial del Estado pero los evalúan y entrevistan los Directores norteamericanos,

4. *¿Cuál es la autonomía de su centro en su relación con la sede principal p.e. para la organización de clases o actividades?*

Son independientes pero se rigen por el Estado y por el convenio bilateral con España.

5. *Si tiene experiencia tanto con EE.UU. como con el trabajo en Canadá, ¿cuáles son las diferencias pertinentes para su trabajo entre EE.UU. y Canadá?*

El sistema burocrático y las programaciones académicas del as clases.

6. *¿Cómo se decide dónde se implanta un nuevo centro?*

No sé.

Promoción de la lengua

1. *¿Cuál es la importancia de la promoción de la lengua en su programa, en términos de presupuesto, funcionarios, actividades, ...?*

Es muy importante

2. *¿Cuál es la evolución de esta posición p.e. en términos de presupuesto, tipo de actividades, prioridades, consejos de la sede principal, grupos destinatarios?*

3. *Las empresas, especialmente en Miami donde la mayoría de la población es hispanohablante.*

¿Existen campañas diferentes según la región destinataria o el grupo destinatario (p.e. varios grupos étnicos, sociales, profesionales)? ¿Para qué grupos?

No.

4. *En algunos estados de EE.UU. o provincias de Canadá, se discute sobre el estatuto del español. ¿Hay esfuerzos por parte de su centro para mejorar el estatuto oficial del español en EE.UU. y Canadá o en regiones determinadas?*

No sé.

Centro de recursos de Albuquerque, New Mexico
José Haering

30/08/2002
director

Enseñanza

1. *¿Qué tipo de aulas imparten?*

Aulas especializadas en enseñar a maestros.

2. *¿A qué público se dirigen estas aulas (españoles, hispanohablantes, estadounidenses, edad,...)?*

Maestros norteamericanos y españoles.

3. *¿Cuál es la norma que se enseña en su sede, p.e. RAE? ¿Hay diferencias con la de las sedes en Europa?*

No hay una norma fuerte, los profesores son españoles de distintos lugares.

4. *¿Cómo se determinan los niveles en los cuales se reparten los estudiantes, p.e. test de admisión para expresión / comprensión, escrita y / u oral?*

Efectivamente mediante una prueba ad hoc.

5. *Si existe un solo método de enseñanza del español utilizado en todas las consejerías, ¿cuál es? Si se acude a veces a métodos específicos (p.e. contrastivos), ¿en qué circunstancias?*

No existe un único método de español. Sería un problema grande esta unificación. Protestarían los autores de otros métodos.

6. *¿Se nota una evolución en el número de estudiantes? ¿A qué causa(s) se debe, en su opinión, esta evolución?*

Cada vez hay más interés por el español en este país.

7. *¿Se nota una evolución en el nivel de los alumnos? ¿A qué se debe esta evolución?*

Con el reducido número de alumnos que tenemos en nuestros cursos no podemos hablar de evolución y hacer una estadística.

8. *El español no representa únicamente la lengua de España sino también la del continente latinoamericano. ¿Tratan de integrar ambos focos culturales en su programa? ¿A qué nivel (el centro, la Consejería, el MEC,...) y cómo se procede a la selección del temario?*

Se tiene intuitivamente en cuenta el español de este continente en los cursos de español. La consejería lo tiene muy en cuenta en sus publicaciones.

9. *¿Hay criterios específicos para la selección de profesores, p.e. una carrera especializada, la nacionalidad española, ser un hispanohablante nativo,...?*

Una conjunción de todos esos elementos.

10. *¿Cómo se concretiza el asesoramiento a profesores de español para hispanohablantes?*

Mediante cursillos.

11. *¿Cómo se concretiza el asesoramiento a profesores de español como lengua extranjera?*

Mediante cursillos y libros específicos que están en este centro.

DELE

1. *¿Hay aulas preparativas específicamente para el DELE?*

El Instituto Cervantes tiene sede en Albuquerque.

2. *El DELE se organiza en colaboración entre la Consejería de Educación y Ciencia de la Embajada de España y el Instituto Cervantes. ¿Su centro tiene una tarea en la organización del DELE? ¿Cuál es?*

Sin respuesta.

Otras instituciones

1. *Existen instituciones semejantes para otros idiomas (p.e. la Délégation pédagogique de France,...) ¿Establece Usted la comparación con instituciones semejantes para otros idiomas, p.e. redactando estudios comparativos sobre el tipo de actividades?*

Prácticamente no hay en esta ciudad.

2. *¿Existe una colaboración con instituciones semejantes de otros países, que sean hispanohablantes o no? Si hay una colaboración con servicios de países no hispanohablantes, ¿es más intensa con instituciones dedicadas a la difusión de otras lenguas románicas que con otras?*

En este centro no.

3. *Si otras organizaciones dedicadas a la promoción del español son activas en su región, ¿existe una colaboración con ellas? ¿En qué puntos y asuntos?*

Por supuesto colaboramos y ayudamos a las asociaciones de profesores de español y a asociaciones de preservación de lo hispánico. Asesoramiento y alguna conferencia que otra, aparte de la invitación a nuestras actividades culturales. Desde el punto de vista cultural, en estos últimos tres cursos únicamente hemos organizado ciclos de cine. Este año también vamos a organizar otro.

* Desde el punto de vista cultural, en estos últimos tres cursos únicamente hemos organizado ciclos de cine. Este año también vamos a organizar otro.

Organigrama

1. ¿Cuál es el organigrama local?

Un director, que soy yo, y una ayudante a tiempo parcial del programa de asistentes de lengua y cultura del MEC.

2. ¿Existen criterios específicos y una duración estándar de la estancia (eventualmente con posibilidad de prolongación) para las funciones de gestión?

Los funcionarios españoles en el extranjero solo pueden estar un máximo de seis años y los ayudantes un solo año.

3. ¿Los funcionarios del centro tienen que ser españoles, hispanohablantes o estadounidenses?

Somos únicamente españoles, menos cuando hay mucho trabajo y contratamos a una persona, que no tiene porque saber español, en labores administrativas durante un corto periodo de tiempo.

4. ¿Los funcionarios del centro son designados por la Consejería de Educación de la Embajada española o por la universidad?

Consejería por supuesto.

5. ¿Cuál es la autonomía de su centro en su relación con la sede principal p.e. para la organización de clases o actividades?

Enorme.

6. Si tiene experiencia tanto con EE.UU. como con el trabajo en Canadá, ¿cuáles son las diferencias pertinentes para su trabajo entre EE.UU. y Canadá?

No la tengo.

7. ¿Cómo se decide dónde se implanta un nuevo centro?

La Consejería habla con la Subdirección General de Cooperación Internacional de la que dependemos y supongo que la última palabra la tiene el Ministro.

8. ¿Se planea la apertura de más centros en EE.UU. o Canadá? ¿Dónde y cuándo?

No lo sé, eso lo decide la Consejería.

Promoción de la lengua

1. ¿Cuál es la importancia de la promoción de la lengua en su programa, en términos de presupuesto, funcionarios, actividades, ...?

Fundamental, primordial, esencial.

2. *¿Cuál es la evolución de esta posición p.e. en términos de presupuesto, tipo de actividades, prioridades, consejos de la sede principal, grupos destinatarios?*

Cada vez a más.

3. *¿Existen campañas diferentes según la región destinataria o el grupo destinatario (p.e. varios grupos étnicos, sociales, profesionales)? ¿Para qué grupos?*

Pues por ejemplo, durante muchos años nos hemos dedicado a la enseñanza primaria y secundaria y ahora acabamos de empezar un programa para traer españoles a ayudar, dando clases, etc. En los departamentos de español de universidades americanas.

4. *En algunos estados de EE.UU. o provincias de Canadá, se discute sobre el estatuto del español. ¿Hay esfuerzos por parte de su centro para mejorar el estatuto oficial del español en EE.UU. y Canadá o en regiones determinadas?*

No directamente. Este centro quiere prestigiar la lengua española, pero nunca incidiendo en la legislación educativa del país. Tendríamos que contactar a políticos y ser una especie de 'lobby' que no queremos ser.

Centro de recursos de Baton Rouge, Louisiana
Montserrat Dejuán

15/08/2002
asesora técnica

Enseñanza

1. *¿Qué tipo de aulas imparten?*

- a) El Asesor del Centro de Recursos imparte talleres de formación para profesores de español.
- b) Los Profesores del Programa Profesores Visitantes imparten aulas de español como lengua y también enseñan en programas elementales de Inmersión en lengua española.

2. *¿A qué público se dirigen estas aulas (españoles, hispanohablantes, estadounidenses, edad,...)?*

- a) Profesores de español españoles, hispanoamericanos y estadounidenses de todos los niveles de enseñanza.
- b) Escuelas Primarias y secundarias.

3. *¿Cuál es la norma que se enseña en su sede, p.e. RAE? ¿Hay diferencias con la de las sedes en Europa?*

Se enseña español estándar [sic!] respetando las diferencias entre las normas de todos los países hispanoamericanos.

4. *¿Cómo se determinan los niveles en los cuales se reparten los estudiantes, p.e. test de admisión para expresión / comprensión, escrita y / u oral?*

Como nuestros profesores están integrados en las escuelas públicas, éstas son las que determinan el reparto de alumnos según niveles los cuales suelen coincidir con el número de años en que se ha estudiado español.

5. *Si existe un solo método de enseñanza del español utilizado en todas las consejerías, ¿cuál es? Si se acude a veces a métodos específicos (p.e. contrastivos), ¿en qué circunstancias?*

Misma respuesta anterior.

6. *¿Se nota una evolución en el número de estudiantes? ¿A qué causa(s) se debe, en su opinión, esta evolución?*

En Luisiana el número de estudiantes de español va en aumento, especialmente en la escuela secundaria, aunque hay pocas estadísticas fiables. En mi opinión el aumento se debe a que tanto alumnos como padres ven cada día más utilidad práctica al estudio del español respecto al de otras lenguas extranjeras.

7. *¿Se nota una evolución en el nivel de los alumnos? ¿A qué se debe esta evolución?*

No sé.

8. *El español no representa únicamente la lengua de España sino también la del continente latinoamericano. ¿Tratan de integrar ambos focos culturales en su programa? ¿A qué nivel (el centro, la Consejería, el MEC,...) y cómo se procede a la selección del temario?*

Normalmente los libros de texto de lengua española en la escuela pública norteamericana integran ambos focos culturales. Desde el Centro de recursos de Louisiana State University también procuramos integrar todos los países hispanoparlantes [sic!] en nuestra selección de actividades culturales para la comunidad.

9. *¿Hay criterios específicos para la selección de profesores, p.e. una carrera especializada, la nacionalidad española, ser un hispanohablante nativo,...?*

Los profesores que el Ministerio de Educación de España selecciona para enseñar en Luisiana han de tener la nacionalidad española y ser Maestros de escuelas Primarias o Licenciados con títulos de capacidad pedagógica.

10. *¿Cómo se concretiza el asesoramiento a profesores de español para hispanohablantes?*

No existe en Luisiana español para hispanohablantes en la escuela pública.

11. *¿Cómo se concretiza el asesoramiento a profesores de español como lengua extranjera?*

En un curso de acogida y talleres a lo largo del año escolar, en observaciones de clases y asesoramiento bibliográfico.

DELE

1. *¿Hay aulas preparativas específicamente para el DELE?*

No.

Otras instituciones

1. *Existen instituciones semejantes para otros idiomas (p.e. la *délégation pédagogique de France*,...) ¿Establece Usted la comparación con instituciones semejantes para otros idiomas, p.e. redactando estudios comparativos sobre el tipo de actividades?*

Si, existen los Ministerios de Educación de Francia y de Bélgica . De momento no se han hecho comparaciones formales.

* *Querría saber si los lazos históricos entre Luisiana y Francia influyen de una manera u otra su trabajo.*

a) Tengo excelentes relaciones con los representantes de Francia y Bélgica, especialmente con sus Asesores Pedagógicos. Juntos intentamos promover iniciativas para un mejor tratamiento de nuestro profesorado dentro del sistema educativo de Luisiana a la vez que intercambiamos ideas pedagógicas.

b) El Codofil (Council for the development of French in Louisiana) ha facilitado en varias ocasiones la integración tanto académica como personal de los profesores de español en Luisiana, especialmente cuando no existía un representante del Ministerio de Educación de España.

c) En general, sin embargo, falta consolidar la enseñanza del español en Luisiana y promover la presencia en el gobierno de Luisiana de una Institución similar al Codofil respecto a la lengua española para poder empezar a colaborar de una manera igualitaria con Francia.

2. *¿Existe una colaboración con instituciones semejantes de otros países, que sean hispanohablantes o no? Si hay una colaboración con servicios de países no hispanohablantes, ¿es más intensa con instituciones dedicadas a la difusión de otras lenguas románicas que con otras?*

No.

3. *Si otras organizaciones dedicadas a la promoción del español son activas en su región, ¿existe una colaboración con ellas? ¿En qué puntos y asuntos?*

Colaboramos con Asociaciones de profesores de español participando en congresos, y concediendo premios a profesores y alumnos.

Organigrama

1. *¿Cuál es el organigrama local?*

El Asesor lingüístico en Luisiana tiene su oficina en un Centro de Recursos de Louisiana State University, financiada en parte por dicha Universidad y en parte por el Ministerio de educación, Cultura y Deporte de España. Este Centro forma parte de la red de centros de la Demarcación Sur, Asesores de Georgia, North Carolina, South Carolina, Texas, Tennessee y Florida, cuya cabeza es el Agregado de Educación del Consulado de General de España en Miami que, a su vez, depende del Consejero de Educación de la Embajada de España en Washington, DC.

2. *¿Existen criterios específicos y una duración estándar de la estancia (eventualmente con posibilidad de prolongación) para las funciones de gestión?*

La duración estándar de las funciones de gestión es de tres años, prorrogables a seis si persiste la necesidad de la plaza.

3. *¿Los funcionarios del centro tienen que ser españoles, hispanohablantes o estadounidenses?*

Los funcionarios tienen que ser españoles aunque pueden efectuar trabajos en el Centro de Recursos otro personal.

4. *¿Los funcionarios del centro son designados por la Consejería de Educación de la Embajada española o por la universidad?*

De nuevo, los funcionarios son designados por la Consejería de Educación. El personal restante por la Universidad.

5. *¿Cuál es la autonomía de su centro en su relación con la sede principal p.e. para la organización de clases o actividades?*

El Centro gestiona los programas comunes promovidos por la Consejería de Educación de la Embajada de España, es decir los programas de Profesores Visitantes, Auxiliares de conversación, Cursos de verano en Universidades españolas, y Programas de Intercambio de escuelas y de profesores. En cuanto a los programas culturales que se organizan en colaboración con la Universidad el Centro disponen de autonomía.

6. *Si tiene experiencia tanto con EE.UU. como con el trabajo en Canadá, ¿cuáles son las diferencias pertinentes para su trabajo entre EE.UU. y Canadá?*

No tengo experiencia.

7. *¿Cómo se decide dónde se implanta un nuevo centro?*

En general por la demanda de profesorado de español.

8. *¿Se planea la apertura de más centros en EE.UU. o Canadá? ¿Dónde y cuándo?*

El programa está en continua expansión pero las decisiones se toman en Madrid, asesorados por el Consejero.

Promoción de la lengua

1. *¿Cuál es la importancia de la promoción de la lengua en su programa, en términos de presupuesto, funcionarios, actividades, ...?*

Habría que hacer la pregunta a los responsables del Programa (La subdirección General de Cooperación Internacional del Ministerio de Educación, Cultura y Deporte y el Consejero de Educación en EE.UU.

2. *¿Cuál es la evolución de esta posición p.e. en términos de presupuesto, tipo de actividades, prioridades, consejos de la sede principal, grupos destinatarios?*

Siempre hay pobreza de presupuestos.

3. *¿Existen campañas diferentes según la región destinataria o el grupo destinatario (p.e. varios grupos étnicos, sociales, profesionales)? ¿Para qué grupos?*

Si.

** Ud. mencionó que hay campañas para grupos específicos. Podría darme ejemplos concretos de qué grupos se trata?*

Después de releer el cuestionario y mis respuestas la verdad es que no acabo de entender a qué campañas se refiere a pesar de que yo haya contestado que sí.

4. *En algunos estados de EE.UU. o provincias de Canadá, se discute sobre el estatuto del español. ¿Hay esfuerzos por parte de su centro para mejorar el estatuto oficial del español en EE.UU. y Canadá o en regiones determinadas?*

Esfuerzos indirectos al nivel del imagen.

Oficina de Educación de Houston, Texas
Carmen Gil García

06/11/2002
asesora técnica

Enseñanza

1. *¿Qué tipo de aulas imparten?*

Primaria, secundaria y universidades.

2. *¿A qué público se dirigen estas aulas (españoles, hispanohablantes, estadounidenses, edad,...)?*

A todos.

3. *¿Cuál es la norma que se enseña en su sede, p.e. RAE? ¿Hay diferencias con la de las sedes en Europa?*

Español y sus variantes.

4. *¿Cómo se determinan los niveles en los cuales se reparten los estudiantes, p.e. test de admisión para expresión / comprensión, escrita y / u oral?*

Depende de los centros.

5. *Si existe un solo método de enseñanza del español utilizado en todas las consejerías, ¿cuál es? Si se acude a veces a métodos específicos (p.e. contrastivos), ¿en qué circunstancias?*

Depende de centros y alumnos.

6. *¿Se nota una evolución en el número de estudiantes? ¿A qué causa(s) se debe, en su opinión, esta evolución?*

Gran demanda debido al aumento de población hispana.

7. *¿Se nota una evolución en el nivel de los alumnos? ¿A qué se debe esta evolución?*

Sí. Debido a la demanda en el mercado de trabajo por ese aumento de población hispana y al comercio con Hispanoamérica.

8. *El español no representa únicamente la lengua de España sino también la del continente latinoamericano. ¿Tratan de integrar ambos focos culturales en su programa? ¿A qué nivel (el centro, la Consejería, el MEC,...) y cómo se procede a la selección del temario?*

Sí se intentan integrar. A todos los niveles.

9. *¿Hay criterios específicos para la selección de profesores, p.e. una carrera especializada, la nacionalidad española, ser un hispanohablante nativo,...?*

Los criterios se marcan en las distintas convocatorias del Boletín Oficial del estado español. Se pide, normalmente, títulos universitarios y nacionalidad española.

10. *¿Cómo se concretiza el asesoramiento a profesores de español para hispanohablantes?*

A través de cursos de formación.

11. *¿Cómo se concretiza el asesoramiento a profesores de español como lengua extranjera?*

Cursos de formación.

DELE

1. *¿Hay aulas preparativas específicamente para el DELE?*

Sí. En las ciudades donde existe un centro del Instituto Cervantes.

2. *El DELE se organiza en colaboración entre la Consejería de Educación y Ciencia de la Embajada de España y el Instituto Cervantes. ¿Su centro tiene una tarea en la organización del DELE? ¿Cuál es?*

Se está empezando a organizar en la Universidad de Houston.

Otras instituciones

1. *Existen instituciones semejantes para otros idiomas (p.e. la *délégation pédagogique de France*,...) ¿Establece Usted la comparación con instituciones semejantes para otros idiomas, p.e. redactando estudios comparativos sobre el tipo de actividades?*

Sí.

2. *¿Existe una colaboración con instituciones semejantes de otros países, que sean hispanohablantes o no? Si hay una colaboración con servicios de países no hispanohablantes, ¿es más intensa con instituciones dedicadas a la difusión de otras lenguas románicas que con otras?*

Se colabora especialmente con instituciones que se dedican a la difusión del español.

3. *Si otras organizaciones dedicadas a la promoción del español son activas en su región, ¿existe una colaboración con ellas? ¿En qué puntos y asuntos?*

Sí existe. En organización de eventos comunes.

Organigrama

1. *¿Existen criterios específicos y una duración estándar de la estancia (eventualmente con posibilidad de prolongación) para las funciones de gestión?*

Sí hay criterios específicos. Salen en convocatoria del MEC.

2. *¿Los funcionarios del centro tienen que ser españoles, hispanohablantes o estadounidenses?*

No todas son funcionarios, pero todos deben ser españoles.

3. *¿Los funcionarios del centro son designados por la Consejería de Educación de la Embajada española o por la universidad?*

Por la Consejería.

4. *¿Cómo se decide dónde se implanta un nuevo centro?*

Lo decide el MEC.

Canadá

Oficina de Educación, Ottawa, Ontario
Maria José Saladich Garriga

04/06/2002
asesora técnica

Enseñanza

1. *¿Qué tipo de aulas imparten?*

La Oficina de Educación no imparte enseñanza del español.

DELE

1. *El DELE se organiza en colaboración entre el MEC y el Instituto Cervantes. ¿La oficina tiene una tarea?*

La Oficina de Educación de la Embajada de España Coordina el DELE en todo Canadá. Encontrará los centros de Examen de Canadá en:

<http://www.docuweb.ca/SpainInCanada/spanish/educat/dele.html>

Otras instituciones

1. *Existen instituciones semejantes para otros idiomas (p.e. la délégation pédagogique de France,...) ¿Establece Usted la comparación con instituciones semejantes para otros idiomas, p.e. redactando estudios comparativos sobre el tipo de actividades?*

No.

2. *¿Existe una colaboración con Consejerías, Oficinas (o instituciones semejantes) de otros países, que sean hispanohablantes o no? Si hay una colaboración con servicios de países no hispanohablantes, ¿es más intensa con instituciones dedicadas a la difusión de otras lenguas románicas que con otras?*

No existe de forma sistemática.

3. *Las dos instituciones principales para la difusión del español son la Consejería of la Oficina de Educación de las Embajada Española y el Instituto Cervantes. ¿En qué punto o en qué puntos y asuntos existe una colaboración entre ambos?*

Al no haber Instituto Cervantes en Canadá, no existe colaboración.

4. *En caso de que otras organizaciones se dediquen a la promoción del español en su región, ¿existe una colaboración con ellas? ¿En qué puntos y asuntos?*

Mediante los programas de la Consejería.

5. *¿En qué puntos o asuntos existe una colaboración con la Consejería en EE.UU.?*

La Oficina de Educación de la Embajada de España depende de la Consejería de EE.UU.

Organigrama

1. *¿Cuál es el organigrama local?*

En Canadá hay tres Asesoras Técnicas. Una en la Oficina de Educación, otra en el Centro de Recursos de Montreal en la Universidad de Montreal y otra en el Centro de Recursos de la Universidad de York (Toronto). Dependemos directamente de la Consejería de Educación de Washington.

2. *¿Existen criterios específicos y una duración estándar de la estancia (eventualmente con posibilidad de prolongación) para las funciones de gestión?*

Los Asesores Técnicos son contratados por un período máximo de seis años que se divide en los siguientes períodos: 1 año, 3 años, 6 años. El paso del primer año al tercer año depende de una evaluación realizada por la Inspección del MECD.

3. *¿Cuál es la autonomía de su centro en su relación con la sede principal p.e. para la organización de clases o actividades?*

La Oficina de Educación no organiza clases y las actividades que organiza son aprobadas y coordinadas desde la Consejería.

Promoción de la lengua

1. *¿Cuál es la importancia de la promoción de la lengua en su programa, en términos de presupuesto, funcionarios, actividades, ...?*

La labor desarrollada por las Asesoras Técnicas de Canadá depende de la Consejería de Educación de Washington por lo que no dispone de presupuesto para las actividades. Todas las actividades realizadas son financiadas por la Consejería en función de las necesidades. Los centros de recursos anteriormente mencionados también disponen de presupuesto aportado por las Universidades donde se ubican.

2. *En algunas provincias de Canadá, se discute sobre el estatuto del español. ¿Hay esfuerzos por parte de la Oficina para mejorar el estatuto oficial del español en Canadá o en regiones determinadas?*

El español en Canadá es una lengua extranjera que va adquiriendo más y más importancia en las provincias de British Columbia, Alberta, Manitoba, Saskatchewan, Ontario, Quebec y en las Marítimas.

Centros

1. *En colaboración con universidades locales, hay centros de recursos en Canadá. ¿Cuáles son sus responsabilidades?*

Como hemos mencionado anteriormente hay dos centros de Recursos y éstas son sus funciones:

1. Poner a disposición de investigadores, profesores, estudiantes, instituciones educativas, coordinadores y administradores involucrados en programas de español impartidos dentro del sistema escolar de Québec y Ontario, una amplia dotación de libros, programas informáticos y materiales didácticos, tanto impresos como audiovisuales.
2. Establecer un sistema adecuado que permita a las instituciones educativas utilizar estos fondos bibliográficos y audiovisuales, en colaboración con la Universidades respectivas.
3. Mantener una exposición permanente de muestras de libros y demás materiales, accesible a las diferentes instituciones educativas.
4. Organizar talleres, seminarios y grupos de trabajo sobre temas relacionados con la enseñanza del español impartida dentro del sistema escolar de Québec y Ontario respectivamente, y con la investigación sobre la lingüística y la didáctica de este idioma.
5. Organizar conferencias, ciclos de cine y todo tipo de iniciativas para la proyección de la cultura española en Canadá.
6. Promover y participar en cuantas iniciativas se estimen convenientes y tiendan a favorecer la adquisición y buen uso del español a los alumnos de los distintos niveles educativos, con el fin de aumentar su prestigio tanto académico como social.
7. Mantener vínculos lingüísticos y culturales con España de los españoles e hispanos residentes en Canadá.
8. Promoción y coordinación de los programas de la Consejería de Educación.

2. *¿Los puestos son ocupados por españoles, hispanohablantes o estadounidenses?*

Los puestos son ocupados por Asesores Técnicos dependientes del MECD.

3. *¿Cómo se decide dónde se implanta un nuevo centro?*

En función de la demanda y el tipo de Universidad que lo solicita.

4. *¿Se planea la apertura de más centros en Canadá? ¿Dónde y cuándo?*

De momento no.

5. *¿Cómo se define la diferencia entre la Oficina de Educación en Ottawa y la Consejería de Educación en EE.UU.?*

Que la Oficina de Educación de Ottawa es una oficina dependiente de la Consejería de Educación en EEUU.

Centro de recursos de Montreal, Québec
María del Carmen Gardelegui Pérez de Villareal

05/06/2002
asesora técnica

Enseñanza

1. *¿Qué tipo de aulas imparten?*

Formación de profesores de español.

2. *¿A qué público se dirigen estas aulas (españoles, hispanohablantes, estadounidenses, edad,...)?*

Hispanohablantes, canadienses edades variadas.

3. *¿Cuál es la norma que se enseña en su sede, p.e. RAE? ¿Hay diferencias con la de las sedes en Europa?*

Español normativo y sus variantes.

4. *¿Cómo se determinan los niveles en los cuales se reparten los estudiantes, p.e. test de admisión para expresión / comprensión, escrita y / u oral?*

Para acceder a los cursos tienen que haber hecho otros ya determinados.

5. *Si existe un solo método de enseñanza del español utilizado en todas las consejerías, ¿cuál es? Si se acude a veces a métodos específicos (p.e. contrastivos), ¿en qué circunstancias?*

No hay un solo método.

6. *¿Se nota una evolución en el número de estudiantes? ¿A qué causa(s) se debe, en su opinión, esta evolución?*

Sí hay evolución. Se debe a la necesidad por razones económicas y turísticas entre otras.

7. *¿Se nota una evolución en el nivel de los alumnos? ¿A qué se debe esta evolución?*

Supongo que por la evolución de la metodología.

8. *El español no representa únicamente la lengua de España sino también la del continente latinoamericano. ¿Tratan de integrar ambos focos culturales en su programa? ¿A qué nivel (el centro, la Consejería, el MEC,...) y cómo se procede a la selección del temario?*

Sí está integrado. Conferenciantes, profesores, métodos, divulgación cultural, etc.

9. *¿Hay criterios específicos para la selección de profesores, p.e. una carrera especializada, la nacionalidad española, ser un hispanohablante nativo,...?*

Carrera especializada, certificado de enseñanza, nivel de español.

10. *¿Cómo se concretiza el asesoramiento a profesores de español para hispanohablantes?*

No comprendo la pregunta, los profesores de español son para hispanohablantes y para no hispanohablantes sin hacer distingos.

11. *¿Cómo se concretiza el asesoramiento a profesores de español como lengua extranjera?*

Cursos de formación, talleres, conferencias, grupos de trabajo, elaboración del programa de español para la secundaria, etc.

DELE

1. *¿Hay aulas preparativas específicamente para el DELE?*

No.

2. *El DELE se organiza en colaboración entre la Consejería de Educación y Ciencia de la Embajada de España y el Instituto Cervantes. ¿Su centro tiene una tarea en la organización del DELE? ¿Cuál es?*

Publicidad, coordinación y organización.

Otras instituciones

1. *Existen instituciones semejantes para otros idiomas (p.e. la *délégation pédagogique de France*,...) ¿Establece Usted la comparación con instituciones semejantes para otros idiomas, p.e. redactando estudios comparativos sobre el tipo de actividades?*

Sí.

2. *¿Existe una colaboración con instituciones semejantes de otros países, que sean hispanohablantes o no? Si hay una colaboración con servicios de países no hispanohablantes, ¿es más intensa con instituciones dedicadas a la difusión de otras lenguas románicas que con otras?*

Sí, el COLAM (Colegio de las Américas)

No especialmente.

3. *Si otras organizaciones dedicadas a la promoción del español son activas en su región, ¿existe una colaboración con ellas? ¿En qué puntos y asuntos?*

En todos los puntos, la unión hace la fuerza.

Organigrama

1. *¿Cuál es el organigrama local?*

Un funcionario español, un auxiliar español y dos auxiliares canadienses.

2. *¿Existen criterios específicos y una duración estándar de la estancia (eventualmente con posibilidad de prolongación) para las funciones de gestión?*

Sí.

3. *¿Los funcionarios del centro tienen que ser españoles, hispanohablantes o estadounidenses?*

Tienen que ser lógicamente hispanohablantes, no importa su origen.

4. *¿Los funcionarios del centro son designados por la Consejería de Educación de la Embajada española o por la universidad?*

Dos por España y dos por la universidad.

5. *¿Cuál es la autonomía de su centro en su relación con la sede principal p.e. para la organización de clases o actividades?*

Buena pero todo se hace conjuntamente.

6. *Si tiene experiencia tanto con EE.UU. como con el trabajo en Canadá, ¿cuáles son las diferencias pertinentes para su trabajo entre EE.UU. y Canadá?*

Lo desconozco.

7. *¿Cómo se decide dónde se implanta un nuevo centro?*

Por las necesidades.

8. *¿Se planea la apertura de más centros en EE.UU. o Canadá? ¿Dónde y cuándo?*

No lo sé.

Promoción de la lengua

1. *¿Cuál es la importancia de la promoción de la lengua en su programa, en términos de presupuesto, funcionarios, actividades, ...?*

Primordial.

2. *¿Cuál es la evolución de esta posición p.e. en términos de presupuesto, tipo de actividades, prioridades, consejos de la sede principal, grupos destinatarios?*

Evoluciona lógicamente.

3. *¿Existen campañas diferentes según la región destinataria o el grupo destinatario (p.e. varios grupos étnicos, sociales, profesionales)? ¿Para qué grupos?*

Creo que sí, depende del sistema educativo de la provincia y de la implantación del español.

4. *En algunos estados de EE.UU. o provincias de Canadá, se discute sobre el estatuto del español. ¿Hay esfuerzos por parte de su centro para mejorar el estatuto oficial del español en EE.UU. y Canadá o en regiones determinadas?*

Por supuesto que estamos en contacto con las autoridades educativas pertinentes para mejorarlo.

Enseñanza

1. *¿Qué tipo de aulas imparten?*

No se imparten clases en el Centro. Se orienta al profesorado de español con talleres, conferencias, préstamos de nuestros fondos, etc.

2. *El español no representa únicamente la lengua de España sino también la del continente latinoamericano. ¿Tratan de integrar ambos focos culturales en su programa? ¿A qué nivel (el centro, la Consejería, el MEC,...) y cómo se procede a la selección del temario?*

Se tiene en cuenta ya que la gran mayoría del profesorado de español aquí es latinoamericano.

3. *¿Cómo se concretiza el asesoramiento a profesores de español como lengua extranjera?*

A través de actividades didácticas, talleres, charlas de representantes de editoriales, profesores de universidades, etc.

DELE

1. *¿Hay aulas preparativas específicamente para el DELE?*

No se imparten clases en el Centro aunque se facilitan clases privadas para quien lo pide.

2. *El DELE se organiza en colaboración entre la Consejería de Educación y Ciencia de la Embajada de España y el Instituto Cervantes. ¿Su centro tiene una tarea en la organización del DELE? ¿Cuál es?*

Centro examinador dependiente del centro coordinador del examen (Oficina de Educación en Ottawa).

Otras instituciones

1. *Existen instituciones semejantes para otros idiomas (p.e. la *délégation pédagogique de France*,...) ¿Establece Usted la comparación con instituciones semejantes para otros idiomas, p.e. redactando estudios comparativos sobre el tipo de actividades?*

No he hecho ninguna comparación con instituciones semejantes.

2. *¿Existe una colaboración con instituciones semejantes de otros países, que sean hispanohablantes o no? Si hay una colaboración con servicios de países no hispanohablantes, ¿es más intensa con instituciones dedicadas a la difusión de otras lenguas románicas que con otras?*

No.

3. *Si otras organizaciones dedicadas a la promoción del español son activas en su región, ¿existe una colaboración con ellas? ¿En qué puntos y asuntos?*

Estamos inscritos en FORMESPA, Foro internacional de profesores de español, que nos mantiene informados de novedades en aspectos bibliográficos, experiencias de clase, etc.

Organigrama

1. *¿Cuál es el organigrama local?*

Directora y dos secretarías a tiempo parcial.

2. *¿Existen criterios específicos y una duración estándar de la estancia (eventualmente con posibilidad de prolongación) para las funciones de gestión?*

3 años prorrogable a otros 3.

3. *¿Los funcionarios del centro tienen que ser españoles, hispanohablantes o estadounidenses?*

Españoles, al menos el (la) Director(-a)

4. *¿Los funcionarios del centro son designados por la Consejería de Educación de la Embajada española o por la universidad?*

Por la Consejería.

5. *¿Cuál es la autonomía de su centro en su relación con la sede principal p.e. para la organización de clases o actividades?*

Amplia siempre que se dé prioridad a los programas de nuestro Ministerio.

6. *Si tiene experiencia tanto con EE.UU. como con el trabajo en Canadá, ¿cuáles son las diferencias pertinentes para su trabajo entre EE.UU. y Canadá?*

Mi primera experiencia es Canadá.

7. *¿Cómo se decide dónde se implanta un nuevo centro?*

Según las posibilidades de la firma de un Acuerdo con el Ministerio y de las necesidades de la lengua española por número de profesores, departamentos de español, colegios que imparten español, número de alumnos, etc.

8. *¿Se planea la apertura de más centros en EE.UU. o Canadá? ¿Dónde y cuándo?*

No dispongo de esta información.

Promoción de la lengua

1. *¿Cuál es la importancia de la promoción de la lengua en su programa, en términos de presupuesto, funcionarios, actividades, ...?*

De momento va en función de actividades aunque nuestro deseo es impulsar que profesores españoles vengan a Canadá con nuestros programas.

2. *¿Cuál es la evolución de esta posición p.e. en términos de presupuesto, tipo de actividades, prioridades, consejos de la sede principal, grupos destinatarios?*

Contamos con un presupuesto de la universidad para actividades.

3. *¿Existen campañas diferentes según la región destinataria o el grupo destinatario (p.e. varios grupos étnicos, sociales, profesionales)? ¿Para qué grupos?*

Los destinatarios son profesores de español sin hacer diferencias de nacionalidades.

4. *En algunos estados de EE.UU. o provincias de Canadá, se discute sobre el estatuto del español. ¿Hay esfuerzos por parte de su centro para mejorar el estatuto oficial del español en EE.UU. y Canadá o en regiones determinadas?*

Es difícil en Ontario promover programas de inmersión del español porque la ley sólo lo permite con las lenguas oficiales: inglés y francés.

3.3. Agence Intergouvernementale de la Francophonie

Agence Intergouvernementale de la Francophonie, Québec 16/09/2002
Benoît Leblanc adjoint à la directrice

Enseignement

1. *Organisez-vous ou soutenez-vous des programmes d'enseignement ?*

Le gouvernement du Québec verse entre autres des contributions volontaires non liées à l'Agence intergouvernementale de la Francophonie (AIF) et celle-ci coordonne de tels programmes annuellement.

2. *Si oui, pour quels sujets ?*

Éducation de base, formation professionnelle et technique, formation informelle et acquisition de compétences.

3. *dans quels pays ?*

Ceux du Sud.

4. *pour quels groupes-cibles ?*

Enfants, jeunes et adultes.

Pour plus de détails, prière de vous référer au site internet de l'AIF : agence.francophonie.org

DELFF

1. *Votre organisation est-elle impliquée dans l'organisation ou la diffusion du DELFF ? Si oui, de quelle façon ?*

Sans objet.

Culture

1. *Soutenez-vous des activités de type culturel (p.e. échanges musicaux, littéraires, cinématographiques) Si oui, lesquelles?*

Programmes de l'AIF :

- Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC);
- Soutien à la circulation du spectacle vivant;
- Soutien aux centres culturels pluridisciplinaires;
- Soutien aux arts visuels;
- Protection et mise en valeur du spectacle immatériel;
- Appui, expertises et concertations dans le domaine des politiques culturelles;
- Soutien à la production audio-visuelle du Sud;
- Aide à l'édition pour la jeunesse;
- Promotion, mise en marché, exploitation des produits audiovisuels;
- Radios locales;
- Appui à la presse du Sud;
- Régulation et organisation du paysage médiatique;
- Appui à l'élaboration des politiques nationales du livre et au renforcement des capacités éditoriales du Sud;
- Aide à la promotion, à la diffusion et à la circulation du livre francophone;
- Programme de mobilité des jeunes.

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation? Si oui, où se trouve-t-il?*

Voir le site internet de l'AIF.

2. *A quel public s'adresse-t-il?*

Voir le site internet de l'AIF.

3. *Quelle est l'origine des fonds qui soutiennent ce centre (dons privés, subventions gouvernementales, l'Organisation Internationale de la Francophonie, des organisations culturelles,...)?*

L'OIF compte 51 pays et gouvernements membres et il appartient principalement à ces derniers de financer ses activités.

Organigramme

1. *Comment se présente l'organigramme de votre organisation?*

Se référer à L'AIF.

2. *Les fonctions auprès de l'Agence sont-elles à contrat limité? Si oui, quelle en est la durée?*

La correspondante nationale est le lien entre l'AIF et un pays ou gouvernement membre, soit en l'occurrence le gouvernement du Québec.

3. *Quels sont les critères pour occuper une fonction auprès de l'Agence (p.e. nationalité, diplôme,...) ?*

Pour combler la plupart de ses postes, l'AIF demande à ses pays et gouvernements membres de soumettre des candidatures. Pour les postes non couverts par cette procédure, l'AIF recrute du personnel local.

4. *Si vous avez déjà travaillé dans d'autres pays, quelle est, selon vous, la spécificité de votre travail actuel ?*

Sans objet.

5. *Comment décririez-vous votre fonction en tant que correspondant national ?*

Promotion de la programmation de l'AIF au Québec; faire connaître les concours de recrutement de l'AIF; suivi des activités et programmes; contribution à la définition des grandes orientations de l'AIF.

6. *Etes-vous nommé comme correspondant national par l'Agence, par le gouvernement local ou par les deux ensemble ?*

C'est le gouvernement du Québec qui désigne son correspondant national auprès de l'AIF.

La Francophonie

1. *Avez-vous des contacts avec des pays ou des communautés qui ne sont pas membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie (p.e. les Etats-Unis)? Si oui, comment se réalisent ces contacts (missions, traités, voyages,...) et avec quel(s) pays existent-ils ?*

Oui, par la biais entre autres de concertations internationales sur des problématiques communes et de relations bilatérales soutenues.

2. *Comment la représentation combinée des différents pays et communautés francophones est-elle assurée au sein de l'organisation ?*

L'application du principe d'équilibre dans la représentation des régions de la Francophonie, soit : chez le personnel; l'offre des programmes dans les divers pays; l'alternance des pays et gouvernements accueillant des réunions.

3. *Proposez-vous des activités concernant la promotion des langues régionales ou minoritaires des pays ou d'un pays spécifique de l'Organisation Internationale de la francophonie ?*

En vertu du principe de la diversité culturelle, la programmation 2002-2003 de l'AIF comprend le chantier 1, «Français et langues partenaires».

4. *Quelles sont les implications concrètes du statut d'opérateur?*

L'AIF est l'opérateur principal de l'OIF et sa mission consiste à concrétiser les décisions des Sommets et des Conférences ministérielles concernant le volet coopération, en coordonnant des programmes se fondant sur les six chantiers désignés, soit :

1. Français et langues partenaires;
2. Culture et médias;
3. Paix, démocratie et justice;

4. Développement et solidarité;
5. Éducation, formation et insertion socioprofessionnelle;
6. Insertion de la Francophonie dans la société de l'information.

5. *Sur quels points l'Agence de la Francophonie se distingue-t-elle des autres opérateurs de l'OIF ?*

Opérateur principal de l'OIF et seul opérateur intergouvernemental, c'est-à-dire que le conseil d'administration de l'AIF est constitué des pays et gouvernements membres.

6. *Dans quelle mesure jouissez-vous d'une autonomie vis-à-vis de l'OIF ?*

Le Québec, à titre de gouvernement participant, contribue à la définition des orientations de l'OIF.

Promotion de la langue

1. *Organisez-vous des campagnes spécifiques pour la promotion du français ? Si oui, dans quels pays ? Pour quels groupes-cibles (p.e. certains groupes ethniques, sociaux, tranches d'âge...)?*

Prière de se référer à la programmation de l'AIF.

2. *Quelle est la place qu'occupe la promotion de la langue française dans vos activités (en termes de personnel, budget, objectifs,...) ?*

Il s'agit du chantier 1 de la programmation, «Français et langues partenaires».

3. *Quelle est l'évolution de l'importance de la promotion de la langue (en termes de personnel, budget, objectifs,...) ?*

L'AIF serait davantage en mesure de répondre à cette question très pointue.

Collaborations

1. *Collaborez-vous avec d'autres organisations que se consacrent à la promotion du français ? Si oui, avec quelles organisations et dans quels domaines ? Alliance Française ? Délégation pédagogique de France ou d'autres pays (veuillez spécifier les pays) ? AUF ? Autres (veuillez spécifier) ?*

L'AIF dispose d'un réseau étendu de collaborateurs et d'organismes dédiés à la promotion du français.

2. *Collaborez-vous avec des organisations qui se consacrent à la promotion d'autres langues ? Si oui, pour quelles langues et avec quelles organisations ?*

La mise en œuvre du chantier 1, «Français et langues partenaires» va permettre d'initier cette collaboration.

3.4. Agence Universitaire de la Francophonie

AUF, bureau Amérique du Nord

19/09/2002

Christophe Versieux

responsable du fonctionnement institutionnel

Bonjour,

Depuis janvier dernier, je suis responsable du fonctionnement institutionnel de l'Agence universitaire de la Francophonie. Ces fonctions comportent deux volets : le premier, interne, consiste à préparer et encadrer les décisions de nos instances (Conseil d'administration, Conseil scientifique et Conseil associatif). Le second volet consiste à préparer et encadrer les actions de l'Agence au sein de l'Organisation internationale de la Francophonie.

Pour rappel, l'AUF est un opérateur direct de l'Organisation internationale de la Francophonie et elle participe, ainsi, grâce au soutien des États et gouvernements ayant le français en partage, à la construction et à la consolidation d'un espace scientifique en français.

Avant janvier, j'étais en détachement à Beyrouth (Liban) où j'ai eu en charge la préparation du 9^e Sommet de la Francophonie.

Enseignement

1. Vous adressez-vous plutôt aux francophones d'origine ou aux apprenants du français ?

Les deux publics sont visés par les actions de l'Agence sur le terrain. En Asie, les actions de l'Agence s'inscrivent davantage vers les apprenants en français alors qu'en Afrique francophone, nos programmes concernent des étudiants dont la langue française est la langue maternelle.

DELFF

1. Votre organisation, est-elle impliquée dans l'organisation du DELFF ? Si oui, de quelle façon ?

Le DELFF et le DALF sont des examens propres au Ministre français de l'Éducation. Notre Agence n'y participe donc pas directement. Elle contribue toutefois, mais de manière indirecte, à leur réussite par le biais des cours de renforcement en français qu'elle soutient.

Culture

1. Soutenez-vous des activités de type culturel (p.e. échanges musicaux, littéraires, cinématographiques) ? Si oui, lesquelles ?

La mission de l'Agence s'inscrit prioritairement dans le cadre de l'enseignement universitaire. Il arrive toutefois, dans des circonstances particulières (Année de la francophonie au Liban, par exemple) qu'elle soutienne et organise des activités qui dépassent le strict cadre universitaire.

Bibliothèque / centre de documentation

1. Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation ? Si oui, où se trouve-t-il ?

A Montréal, où se trouve le siège de l'AUF, nous répertorions depuis 1960 toute une série de périodiques et de livres qui touchent la francophonie, l'enseignement supérieur et la langue française.

Par ailleurs, l'Agence a mis en place depuis quelques années des centres d'accès à l'information et des campus numériques qui sont de véritables centres de documentation. Ces centres, qui disposent également des ouvrages édités par l'Agence, permettent aux étudiants d'avoir accès aux banques de données internationales et de commander des articles scientifiques.

2. A quel public s'adresse-t-il ?

En priorité à la communauté scientifique, c'est-à-dire les étudiants, les chercheurs et les professeurs.

3. Quelle est l'origine des fonds qui soutiennent ce centre (dons privés, subventions gouvernementales, l'Organisation Internationale de la Francophonie, des organisations culturelles,...) ?

Ces centres (plus de 30 à travers le monde) sont financés par l'Agence universitaire de la Francophonie.

Organigramme

1. Comment se présente l'organigramme ?

Sept organes composent l'Agence universitaire de la Francophonie :

- L'Assemblée générale, qui réunit tous les membres de l'Agence, est l'organe souverain de l'AUF. L'Assemblée générale détermine l'orientation et la ligne de conduite générale de l'AUF.
- Le Président, élu par l'Assemblée générale, préside l'Assemblée générale, le Conseil associatif et le Conseil d'administration qu'il convoque sur des ordres du jour fixés en accord avec le Recteur.
- Le Conseil associatif a pour mission de renforcer la solidarité entre les institutions, de leur faire partager les objectifs de l'AUF et de les associer à ces actions.
- Le Conseil d'administration, qui réunit à la fois des représentants universitaires et des représentants des États et gouvernements, administre l'Agence dans le respect de la politique générale définie par l'Assemblée générale devant laquelle il est responsable.
- Le Conseil scientifique réunit des personnalités choisies pour leurs compétences en matière de culture, de science et de technologie. Il est chargé d'une mission de définition de la politique d'évaluation des programmes et il est le garant de la qualité académique des programmes de l'AUF.
- Le Recteur, élu pour 4 ans par le Conseil d'administration, est chargé de traduire dans la réalité les engagements pris par les membres.

- Le Fonds universitaire et de coopération et de développement, placé sous la présidence du Recteur, est chargé d'assurer le financement de l'ensemble des actions de coopération et de solidarité associative.

2. Comment les universités peuvent-elles s'intégrer au réseau? Quels sont les critères d'admission?

Les établissements universitaires intéressés à rejoindre l'Agence présentent une demande d'adhésion qui est soumise au Conseil associatif. Les critères sont variés. Le plus important concerne naturellement l'existence d'enseignement en français au sein de l'établissement.

3. Existe-t-il une durée maximale pour une fonction auprès de l'AUF? Laquelle?

Certains postes, comme ceux de Recteur, de Président ou encore de Direction de l'administration et des finances, sont limités dans le temps.

4. Dans quelle mesure jouissez-vous d'autonomie vis-à-vis du siège principal?

L'Agence dispose de neuf bureaux régionaux à travers le monde. L'initiative appartient aux bureaux qui sont soutenus dans leur action par le Siège de Montréal et les services centraux parisiens. La gestion de l'Agence est décentralisée.

La Francophonie

1. Avez-vous des contacts avec des pays ou des communautés qui ne sont pas membres de l'organisation internationale de la Francophonie? Si oui, comment se réalisent ces contacts (traités, voyages, missions...) et avec quel(s) pays existent-ils?

L'originalité de l'Agence universitaire par rapport aux autres opérateurs de la Francophonie est qu'elle entretient des relations avec des universités et des gouvernements qui ne sont pas membres de la Francophonie institutionnelle (par exemple: la Géorgie, le Mexique, l'Allemagne, etc.).

2. Proposez-vous des activités concernant les langues régionales ou minoritaires des pays ou d'un pays spécifique de la francophonie?

Pas à ma connaissance.

3. Comment la représentation combinée des différents pays et communautés francophones est-elle assurée?

L'Agence Universitaire de la Francophonie n'est pas une agence intergouvernementale. Elle n'est donc pas tenue à des quotas de représentativité.

4. Quelles sont les implications concrètes du statut d' 'opérateur' ?

En tant qu'opérateur de la Francophonie, l'Agence universitaire veille à répondre aux souhaits et aux recommandations des chefs d'Etat et de gouvernement. Elle est donc tenue de « défendre » son bilan lors de chaque sommet de la francophonie ou lors des conférences ministérielles.

5. *Sur quels points l'AUF se distingue-t-elle des autres opérateurs de l'OIF ?*

Notre mission se concentre autour de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'AUF entretient des contacts avec des pays qui ne sont pas dans le giron de la francophonie. Elle est dirigée par des universitaires.

6. *Dans quelle mesure jouissez-vous d'une autonomie vis-à-vis de l'OIF ?*

Notre conseil d'administration contient à la fois des universitaires et des représentants des États et gouvernements. Toutefois, ces derniers sont minoritaires.

7. *Quels ont été les changements principaux accompagnant la restructuration d'AUPELF-UREF en AUF ?*

Ce changement d'appellation n'a eu aucune conséquence sur les programmes et le fonctionnement de l'Agence. Il s'agit juste d'une demande du Secrétaire général de la Francophonie pour renforcer la visibilité des opérateurs.

Promotion de la langue

1. *Organisez-vous des campagnes spécifiques pour la promotion du français ? Si oui, Dans quels pays ? Pour quels groupes-cibles ? (p.e. certains groupes ethniques, sociaux, certaines tranches d'âge) ?*

On ne peut pas à proprement parler de campagne de promotion. On organise des cours de mise à niveau en français ou des cours de renforcement. Nos budgets, modestes, ne nous permettent pas d'imaginer ce type de campagne...

2. *Quelle est la place qu'occupe la promotion de la langue française dans vos activités (en terme de personnel, budget, objectifs, ...) ?*

La langue de travail de l'organisation est évidemment la langue française. L'ensemble des employés sont censés la maîtriser parfaitement.

3. *Quelle est l'évolution de l'importance de la promotion de la langue (en terme de personnel, budget, objectifs, ...) ?*

Le budget de l'AUF a considérablement augmenté ces dernières années, ce qui lui a permis de promouvoir, par le biais de ses programmes au service des universités, la langue française.

Collaborations

1. *Collaborez-vous avec d'autres organisations que se consacrent à la promotion du français (p.e. Alliance française) ? Si oui, avec quelles organisations et pour quels domaines ou types d'activités ?*

Sur le terrain, très probablement. A Montréal, pas vraiment.

A l'heure actuelle, aucune université américaine n'est membre de l'AUF. Toutefois, la volonté du Recteur est d'étendre nos partenariats à ces universités. Depuis quelques mois, nous avons d'ailleurs établi des contacts avec un responsable américain qui est chargé de faire connaître les actions de l'AUF dans cette partie du monde. Un dépliant, en anglais, a été préparé à cette attention.

2. *Collaborez-vous avec des organisations qui se consacrent à la promotion d'autres langues ?
Si oui, pour quelles langues et avec quelles organisations ?*

Naturellement, le premier programme de l'Agence – Langue française, francophonie et diversité linguistique – s'attache à développer des coopérations avec d'autres espaces linguistiques (hispanophone, lusophone, arabophone, etc.). Le Secrétaire général de la Francophonie est très soucieux de collaborer avec d'autres aires linguistiques.

3.5. Alliance Française

Estados Unidos

Alliance Française de Mobile, Alabama
Emmanuelle Stolz

10/09/2002
présidente

Enseignement

1. *Votre association, organise-t-elle des cours? Si oui, s'agit-il de cours de français, de cours en français sur d'autres sujets ou de cours dans la langue locale sur des sujets concernant la langue française et le monde francophone?*

Nous sommes une trop petite Alliance et n'avons pas eu de succès lorsque nous avons essayé de proposer des cours.

DELFF

1. *Organisez-vous les examens de DELF dans votre région / état ?*

Non.

Culture

1. *Proposez-vous des activités culturelles? Si oui, de quel type d'activités s'agit-il (cinéma, théâtre, musique, exposition,...)?*

Nous organisons en moyenne une activité par mois, le plus possible en rapport avec la culture française (film français, conférence sur des artistes ou des régions de France, dégustation de vins français,...) .

2. *A quel public ces activités s'adressent-elles ?*

Les membres de l'Alliance Française de Mobile sont en général américains, âges variant de 40 à 65 ans sans doute. Nous ouvrons nos conférences en général au public et les professeurs membres emmènent leurs étudiants.

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation?*

Non, nous disposons seulement de quelques livres à disposition des membres.

Organigramme

1. *Les personnes occupant les postes-cadre, travaillent-elles à temps complet pour l'Alliance Française ou se consacrent-elles à l'association dans leur temps libre?*

Bénévolat.

2. *Comment se présente l'organigramme local ?*

Présidente, Vice-présidente, Trésorier, secrétaire.

La Francophonie

1. *L'association organise-t-elle des activités plutôt à propos de la France ou plutôt à propos d'autres pays de la Francophonie? De quels pays s'agit-il?*

France.

2. *L'association organise-t-elle des activités concernant des langues régionales de France (p.e. l'occitan, le breton,...)? De quelles langues s'agit-il ?*

Non.

Promotion de la langue

1. *Organisez-vous des campagnes spécifiques pour la promotion du français?*

Non.

Présence historique et géographique

1. *Votre région / province / état, a-t-il/elle des liens historiques avec la France ou un autre pays francophone ? Si oui, de quelle façon (la colonisation, des flux d'immigration) ?*

Nous fêtons cette année le tricentenaire de Mobile, créé par M. de Bienville.

2. *Ces liens historiques, influencent-ils le travail de votre association ? Si oui, dans quel sens ?*

Cette année particulièrement, nous travaillons avec la ville et aidons à organiser des manifestations relatives à cet événement.

3. *La création de votre Alliance Française était-elle liée à la proximité d'une université (p.e. par un membre du personnel académique ou un étudiant) ? si oui, de quelle université s'agit-il ?*

Non.

Alliance Française de Napa, California
Christiane Tsouo-Harvey

10/09/2002
présidente

Enseignement

1. *Votre association, organise-t-elle des cours? Si oui, s'agit-il de cours de français, de cours en français sur d'autres sujets ou de cours dans la langue locale sur des sujets concernant la langue française et le monde francophone?*

Oui, il s'agit de cours de français pour apprendre la langue française orale et écrite.

2. *Quel est le profil des étudiants (tranche d'âge, motivation pour suivre des cours,...)?*
30 à 75 ans. Pour le travail ou pour le plaisir.

3. *Comment détermine-t-on les différents niveaux (p.e. test d'entrée, écrit/oral)?*

L'éducateur rencontre les étudiants et détermine leur niveau.

4. *S'il existe une seule méthode d'enseignement, laquelle est-ce? Si l'on recourt à des méthodes spécifiques, dans quelles circonstances est-ce qu'on le fait?*

Panorama.

5. *Constatez-vous une évolution du nombre d'étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

Une légère évolution due à la publicité de nos classes de Français.

** L'Alliance Française de Napa n'a ressenti aucune baisse (ni augmentation) dans les inscriptions à ses cours de français malgré les différences d'opinions entre la France et les Etats-Unis à propos de la guerre en Irak.

6. *Constatez-vous une évolution du niveau de français des étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

Oui et cela dépend de la qualité d'enseignement de l'éducateur.

7. *Essayez-vous d'intégrer des informations à propos des langues régionales ou minoritaires de la France?*

Non, si ce n'est qu'à titre d'information.

8. *Quels sont les critères de sélection des enseignants (p.e. nationalité française, maîtrise en FLE,...)?*

Nationalité française, diplômé de l'éducation nationale.

9. *Proposez-vous des formations? Si oui, de quel type de formation s'agit-il et à quel public ces formations s'adressent-elles?*

Non.

10. *Quelle est la norme qui est propagée?*

?

DELFF

1. *Organisez-vous les examens de DELFF dans votre région / état?*

Pas personnellement.

2. *Proposez-vous des cours préparatifs spécifiques pour le DELFF?*

N/A

Culture

1. *Proposez-vous des activités culturelles? Si oui, de quel type d'activités s'agit-il (cinéma, théâtre, musique, exposition,...)?*

Oui, cinéma, lecture, exposition, musique...

2. *A quel public ces activités s'adressent-elles?*

A tous nos membres et à la communauté.

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation?*

Oui.

2. *A quel public ce centre s'adresse-t-il?*

A nos membres et à l'école où se trouve notre bibliothèque.

3. *Quelle est l'origine des fonds qui soutiennent ce centre (dons privés, subventions gouvernementales, l'Organisation Internationale de la Francophonie, des organisations culturelles,...)?*

Ce centre n'a pas de fonds.

Organigramme

1. *Les personnes occupant les postes-cadre, travaillent-elles à temps complet pour l'Alliance Française ou se consacrent-elles à l'association dans leur temps libre?*

Elles s'occupent de l'association dans leur temps libre.

2. *S'il s'agit de personnes travaillant à temps complet pour l'association, quels sont les critères pour occuper ce poste?*

N/A.

3. *Comment se présente l'organigramme local?*

Président, vice-président, secrétaire, trésorier, adhésion, éducatrice, bibliothécaire.

4. *Quelle est votre autonomie vis-à-vis du siège principal?*

Nous essayons de rester en contact. Nous aimerions qu'elle soit plus forte.

La Francophonie

1. *L'association organise-t-elle des activités plutôt à propos de la France ou plutôt à propos d'autres pays de la Francophonie? De quels pays s'agit-il?*

Suivant le désir de nos membres: Canada, Belgique, Tahiti.

2. *L'association organise-t-elle des activités concernant des langues régionales de France (p.e. l'occitan, le breton, ...)? De quelles langues s'agit-il?*

Oui, on aimerait organiser une soirée bretonne.

Promotion de la langue

1. *Organisez-vous des campagnes spécifiques pour la promotion du français?*

Oui, pendant l'été on fait de la publicité dans les journaux locaux.

2. *Concevez-vous des campagnes spécifiques pour certains publics-cibles (p.e. certains groupes ethniques, professionnels, certaines tranches d'âge)? Si oui, pour quels groupes?*

Non.

Présence historique et géographique

1. *Votre région / province / état, a-t-il/elle des liens historiques avec la France ou un autre pays francophone? Si oui, de quelle façon (la colonisation, des flux d'immigration)?*

L'industrie du vin attire des Français.

2. *Ces liens historiques, influencent-ils le travail de votre association? Si oui, dans quel sens?*

Il est bon de parler le français pour travailler dans les vignobles.

3. *Comment l'endroit d'implantation d'une Alliance Française est-il déterminé?*

Par la demande.

4. *La création de votre Alliance Française était-elle liée à la proximité d'une université (p.e. par un membre du personnel académique ou un étudiant)? si oui, de quelle université s'agit-il?*

Non.

5. *Prévoit-on la création de nouvelles Alliances dans votre pays?*

Probablement.

3) Finances : chiffres de l'année 2001.

- Recettes globales : \$ 141 100
dont levées de fonds et donations : \$ pas de levée de fond particulière \$170 de donations
- Dépenses globales : \$ 120 200
- Fonds de réserve au 31/12/2001 : \$ 72 200

Commentaires : La différence entre les chiffres de l'année 2000 et ceux de l'année 2001 est due au fait que les comptes de l'école n'avaient pas été répertoriés ici (une erreur)

QUESTIONNAIRE – CULTURE et COMMUNICATION
A RETOURNER AVANT LE 11 mars 2002

Alliance Française de: Pasadena

2) Bibliothèque / Médiathèque/ Centre de Ressources:

Budget 2001:

- _____ frais de fonctionnement (salaires, matériel, etc...) : \$ _____
- _____ personnel : \$ _____
- acquisitions (~~livres, abonnements~~, vidéos, etc...) : \$ 400

Fréquentation approximative en 2001 :

- nombre de visiteurs : 40
- nombre de prêts : 500

Matériel proposé :

- Livres : 1000 - Magazines : 3 - Bandes dessinées :
- Disques : - Cassettes audio : - CD audio :
- Cassettes vidéo :90 - ~~CD ROM~~ - DVD :3

Equipement informatique (catalogue, consultation de CD-ROM et Internet...) : l'équipement informatique n'est utilisé que par le personnel du bureau.

- Tarif horaire : l'étudiant paye \$ 45 l'heure de cours
- Les professeurs sont payés (en moyenne) \$ 25 l'heure de cours
- Nombre d'étudiants différents : 30 - Nombre d'heures vendues : 607

4) Cours en entreprises 2001 : (cours payé par l'entreprise)

- Tarif horaire : l'entreprise paye \$ _____ l'heure de cours
- Les professeurs sont payés (en moyenne) \$ _____ l'heure de cours
- Nombre d'étudiants différents : _____ - Nombre d'heures vendues : _____

5) Cours en partenariat 2001 : (avec des écoles, des établissements du secondaire)

- Tarif horaire : l'élève paye \$ _____ l'heure de cours
- Les professeurs sont payés (en moyenne) \$ _____ l'heure de cours
- Nombre d'élèves différents : _____ - Nombre d'Heures/Elèves : _____

6) Méthodes utilisées : Panorama, Nouveau Sans Frontières, Muzzy pour les enfants

7) Certifications proposées :

**QUESTIONNAIRE – CULTURE et COMMUNICATION
A RETOURNER AVANT LE 11 mars 2002**

Alliance Française de: Pasadena

4) Bibliothèque / Médiathèque/ Centre de Ressources:

Budget 2001:

- _____ frais de fonctionnement (salaires, matériel, etc...) : \$ _____
- _____ personnel : \$ _____
- acquisitions (livres, abonnements, vidéos, etc...) : \$ 400

Fréquentation approximative en 2001 :

- nombre de visiteurs : 40
- nombre de prêts : 500

Matériel proposé :

6) Cours particuliers en 2001 : (cours payé par l'étudiant)

- Tarif horaire : l'étudiant paye \$ 45 l'heure de cours

- Les professeurs sont payés (en moyenne) \$ 25 l'heure de cours

- Nombre d'étudiants différents : 30 - Nombre d'heures vendues : 607

~~7) Cours en entreprises 2001 : (cours payé par l'entreprise)~~

~~- Tarif horaire : l'entreprise paye \$ _____ l'heure de cours~~

~~- Les professeurs sont payés (en moyenne) \$ _____ l'heure de cours~~

~~- Nombre d'étudiants différents : _____ - Nombre d'heures vendues : _____~~

~~8) Cours en partenariat 2001 : (avec des écoles, des établissements du secondaire)~~

~~- Tarif horaire : l'élève paye \$ _____ l'heure de cours~~

~~- Les professeurs sont payés (en moyenne) \$ _____ l'heure de cours~~

~~- Nombre d'élèves différents : _____ - Nombre d'Heures/Elèves : _____~~

6) Méthodes utilisées : Panorama, Nouveau Sans Frontières, Muzzy pour les enfants

7) Certifications proposées :

Alliance Française de San Diego, California
Marie-Claude Garin

10/01/2003
présidente

Je vais répondre de mon mieux mais comme vous le verrez nous sommes ici à San Diego une petite branche et donc je n'ai pas beaucoup de réponses à vous donner..

Enseignement

1. *Votre association, organise-t-elle des cours? Si oui, s'agit-il de cours de français, de cours en français sur d'autres sujets ou de cours dans la langue locale sur des sujets concernant la langue française et le monde francophone?*

NON. (Ceci entraîne un non à toutes les questions jusqu'au n° 10)

DELFF

1. *Organisez-vous les examens de DELF dans votre région / état ?*

Non mais nous savons qu'un professeur indépendant le fait.

2. *Proposez-vous des cours préparatifs spécifiques pour le DELF ?*

Non.

Culture

1. *Proposez-vous des activités culturelles? Si oui, de quel type d'activités s'agit-il (cinéma, théâtre, musique, exposition,...)?*

Conférences mensuelles et à l'occasion visite de musée.

2. *A quel public ces activités s'adressent-elles ?*

A tous les Français et francophones de la région de San Diego.

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation?*

Non mais nous avons un fonds de livres français récents qui circulent grâce à 3 groupes du Club de Lecture qui se réunissent tous les mois pour échanger les livres et en parler.

2. *A quel public ce centre s'adresse-t-il?*

A tous les Français et francophones de la région de San Diego.

3. *Quelle est l'origine des fonds qui soutiennent ce centre (dons privés, subventions gouvernementales, l'Organisation Internationale de la Francophonie, des organisations culturelles,...)?*

Les cotisations.

Organigramme

1. *Les personnes occupant les postes-cadre, travaillent-elles à temps complet pour l'Alliance Française ou se consacrent-elles à l'association dans leur temps libre?*

Nous sommes tous des bénévoles.

2. *S'il s'agit de personnes travaillant à temps complet pour l'association, quels sont les critères pour occuper ce poste?*

Non, nous ne sommes forcément pas à plein temps et faisons de notre mieux pour faire le travail.

3. *Comment se présente l'organigramme local ?*

Présidente assistée d'un adjoint – 2 vice-présidentes – 1 trésorière – 1 secrétaire assistée de quelques volontaires pour les moments de pointe – 1 Webmaster pour le site.

4. *Quelle est votre autonomie vis-à-vis du siège principal ?*

Quasi totale. Nous payons une cotisation annuelle pour l'envoi de certains conférenciers mais nous sommes libres de nos programmes et essayons au maximum de trouver des conférenciers locaux qui nous coûtent moins cher.

La Francophonie

1. *L'association organise-t-elle des activités plutôt à propos de la France ou plutôt à propos d'autres pays de la Francophonie? De quels pays s'agit-il?*

Non.

2. *L'association organise-t-elle des activités concernant des langues régionales de France (p.e. l'occitan, le breton,...)? De quelles langues s'agit-il?*

Non.

Promotion de la langue

1. *Organisez-vous des campagnes spécifiques pour la promotion du français?*

Non.

2. *Concevez-vous des campagnes spécifiques pour certains publics-cibles (p.e. certains groupes ethniques, professionnels, certaines tranches d'âge)? Si oui, pour quels groupes?*

Non.

Présence historique et géographique

1. *Votre région / province / état, a-t-il/elle des liens historiques avec la France ou un autre pays francophone? Si oui, de quelle façon (la colonisation, des flux d'immigration)?*

Non.

2. *Ces liens historiques, influencent-ils le travail de votre association? Si oui, dans quel sens?*

Non.

3. *Comment l'endroit d'implantation d'une Alliance Française est-il déterminé?*

Je l'ignore ... Je pense que dans le cas de San Diego il s'agissait d'une initiative privée. Dans le cas de création d'une branche décidée par le Ministère des Affaires Etrangères ou par la Délégation de Washington c'est différent car alors le personnel est rémunéré.

4. *La création de votre Alliance Française était-elle liée à la proximité d'une université (p.e. par un membre du personnel académique ou un étudiant)? si oui, de quelle université s'agit-il?*

Oui, plus ou moins car c'est un professeur de USD, l'université catholique, qui l'a créée.

5. *Prévoit-on la création de nouvelles Alliances dans votre pays?*

Je l'ignore.

Collaboration

1. *Collaborez-vous avec d'autres associations? Si oui, lesquelles (des services de l'ambassade de France ou d'autres pays, des services de la Francophonie, des organisations culturelles représentant d'autres pays ou langues, autre type d'organisation)?*

De temps en temps nous collaborons avec les AF de la côte Ouest.

2. Dans quels domaines existe-t-il des collaborations ?

Pour choisir les mêmes conférenciers.

Alliance Française de la Péninsule de Monterey, California 21/11/2002
Danièle Vagnini 2^e vice-présidente

Madame,

J'ai bien peur de vous décevoir mais notre association de l'AF est bien modeste : 120 membres à peu près. Des Canadiens, Belges, Suisses, Français et Américains. Le comité se réunit une fois par mois pour préparer les occupations du mois à venir : promenade, lunch dans un restaurant, un déjeuner Musette chez la présidente pour les membres qui veulent apprendre le français. Nous avons des conférences de temps en temps si l'orateur est gratuit!!!! Nous célébrons l'Epiphanie et le 14 juillet avec un pique-nique. Nous avons une petite librairie chez la présidente, madame Cantin. Nous avons des ennuis à trouver une remplaçante.

Oui. J'ai oublié de vous dire que notre Alliance se situait à Carmel dans la Péninsule de Monterey, Californie. Nous sommes à deux heures de San Francisco qui aurait beaucoup de membres de notre petit Carmel. Je suis la seconde vice-présidente.

Salutations.

Danièle Vagnini (Belge de Liège).

Alliance Française de Denver, Colorado 10/10/2002
Christophe Guérard executive director

Enseignement

1. *Votre association, organise-t-elle des cours? Si oui, s'agit-il de cours de français, de cours en français sur d'autres sujets ou de cours dans la langue locale sur des sujets concernant la langue française et le monde francophone?*

Ces renseignements sont facilement consultables sur notre site www.afdenver.org . Seulement quelques-uns de nos cours sont en anglais.

2. *Quel est le profil des étudiants (tranche d'âge, motivation pour suivre des cours, ...)?*

Tous les âges, mais surtout des adultes en cours du soir ou du samedi.

Etudes/voyage à venir/travail/francophilie/activité culturelle comme une autre.

3. *Comment détermine-t-on les différents niveaux (p.e. test d'entrée, écrit/oral)?*

Test de niveau, écrit et oral, sauf débutants complets.

4. *S'il existe une seule méthode d'enseignement, laquelle est-ce? Si l'on recourt à des méthodes spécifiques, dans quelles circonstances est-ce qu'on le fait?*

Si par Méthode vous entendez Approche : nous essayons d'enseigner selon les approches actuelles du FLE mais nous nous heurtons au fait que, souvent, nos enseignants ne sont pas formés à ces méthodes car le plus souvent, ils ne sont pas profs de formation (c'est déjà difficile de trouver des francophones...). Par conséquent, le plus souvent, on fait en fonction du bon sens.

Si par Méthode vous entendez Livre pour apprendre : nous utilisons des manuels de FLE édités en France sauf pour des cours spécifiques comme celui où nous utilisons les programmes de TV5.

5. *Constatez-vous une évolution du nombre d'étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

Notre Alliance est en forte croissance depuis plusieurs années. C'est pour moi un mystère car si vous voyiez la vétusté de nos locaux... A la place de nos étudiants, je fuirais !

Il reste que l'AF de Denver est le plus vieux business de Denver (1897), donc il a eu le temps de se forger une petite réputation. Nous tendons vers plus de professionnalisme. Peut-être cela porte-t-il ses fruits.

6. *Constatez-vous une évolution du niveau de français des étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

Sans opinion.

7. *Essayez-vous d'intégrer des informations à propos des langues régionales ou minoritaires de la France ?*

Pas systématiquement.

8. *Quels sont les critères de sélection des enseignants (p.e. nationalité française, maîtrise en FLE,...)?*

Voir plus haut. Malheureusement, c'est surtout le critère du titre de séjour et de travail qui prime.

9. *Proposez-vous des formations ? Si oui, de quel type de formation s'agit-il et à quel public ces formations s'adressent-elles?*

Formations en didactique pour les profs de français américains. Séances (sporadiques) de formation pour les profs de l'Alliance.

10. *Quelle est la norme qui est propagée?*

Je ne comprends pas cette question. S'agit-il de méthodologie ?

* Nos profs proviennent de tous les pays francophones (Suisse, Belgique, Maroc, France, Algérie, Sénégal, etc.). Par conséquent, leurs idiolectes influencent leur pratique. Cependant, comme nous travaillons avec des manuels de FLE édités en France, la norme est plutôt le français de France. Pour l'importance des régionalismes dans notre enseignement, voir mes autres réponses à ce sujet.

DELF

1. *Organisez-vous les examens de DELF dans votre région / état ?*

Oui mais c'est encore trop peu développé (on me dit que les Américains ont peur des examens).

2. *Proposez-vous des cours préparatifs spécifiques pour le DELF ?*

Dans le passé. En ce moment, non.

Culture

1. *Proposez-vous des activités culturelles? Si oui, de quel type d'activités s'agit-il (cinéma, théâtre, musique, exposition,...)?*

Tout type.

2. *A quel public ces activités s'adressent-elles ?*

Nos membres et toute la communauté en général.

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation?*

Non (voir commentaire sur les locaux), mais c'est en projet car nous allons acquérir un local propre.

Organigramme

1. *Les personnes occupant les postes-cadre, travaillent-elles à temps complet pour l'Alliance Française ou se consacrent-elles à l'association dans leur temps libre?*

Les employés sont à temps plein, les administrateurs (président, trésorier etc.) sont bénévoles.

2. *S'il s'agit de personnes travaillant à temps complet pour l'association, quels sont les critères pour occuper ce poste?*

Etre bilingue et de formation universitaire.

3. *Comment se présente l'organigramme local ?*

Board of Directors (Conseil d'administration)

Directeur détaché par la France

Office Manager

Administrative assistant

Profs de français

4. *Quelle est votre autonomie vis-à-vis du siège principal ?*

Quasiment 100 %. En théorie, nous sommes liés. En pratique, on fonctionne en vase clos sauf lorsqu'il s'agit de tournées culturelles organisées par la Délégation de l'AF de Paris aux Etats-Unis et des réunions de directeurs.

La Francophonie

1. *L'association organise-t-elle des activités plutôt à propos de la France ou plutôt à propos d'autres pays de la Francophonie? De quels pays s'agit-il?*

Tous pays selon l'opportunité.

2. *L'association organise-t-elle des activités concernant des langues régionales de France (p.e. l'occitan, le breton,...)? De quelles langues s'agit-il ?*

Non, le français étant lui même une langue ultra-minoritaire dans notre région, contrairement à l'espagnol. Vu d'ici il est déjà difficile d'affirmer une identité nationale, alors régionale...

Promotion de la langue

1. *Organisez-vous des campagnes spécifiques pour la promotion du français?*

Notre activité entière vise à cela. Si vous entendez participation à la semaine de la francophonie ou d'autres choses, oui, mais rien de propre à nous pour le moment.

2. *Concevez-vous des campagnes spécifiques pour certains publics-cibles (p.e. certains groupes ethniques, professionnels, certaines tranches d'âge)? Si oui, pour quels groupes?*

Non, sauf pour les profs de français.

Présence historique et géographique

1. *Votre région / province / état, a-t-il/elle des liens historiques avec la France ou un autre pays francophone ? Si oui, de quelle façon (la colonisation, des flux d'immigration) ?*

Non.

2. *Comment l'endroit d'implantation d'une Alliance Française est-il déterminé?*

Vous informer auprès de l'AF de Paris.

3. *La création de votre Alliance Française était-elle liée à la proximité d'une université (p.e. par un membre du personnel académique ou un étudiant) ? si oui, de quelle université s'agit-il ?*

Non.

4. *Prévoit-on la création de nouvelles Alliances dans votre pays?*

Voir la Fédération de Alliances françaises à Washington.

Collaboration

1. *Collaborez-vous avec d'autres associations ? Si oui, lesquelles (des services de l'ambassade de France ou d'autres pays, des services de la Francophonie, des organisations culturelles représentant d'autres pays ou langues, autre type d'organisation) ?*

A l'occasion. Vous pouvez obtenir des infos générales sur le fonctionnement des Alliances à Paris (Direction des Relations Internationales).

2. *Dans quels domaines existe-t-il des collaborations ?*

Idem.

Alliance Française de Denver, Colorado

10/10/2002

Sara Knoll

responsable du bureau, assistante du directeur

Enseignement

1. *Votre association, organise-t-elle des cours?*

Oui.

2. *Si oui, s'agit-il de cours de français, de cours en français sur d'autres sujets ou de cours dans la langue locale sur des sujets concernant la langue française et le monde francophone?*

Cours de français et cours en français concernant des sujets spécialisés comme la littérature française, par exemple.

3. *Quel est le profil des étudiants (tranche d'âge, motivation pour suivre des cours, ...)?*

Étudiants entre 30-60 ans en moyenne. Pour les enfants, à partir d'un mois (Bébé Alliance) jusqu'à l'âge de 12 ans à peu près. Motivation pour suivre les cours est surtout par intérêt personnel pour aider avec les voyages en Europe, etc... Certains sont passionnés. Aussi pour des raisons d'affaires.

4. *Comment détermine-t-on les différents niveaux (p.e. test d'entrée, écrit/oral)?*

Examen écrit pour les niveaux débutants et à partir de ces niveaux-là, nous leur parlons aussi pour déterminer le niveau approximatif si la personne a déjà une connaissance de la langue.

5. *S'il existe une seule méthode d'enseignement, laquelle est-ce? Si l'on recourt à des méthodes spécifiques, dans quelles circonstances est-ce qu'on le fait?*

Chaque professeur a son propre style et les méthodes changent selon les niveaux mais en général, les cours sont enseignés dans un cadre d'immersion. Le livre est entièrement en français et les professeurs [ne] parlent que le français la majorité du temps. La méthode générale est basée sur l'idée de prioriser [sic!] sur la compétence orale dès le début.

6. *Constatez-vous une évolution du nombre d'étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

Oui, nous en avons de plus en plus. La raison, à mon avis, est puisque notre organisation locale grandit de plus en plus et nous offrons beaucoup de bénéfices avec l'adhésion annuelle, ce qui est obligatoire afin de suivre nos cours. Aussi, la connaissance globale des Américains commence à s'améliorer et nous nous intéressons à d'autres cultures de plus en plus. La connaissance d'une langue étrangère n'est plus un choix et cela devient obligatoire afin de nous permettre d'évoluer avec le reste du monde.

7. *Constatez-vous une évolution du niveau de français des étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

Il est difficile à dire [sic !]. Certains continuent le programme du début jusqu'à la fin, mais d'autres ont des empêchements et ne continuent pas, ou bien une fois que leur voyage en France est terminé, ils ne souhaitent plus continuer jusqu'au prochain voyage. Nos cours ne sont pas très chers, mais avec l'économie telle qu'elle est actuellement, beaucoup d'Américains perdent leur travail en ce moment et d'autres n'ont pas l'argent supplémentaire à dépenser pour une activité de plaisir.

8. *Essayez-vous d'intégrer des informations à propos des langues régionales ou minoritaires de la France ?*

Non.

9. *Quels sont les critères de sélection des enseignants (p.e. nationalité française, maîtrise en FLE,...)?*

D'être de la langue maternelle française est obligatoire pour enseigner ici. De l'expérience dans l'enseignement de FLE est préférable, sinon dans l'enseignement en général. Situé dans le Colorado, les francophones sont peu nombreux par rapport aux autres états comme New York, Californie, etc. où les francophones sont nombreux.

10. *Proposez-vous des formations ? Si oui, de quel type de formation s'agit-il et à quel public ces formations s'adressent-elles?*

Les formations sont proposées à nos professeurs de temps en temps selon les possibilités qui nous sont disponibles. Le budget n'est pas énorme pour ce genre d'activité. Nous proposons aussi des formations pour les professeurs de français langue étrangère dans les écoles publiques et privées dans la région.

DELF

1. *Organisez-vous les examens de DELF dans votre région / état ?*

Non.

2. *Proposez-vous des cours préparatifs spécifiques pour le DELF ?*

Non.

Culture

1. *Proposez-vous des activités culturelles? Si oui, de quel type d'activités s'agit-il (cinéma, théâtre, musique, exposition,...)?*

Oui, théâtre, concert, conférence, fêtes des traditions françaises, etc.

2. *A quel public ces activités s'adressent-elles ?*

Tout le monde qui s'y intéresse. Nos événements sont toujours ouverts au public.

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation?*

Oui.

2. *A quel public ce centre s'adresse-t-il?*

Nos membres seulement.

3. *Quelle est l'origine des fonds qui soutiennent ce centre (dons privés, subventions gouvernementales, l'Organisation Internationale de la Francophonie, des organisations culturelles,...)?*

Adhésions annuelles de nos membres, dons privés, organisation culturelle locale.

Organigramme

1. *Les personnes occupant les postes-cadre, travaillent-elles à temps complet pour l'Alliance Française ou se consacrent-elles à l'association dans leur temps libre?*

Temps complet.

2. *S'il s'agit de personnes travaillant à temps complet pour l'association, quels sont les critères pour occuper ce poste*

Bilingue français/anglais à l'écrit et à l'oral. De l'expérience avec le rapport public, de l'administration dans un bureau, etc.

La Francophonie

1. *L'association organise-t-elle des activités plutôt à propos de la France ou plutôt à propos d'autres pays de la Francophonie? De quels pays s'agit-il?*

Nous organisons des activités pour les deux. Lorsqu'il s'agit des pays francophones, ça dépend de quels événements se présentent pour faire une tournée dans notre ville.

2. *L'association organise-t-elle des activités concernant des langues régionales de France (p.e. l'occitan, le breton,...)? De quelles langues s'agit-il?*

Non.

Promotion de la langue

1. *Organisez-vous des campagnes spécifiques pour la promotion du français?*

Oui, nos cours.

2. *Concevez-vous des campagnes spécifiques pour certains publics-cibles (p.e. certains groupes ethniques, professionnels, certaines tranches d'âge)? Si oui, pour quels groupes?*

Non.

Présence historique et géographique

1. *Votre région / province / état, a-t-il/elle des liens historiques avec la France ou un autre pays francophone ? Si oui, de quelle façon (la colonisation, des flux d'immigration) ?*

Non, pas à ma connaissance.

2. *La création de votre Alliance Française était-elle liée à la proximité d'une université (p.e. par un membre du personnel académique ou un étudiant) ? si oui, de quelle université s'agit-il ?*

Non. Nous étions fondés en 1897. La ville de Denver était très différente à l'époque.

Collaboration

1. *Collaborez-vous avec d'autres associations ? Si oui, lesquelles (des services de l'ambassade de France ou d'autres pays, des services de la Francophonie, des organisations culturelles représentant d'autres pays ou langues, autre type d'organisation) ?*

Oui, avec des organisations locales culturelles.

2. *Dans quels domaines existe-t-il des collaborations ?*

Ça dépend de nos événements pour la saison culturelle en cours. Nous faisons un effort spécial pour collaborer avec d'autres organisations non lucratives à tout moment possible.

Housatonic French Club, Fairfield, Connecticut
Jacqueline Skulby

09/09/2002
directrice

Enseignement

1. *Votre association, organise-t-elle des cours ? Si oui, s'agit-il de cours de français, de cours en français sur d'autres sujets ou de cours dans la langue locale sur des sujets concernant la langue française et le monde francophone ?*

Notre université a un Club français qui fait partie de l'Alliance Française. Donc, les cours de français sont offerts aux étudiants en général, à ceux qui s'intéressent aux langues qui sont offertes et à ceux qui suivent une langue parce que une ou deux années d'une langue sont exigées pour leur diplôme.

Enseignement

1. *Votre association, organise-t-elle des cours?*

Oui.

2. *Si oui, s'agit-il de cours de français ...*

Oui.

3. *... de cours en français sur d'autres sujets ou de cours dans la langue locale sur des sujets concernant la langue française et le monde francophone?*

Oui

4. *Quel est le profil des étudiants (tranche d'âge, motivation pour suivre des cours, ...)?*

25-75 ans.

5. *Comment détermine-t-on les différents niveaux (p.e. test d'entrée, écrit/oral)?*

Test oral.

6. *S'il existe une seule méthode d'enseignement, laquelle est-ce? Si l'on recourt à des méthodes spécifiques, dans quelles circonstances est-ce qu'on le fait?*

Méthode communicative (manuel : série Panorama).

7. *Constatez-vous une évolution du nombre d'étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

Nombre d'étudiants stable.

** Répercussions : OUI.

Baisse d'environ 15% en chiffre d'affaires au dernier trimestre.

8. *Constatez-vous une évolution du niveau de français des étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

Stable.

9. *Essayez-vous d'intégrer des informations à propos des langues régionales ou minoritaires de la France?*

Non.

10. *Quels sont les critères de sélection des enseignants (p.e. nationalité française, maîtrise en FLE, ...)?*

Langue maternelle française / expérience de l'enseignement du FLE / maîtrise FLE souhaitée mais pas obligatoire / droit de travailler aux USA.

11. *Proposez-vous des formations? Si oui, de quel type de formation s'agit-il et à quel public ces formations s'adressent-elles?*

Non.

DELF

1. Organisez-vous les examens de DELF dans votre région / état ?

Non.

2. Proposez-vous des cours préparatifs spécifiques pour le DELF ?

Non.

Culture

1. *Proposez-vous des activités culturelles? Si oui, de quel type d'activités s'agit-il (cinéma, théâtre, musique, exposition,...)?*

Oui, toutes les activités ci-dessus plus conférences et voyages en pays francophones.

2. *A quel public ces activités s'adressent-elles ?*

Tous publics mais principalement nos membres.

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ...*

Oui.

2. *... ou d'un centre de documentation?*

Non.

3. *A quel public ce centre s'adresse-t-il?*

A nos membres.

4. *Quelle est l'origine des fonds qui soutiennent ce centre (dons privés, subventions gouvernementales, l'Organisation Internationale de la Francophonie, des organisations culturelles,...)?*

Notre propre Alliance (non financée par qui que ce soit).

Organigramme

1. *Les personnes occupant les postes-cadre, travaillent-elles à temps complet pour l'Alliance Française ...*

Oui

2. *...ou se consacrent-elles à l'association dans leur temps libre?*

Non.

3. *S'il s'agit de personnes travaillant à temps complet pour l'association, quels sont les critères pour occuper ce poste?*

Ça dépend du poste.

4. *Comment se présente l'organigramme local ?*

1 Directeur Général / 1 Sous-directeur / 1 Assistante.

5. *Quelle est votre autonomie vis-à-vis du siège principal ?*

100%.

La Francophonie

1. *L'association organise-t-elle des activités plutôt à propos de la France ?*

OUI

2. *... ou plutôt à propos d'autres pays de la Francophonie ?*

OUI

3. *De quels pays s'agit-il ?*

Principalement Canada, Suisse, Belgique, Sénégal et autres pays de la Francophonie occasionnellement.

4. *L'association organise-t-elle des activités concernant des langues régionales de France (p.e. l'occitan, le breton, ...)? De quelles langues s'agit-il ?*

Non.

Promotion de la langue

1. *Organisez-vous des campagnes spécifiques pour la promotion du français ?*

Non.

2. *Concevez-vous des campagnes spécifiques pour certains publics-cibles (p.e. certains groupes ethniques, professionnels, certaines tranches d'âge)? Si oui, pour quels groupes ?*

Non.

Présence historique et géographique

1. *Votre région / province / état, a-t-il/elle des liens historiques avec la France ou un autre pays francophone ? Si oui, de quelle façon (la colonisation, des flux d'immigration) ?*

Non.

2. *Ces liens historiques, influencent-ils le travail de votre association ? Si oui, dans quel sens ?*

Non.

3. *Comment l'endroit d'implantation d'une Alliance Française est-il déterminé ?*

Question à demandé [sic !] à la Délégation de Washington ou à Paris.

4. *La création de votre Alliance Française était-elle liée à la proximité d'une université (p.e. par un membre du personnel académique ou un étudiant) ? si oui, de quelle université s'agit-il ?*

Non.

5. *Prévoit-on la création de nouvelles Alliances dans votre pays ?*

A voir avec Washington.

Collaboration

1. *Collaborez-vous avec d'autres associations ? Si oui, lesquelles (des services de l'ambassade de France ou d'autres pays, des services de la Francophonie, des organisations culturelles représentant d'autres pays ou langues, autre type d'organisation) ?*

Oui, services culturels de consulats francophones, institutions culturelles d'Atlanta (Musées, etc...).

2. *Dans quels domaines existe-t-il des collaborations ?*

Sur la programmation culturelle principalement.

Alliance Française de Boise, Idaho
Gabrielle Applequist

26/09/2002
présidente

L'Alliance Française de Boise n'a pas d'école en ce moment. Nous avons une soixantaine de membres, donc pas assez pour créer une école, louer des classes et payer des profs. Cependant, nombreux sont nos membres qui enseignent le français dans une école publique ou privée et à l'université.

* We do an average of 4-5 activities a week: conversation/discussion meetings in 3 different cafés, a movie, and a cultural/information activities [sic!], many of them including food (the last one was on Acadia; the next one will be on choucroute and Alsace-Lorraine).

Alliance Française de Dupage, Illinois
Becky Boonman

09/10/2002
webmaster

Chère Barbara,

I'm sorry, we have no school in our Alliance organization. We are organized completely by volunteers, we are spread out over an area approximately the geographical size of Paris, and we only have sixty members. I understand your survey, but it does not apply to our organization as we only meet twice a month, in order to speak French with each other. We refer all prospective French students to our local community college (this is actually a two year university in the US) and perhaps you can contact them at <http://www.cod.edu/ComConEd/TWL/Adult.htm>

Thank you for your interest,
Becky Boonman, Web Master

** Chère Madame,

Merci de votre lettre. Sommes heureux d'avoir pu contribuer à votre travail. L'Alliance Française de Annapolis ne donne pas de cours: nous avons en ville deux universités plus l'académie Navale, toutes trois donnant des cours de français. Nous nous contentons d'offrir des activités culturelles, telles que projections de films français, visites d'expositions d'art français dans les nombreux musées de la région, entretiens sur des sujets particuliers touchant la France, cercles de conversations en français sur des sujets d'actualité, etc... Cependant, l'opposition de la France à la politique de fer des Etats- Unis a marqué l'imagination des Américains qui une fois de plus ont pu mesurer combien la France est un allié peu sûr et d'une politique molle.

Dans notre région, la vente des produits français a certainement souffert, mais nous n'avons pas ressenti de baisse d'intérêt de nos membres pour nos activités. Les Américains font facilement la différence entre ce que représente pour eux un pays, et la politique de ce pays.

Souvenez-vous que nous sommes tous des émigrés d'un pays d'origine qui nous tient à coeur, quelles qu'en soient les erreurs... La France n'étant plus vraiment une grande puissance, elle est aimée pour ce qu'elle est, et non pour ce qu'elle croit être.

(Ceci n'engage que moi... et je ne sais pas si cela vous aidera. A réflexion, cela montre pourtant que nous avons été tous peiné par sa position.)

Claire Wagner

Enseignement

1. Votre association, organise-t-elle des cours? Si oui, s'agit-il de cours de français, de cours en français sur d'autres sujets ou de cours dans la langue locale sur des sujets concernant la langue française et le monde francophone?

Non, nous n'organisons pas de cours : pas assez de candidats, et les écoles et universités s'en chargent.

2. Constatez-vous une évolution du niveau de français des étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?

De plus en plus faible. Les langues hispaniques sont plus importantes dans le monde que la langue française. Soyons réalistes.

3. Essayez-vous d'intégrer des informations à propos des langues régionales ou minoritaires de la France ?

Vous parlez du breton, du basque et de l'alsacien ?

Culture

1. *Proposez-vous des activités culturelles? Si oui, de quel type d'activités s'agit-il (cinéma, théâtre, musique, exposition,...)?*

Ciné club de films français ; visites de musées et autres expositions, etc..

2. *A quel public ces activités s'adressent-elles ?*

Aux membres de l'Alliance qui compte 80 membres dont 60 Américains. (C'est vous dire l'intérêt que montrent les Français)

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation?*

300 ouvrages. Elle n'est jamais visitée.

2. *A quel public ce centre s'adresse-t-il?*

Elle est ouverte à tous et est d'accès facile, car elle est dans un établissement scolaire.

3. *Quelle est l'origine des fonds qui soutiennent ce centre (dons privés, subventions gouvernementales, l'Organisation Internationale de la Francophonie, des organisations culturelles,...)?*

Cotisation des membres, et parfois une aide du département américain de l'éducation. Les services français n'offrent aucune aide, mais prélèvent un droit d'utilisation du titre Alliance Française.

Organigramme

1. *Les personnes occupant les postes-cadre, travaillent-elles à temps complet pour l'Alliance Française ou se consacrent-elles à l'association dans leur temps libre?*

L'organisation est gérée et animée par des cadres volontaires.

2. *Comment se présente l'organigramme local ?*

Un collège de cadres qui montent, organisent, financent parfois personnellement les activités.

3. *Quelle est votre autonomie vis-à-vis du siège principal ?*

Ils ne veulent pas savoir. Nous n'avons pratiquement pas de liens à part leur demande annuelle pour l'utilisation du nom.

La Francophonie

1. *L'association organise-t-elle des activités plutôt à propos de la France ou plutôt à propos d'autres pays de la Francophonie? De quels pays s'agit-il?*

La France et Belgique.

2. *L'association organise-t-elle des activités concernant des langues régionales de France (p.e. l'occitan, le breton,...)? De quelles langues s'agit-il ?*

Pourquoi ne parlez-vous pas du basque et l'alsacien et du savoyard, qui sont des langues couramment parlées.

Promotion de la langue

1. *Organisez-vous des campagnes spécifiques pour la promotion du français?*

Non.

Présence historique et géographique

1. *Votre région / province / état, a-t-il/elle des liens historiques avec la France ou un autre pays francophone ? Si oui, de quelle façon (la colonisation, des flux d'immigration) ?*

Bien sûr.

2. *Ces liens historiques, influencent-ils le travail de votre association ? Si oui, dans quel sens ?*

Pas vraiment, les Français locaux s'en désintéressent.

3. *Comment l'endroit d'implantation d'une Alliance Française est-il déterminé?*

Par la volonté des membres potentiels.

4. *La création de votre Alliance Française était-elle liée à la proximité d'une université (p.e. par un membre du personnel académique ou un étudiant) ? Si oui, de quelle université s'agit-il ?*

Non.

5. *Prévoit-on la création de nouvelles Alliances dans votre pays?*

On fait des discours à Paris. La réalisation est une autre chose.

Collaboration

1. *Collaborez-vous avec d'autres associations ? Si oui, lesquelles (des services de l'ambassade de France ou d'autres pays, des services de la Francophonie, des organisations culturelles représentant d'autres pays ou langues, autre type d'organisation) ?*

Les services culturels sont peu intéressés en dehors des grandes villes.

Enseignement

1. *Votre association, organise-t-elle des cours? Si oui, s'agit-il de cours de français, de cours en français sur d'autres sujets ou de cours dans la langue locale sur des sujets concernant la langue française et le monde francophone?*

Cours de français : débutants à avancés, plus cours spécifiques (littérature et cinéma, cuisine, enfants etc.).

2. *Quel est le profil des étudiants (tranche d'âge, motivation pour suivre des cours, ...)?*

Moyenne d'âge 55 ans, en général plutôt pour le plaisir.

3. *Comment détermine-t-on les différents niveaux (p.e. test d'entrée, écrit/oral)?*

Test d'évaluation oral.

4. *S'il existe une seule méthode d'enseignement, laquelle est-ce? Si l'on recourt à des méthodes spécifiques, dans quelles circonstances est-ce qu'on le fait?*

Panorama et pour les cours spécifiques docs authentiques.

5. *Constatez-vous une évolution du nombre d'étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

En déclin, l'espagnol prend le dessus.

6. *Constatez-vous une évolution du niveau de français des étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

???

7. *Essayez-vous d'intégrer des informations à propos des langues régionales ou minoritaires de la France?*

A part les différents accents. Notre priorité c'est d'apprendre le français.

8. *Quels sont les critères de sélection des enseignants (p.e. nationalité française, maîtrise en FLE, ...)?*

Francophone, ayant déjà un permis de travail, un diplôme universitaire au moins.

9. *Proposez-vous des formations? Si oui, de quel type de formation s'agit-il et à quel public ces formations s'adressent-elles?*

Formation pour qui ?

10. *Quelle est la norme qui est propagée?*

???

DELF

1. *Organisez-vous les examens de DELF dans votre région / état ?*

Oui.

2. *Proposez-vous des cours préparatifs spécifiques pour le DELF ?*

Non.

Culture

1. *Proposez-vous des activités culturelles? Si oui, de quel type d'activités s'agit-il (cinéma, théâtre, musique, exposition,...)?*

Beaucoup, de toutes sortes.

2. *A quel public ces activités s'adressent-elles ?*

Adultes et quelquefois enfants.

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation?*

Oui.

2. *A quel public ce centre s'adresse-t-il?*

Adhérents de l'organisation.

3. *Quelle est l'origine des fonds qui soutiennent ce centre (dons privés, subventions gouvernementales, l'Organisation Internationale de la Francophonie, des organisations culturelles,...)?*

Aucun fonds.

Organigramme

1. *Les personnes occupant les postes-cadre, travaillent-elles à temps complet pour l'Alliance Française ou se consacrent-elles à l'association dans leur temps libre?*

Employés.

2. *S'il s'agit de personnes travaillant à temps complet pour l'association, quels sont les critères pour occuper ce poste?*

Etre capable de travailler beaucoup pour une faible rémunération !!!

3. *Comment se présente l'organigramme local ?*

1 directeur, une assistante, une coordinatrice à temps plus un conseil d'administration.

4. *Quelle est votre autonomie vis-à-vis du siège principal ?*

Autonome mais on travaille en collaboration sur des projets proposés nationalement [sic !] et sélections localement.

La Francophonie

1. *L'association organise-t-elle des activités plutôt à propos de la France ou plutôt à propos d'autres pays de la Francophonie? De quels pays s'agit-il?*

Plutôt France.

2. *L'association organise-t-elle des activités concernant des langues régionales de France (p.e. l'occitan, le breton,...)? De quelles langues s'agit-il?*

Non.

Promotion de la langue

1. *Organisez-vous des campagnes spécifiques pour la promotion du français?*

Non.

Présence historique et géographique

1. *Votre région / province / état, a-t-il/elle des liens historiques avec la France ou un autre pays francophone? Si oui, de quelle façon (la colonisation, des flux d'immigration)?*

Louisiane.

2. *Ces liens historiques, influencent-ils le travail de votre association? Si oui, dans quel sens?*

Absolument pas bien, au contraire.

* Ce que je voulais dire c'est que bien qu'il y est [sic!] un passé français ici, cela ne nous aide pas plus ou pas moins dans la promotion de la culture française!

3. *Comment l'endroit d'implantation d'une Alliance Française est-il déterminé?*

Par désir local.

4. *La création de votre Alliance Française était-elle liée à la proximité d'une université (p.e. par un membre du personnel académique ou un étudiant)? si oui, de quelle université s'agit-il?*

Non.

5. *Prévoit-on la création de nouvelles Alliances dans votre pays?*

Je ne sais pas.

Collaboration

1. *Collaborez-vous avec d'autres associations? Si oui, lesquelles (des services de l'ambassade de France ou d'autres pays, des services de la Francophonie, des organisations culturelles représentant d'autres pays ou langues, autre type d'organisation)?*

Consulat de France, universités, autres associations art et cultures locales.

2. *Dans quels domaines existe-t-il des collaborations?*

Art, culture, enseignement.

Enseignement

1. *Votre association, organise-t-elle des cours? Si oui, s'agit-il de cours de français, de cours en français sur d'autres sujets ou de cours dans la langue locale sur des sujets concernant la langue française et le monde francophone?*

Cours de langue, tous niveaux, cours thématiques (grammaire, culture, francophonie, civilisation française, business, l'influence française dans le monde.

2. *Quel est le profil des étudiants (tranche d'âge, motivation pour suivre des cours,...)?*

1 an à 99 ans. Francophiles, professeurs américains de français, étudiants (lycée, université), hommes et femmes d'affaire, enfants de parents bilingues...

3. *Comment détermine-t-on les différents niveaux (p.e. test d'entrée, écrit/oral)?*

Test d'évaluation (placement test).

4. *S'il existe une seule méthode d'enseignement, laquelle est-ce? Si l'on recourt à des méthodes spécifiques, dans quelles circonstances est-ce qu'on le fait?*

Nous utilisons la méthode Reflets (1,2,3), en accord avec la philosophie de l'approche communicative.

5. *Constatez-vous une évolution du nombre d'étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

Effectifs stables.

6. *Constatez-vous une évolution du niveau de français des étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

Niveaux variables. Les voyages augmentent bien sur le niveau et l'intérêt.

7. *Essayez-vous d'intégrer des informations a propos des langues régionales ou minoritaires de la France?*

Oui, mais seulement dans une approche culturelle, et non linguistique.

8. *Quels sont les critères de sélection des enseignants (p.e. nationalité française, maîtrise en FLE,...)?*

-langue maternelle = français

-au moins un an d'expérience ou de formation dans l'enseignement des langues.

-peuvent légalement travailler aux USA.

9. *Proposez-vous des formations? Si oui, de quel type de formation s'agit-il et à quel public ces formations s'adressent-elles?*

Non.

10. *Quelle est la norme qui est propagée?*

Norme ?

DELF

1. *Organisez-vous les examens de DELF dans votre région / état?*

Non.

2. *Proposez-vous des cours préparatifs spécifiques pour le DELF?*

Non.

Culture

1. *Proposez-vous des activités culturelles? Si oui, de quel type d'activités s'agit-il (cinéma, théâtre, musique, exposition,...)?*

Cinéclub, exposition d'art, séminaires, événements sociaux (Rendez-Vous).

2. *A quel public ces activités s'adressent-elles?*

Tous publics.

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation?*

La deuxième plus grande bibliothèque française aux USA.

2. *A quel public ce centre s'adresse-t-il?*

Francophiles, Français de passage ou résidents à Boston, écoles locales, etc.

3. *Quelle est l'origine des fonds qui soutiennent ce centre (dons privés, subventions gouvernementales, l' Organisation Internationale de la Francophonie, des organisations culturelles,...)?*

Nous sommes une organisation à but non lucratif. Nous fonctionnons avec les dons de particuliers ou entreprises, des collectes de fonds, revenue [sic!] des classes.

Organigramme

1. *Les personnes occupant les postes-cadre, travaillent-elles à temps complet pour l'Alliance Française ou se consacrent-elles à l'association dans leur temps libre?*

Travaillent à temps complet.

2. *S'il s'agit de personnes travaillant à temps complet pour l'association, quels sont les critères pour occuper ce poste?*

Langue maternelle française; critères différents selon les postes, expérience dans le domaine.

3. *Comment se présente l'organigramme local?*

CEO (chief executive officer), chefs de départements [sic !], professeurs, ou assistants (autres départements)

4. *Quelle est votre autonomie vis-à-vis du siège principal?*

Autonomie presque totale. La FLCC est quasi-indépendante de l'AF.

La Francophonie

1. *L'association organise-t-elle des activités plutôt à propos de la France ou plutôt à propos d'autres pays de la Francophonie? De quels pays s'agit-il?*

Activités représentant la Francophonie.

2. *L'association organise-t-elle des activités concernant des langues régionales de France (p.e. l'occitan, le breton,...)? De quelles langues s'agit-il?*

Non.

Promotion de la langue

1. *Organisez-vous des campagnes spécifiques pour la promotion du français?*

Oui, à l'aide de diverses associations à travers des colloques, fêtes de la Bastille...

2. *Concevez-vous des campagnes spécifiques pour certains publics-cibles (p.e. certains groupes ethniques, professionnels, certaines tranches d'âge)? Si oui, pour quels groupes?*

Non.

Présence historique et géographique

1. *Votre région / province / état, a-t-il/elle des liens historiques avec la France ou un autre pays francophone? Si oui, de quelle façon (la colonisation, des flux d'immigration)?*

Massachusetts; cf. histoire américaine.

2. *Ces liens historiques, influencent-ils le travail de votre association? Si oui, dans quel sens?*

Non.

3. *Comment l'endroit d'implantation d'une Alliance Française est-il déterminé?*

Capitale d'un état.

4. *La création de votre Alliance Française était-elle liée à la proximité d'une université (p.e. par un membre du personnel académique ou un étudiant)? Si oui, de quelle université s'agit-il?*

Non.

5. *Prévoit-on la création de nouvelles Alliances dans votre pays?*

?

Collaboration

1. *Collaborez-vous avec d'autres associations? Si oui, lesquelles (des services de l'ambassade de France ou d'autres pays, des services de la Francophonie, des organisations culturelles représentant d'autres pays ou langues, autre type d'organisation)?*

Consulat, Boston-Strasbourg Association, MAFLA, AA TF, universités locales, lycées locaux....

2. *Dans quels domaines existe-t-il des collaborations?*

Enseignement de la langue française, culture française.

Enseignement

1. *Votre association, organise-t-elle des cours? Si oui, s'agit-il de cours de français, de cours en français sur d'autres sujets ou de cours dans la langue locale sur des sujets concernant la langue française et le monde francophone?*

Non.

DELF

1. *Organisez-vous les examens de DELF dans votre région / état ?*

Non.

Culture

1. *Proposez-vous des activités culturelles? Si oui, de quel type d'activités s'agit-il (cinéma, théâtre, musique, exposition,...)?*

Conférences, colloques, concerts, banquets.

2. *A quel public ces activités s'adressent-elles ?*

Aux Franco-Américains ainsi qu'aux autres francophones et francophiles de la région.

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation?*

Oui.

2. *A quel public ce centre s'adresse-t-il?*

Au public universitaire et communautaire.

3. *Quelle est l'origine des fonds qui soutiennent ce centre (dons privés, subventions gouvernementales, l'Organisation Internationale de la Francophonie, des organisations culturelles,...)?*

Dons privés de la part d'individus et d'organismes franco-américains.

Organigramme

1. *Quelle est votre autonomie vis-à-vis du siège principal ?*

L'Alliance Française de Worcester n'existe plus. L'Institut français du Collège de l'Assomption a hérité de son fonds.

La Francophonie

1. *L'association organise-t-elle des activités plutôt à propos de la France ou plutôt à propos d'autres pays de la Francophonie? De quels pays s'agit-il?*

Canada, France, villes américaines ayant eu une importante population franco-canadienne.

2. *L'association organise-t-elle des activités concernant des langues régionales de France (p.e. l'occitan, le breton,...)? De quelles langues s'agit-il?*

Non.

Promotion de la langue

1. *Organisez-vous des campagnes spécifiques pour la promotion du français?*

Non.

2. *Concevez-vous des campagnes spécifiques pour certains publics-cibles (p.e. certains groupes ethniques, professionnels, certaines tranches d'âge)? Si oui, pour quels groupes?*

Non.

Présence historique et géographique

1. *Votre région / province / état, a-t-il/elle des liens historiques avec la France ou un autre pays francophone? Si oui, de quelle façon (la colonisation, des flux d'immigration)?*

Flux migratoires à partir du Québec et des provinces maritimes du Canada.

2. *Ces liens historiques, influencent-ils le travail de votre association? Si oui, dans quel sens?*

Notre centre est axé sur ces liens.

Collaboration

1. *Collaborez-vous avec d'autres associations? Si oui, lesquelles (des services de l'ambassade de France ou d'autres pays, des services de la Francophonie, des organisations culturelles représentant d'autres pays ou langues, autre type d'organisation)?*

Oui, avec d'autres associations francophones.

2. *Dans quels domaines existe-t-il des collaborations?*

Dans le domaine culturel.

Alliance Française de Bloomfield Hills, Michigan
L. von Taube

05/02/2003
présidente

Je m'excuse du retard et de la présentation. Je m'efforce (alitée avec une grippe) de rattraper le non-fait mais ceci est la mesure de la difficulté qui va avec notre fonctionnement dans un

contexte peu favorable tant à cause de la géographie locale que le climat politique et le mélange de mégalomanie américaine et de francophobie ambiante.

Bonne chance dans vos études.

Enseignement

1. *Votre association, organise-t-elle des cours? Si oui, s'agit-il de cours de français, de cours en français sur d'autres sujets ou de cours dans la langue locale sur des sujets concernant la langue française et le monde francophone?*

Des cours de français. Des conférences sur d'autres sujets et sur le monde francophone.

2. *Quel est le profil des étudiants (tranche d'âge, motivation pour suivre des cours, ...)?*

Variable mais généralement des professionnels.

3. *Comment détermine-t-on les différents niveaux (p.e. test d'entrée, écrit/oral)?*

Interview. Visite de 2 classes jugée [sic !] du niveau.

4. *S'il existe une seule méthode d'enseignement, laquelle est-ce? Si l'on recourt à des méthodes spécifiques, dans quelles circonstances est-ce qu'on le fait?*

Pour le public américain il faut le volume horaire le plus court et la présentation la plus simple.

5. *Constatez-vous une évolution du nombre d'étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

Oui. Le français est considéré comme « difficile » et l'étalement géographique est un obstacle « temps libre ».

6. *Constatez-vous une évolution du niveau de français des étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

Non puisqu'on doit le leur enseigner. Par contre le niveau américain de l'enseignement baisse de sorte que beaucoup d'adultes sont inenseignables [sic !].

7. *Essayez-vous d'intégrer des informations à propos des langues régionales ou minoritaires de la France?*

Non, la langue de base est déjà difficile à faire étudier.

8. *Quels sont les critères de sélection des enseignants (p.e. nationalité française, maîtrise en FLE, ...)?*

De préférence maîtrise du français et une personnalité agréable qui plairait aux adultes.

9. *Proposez-vous des formations? Si oui, de quel type de formation s'agit-il et à quel public ces formations s'adressent-elles?*

Séminaire sur le fossé culturel et ses conséquences dans les affaires.

10. *Quelle est la norme qui est propagée?*

De quoi ?

DELF

1. *Organisez-vous les examens de DELF dans votre région / état ?*

Rarement.

2. *Proposez-vous des cours préparatifs spécifiques pour le DELF ?*

Non.

Culture

1. *Proposez-vous des activités culturelles? Si oui, de quel type d'activités s'agit-il (cinéma, théâtre, musique, exposition,...)?*

Oui, puisque nous sommes une Alliance Française.

2. *A quel public ces activités s'adressent-elles ?*

Nous alternons français et anglais.

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation?*

Oui (bibliothèque). Non (centre de documentation)

2. *A quel public ce centre s'adresse-t-il?*

Membres.

3. *Quelle est l'origine des fonds qui soutiennent ce centre (dons privés, subventions gouvernementales, l'Organisation Internationale de la Francophonie, des organisations culturelles,...)?*

Dons privés, cotisations des membres et cours.

Organigramme

1. *Les personnes occupant les postes-cadre, travaillent-elles à temps complet pour l'Alliance Française ou se consacrent-elles à l'association dans leur temps libre?*

2. *A temps complet : non. Dans leur temps libre : oui, en semi-bénévolat.*

Comment se présente l'organigramme local ?

Chaque chapitre est incorporé selon le droit de l'Etat.

3. *Quelle est votre autonomie vis-à-vis du siège principal ?*

Suivre les directives de l'AF de Paris garantit l'usage du nom déposé.

La Francophonie

1. *L'association organise-t-elle des activités plutôt à propos de la France ou plutôt à propos d'autres pays de la Francophonie? De quels pays s'agit-il?*

Variable selon conférenciers disponibles.

2. *L'association organise-t-elle des activités concernant des langues régionales de France (p.e. l'occitan, le breton,...)? De quelles langues s'agit-il ?*

Non.

Promotion de la langue

1. *Organisez-vous des campagnes spécifiques pour la promotion du français?*

Non. Manquons de ressources humaines.

2. *Concevez-vous des campagnes spécifiques pour certains publics-cibles (p.e. certains groupes ethniques, professionnels, certaines tranches d'âge)? Si oui, pour quels groupes?*

Non. Manquons de ressources humaines.

Présence historique et géographique

1. *Votre région / province / état, a-t-il/elle des liens historiques avec la France ou un autre pays francophone ? Si oui, de quelle façon (la colonisation, des flux d'immigration) ?*

De fondation française. La ville vient de célébrer son tricentenaire.

2. *Ces liens historiques, influencent-ils le travail de votre association ? Si oui, dans quel sens ?*

Non ! Hélas. Le Consulat Général a été fermé en 1989, ce qui rend les choses très difficiles.

3. *Comment l'endroit d'implantation d'une Alliance Française est-il déterminé?*

Présence d'assez de Français et de francophiles.

4. *La création de votre Alliance Française était-elle liée à la proximité d'une université (p.e. par un membre du personnel académique ou un étudiant) ? si oui, de quelle université s'agit-il ?*

Non, mais la fondatrice ayant été professeur les relations ont été utiles.

5. *Prévoit-on la création de nouvelles Alliances dans votre pays?*

Dans mon état ? Douteux !

Collaboration

1. *Collaborez-vous avec d'autres associations ? Si oui, lesquelles (des services de l'ambassade de France ou d'autres pays, des services de la Francophonie, des organisations culturelles représentant d'autres pays ou langues, autre type d'organisation) ?*

Parfois. Comme conférenciers. Surtout le Musée et lors d'expositions.

2. *Dans quels domaines existe-t-il des collaborations ?*

Selon la renommée et le domaine de spécialisation d'un(e) conférencier(e) l'une ou l'autre association. Par exemple le Musée des Sciences pour l'exploration sous-marine.

Enseignement

1. *Votre association, organise-t-elle des cours? Si oui, s'agit-il de cours de français, de cours en français sur d'autres sujets ou de cours dans la langue locale sur des sujets concernant la langue française et le monde francophone?*

Nous organisons seulement des groupes de conversation ; nous avons deux groupes : un qui se réunit toutes les semaines, l'autre qui se réunit toutes les deux semaines.

2. *Quel est le profil des étudiants (tranche d'âge, motivation pour suivre des cours,...)?*

Adultes qui veulent approfondir leur connaissance de la langue. En général, les participants sont dans les âges 40 à 70.

3. *Comment détermine-t-on les différents niveaux (p.e. test d'entrée, écrit/oral)?*

On ne détermine pas les niveaux. La participation est ouverte à tous les membres qui estiment pouvoir suivre une conversation et s'exprimer.

4. *S'il existe une seule méthode d'enseignement, laquelle est-ce? Si l'on recourt à des méthodes spécifiques, dans quelles circonstances est-ce qu'on le fait?*

Aucune méthode n'est suivie. Dans le groupe qui se réunit toutes les semaines, outre la conversation, les participants font des exercices de grammaire.

5. *Constatez-vous une évolution du nombre d'étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

Non; le nombre varie selon le nombre de membres.

6. *Constatez-vous une évolution du niveau de français des étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

Oui, spécialement dans le groupe qui se réunit toutes les semaines.

7. *Essayez-vous d'intégrer des informations à propos des langues régionales ou minoritaires de la France ?*

Non.

8. *Quels sont les critères de sélection des enseignants (p.e. nationalité française, maîtrise en FLE,...)?*

Une bonne maîtrise de la langue.

9. *Proposez-vous des formations ? Si oui, de quel type de formation s'agit-il et à quel public ces formations s'adressent-elles?*

Non.

DELF

1. *Organisez-vous les examens de DELF dans votre région / état ?*

Non.

Culture

1. *Proposez-vous des activités culturelles? Si oui, de quel type d'activités s'agit-il (cinéma, théâtre, musique, exposition,...)?*

Les activités culturelles sont des conférences sur un écrivain français, sur un artiste français, ou travelogue.

2. *A quel public ces activités s'adressent-elles ?*

Aux membres de l'organisation et leurs invités.

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation?*

Non.

Organigramme

1. *Les personnes occupant les postes-cadre, travaillent-elles à temps complet pour l'Alliance Française ou se consacrent-elles à l'association dans leur temps libre?*

Elles se consacrent dans leur temps libre.

2. *Comment se présente l'organigramme local ?*

Il y a pour le moment un comité de direction composé d'une dizaine de personnes.

3. *Quelle est votre autonomie vis-à-vis du siège principal ?*

Tout à fait autonomes ; mais nous faisons partie de l'Association des Alliances Françaises.

La Francophonie

1. *L'association organise-t-elle des activités plutôt à propos de la France ou plutôt à propos d'autres pays de la Francophonie? De quels pays s'agit-il?*

A propos de la France uniquement.

2. *L'association organise-t-elle des activités concernant des langues régionales de France (p.e. l'occitan, le breton,...)? De quelles langues s'agit-il ?*

Non.

Promotion de la langue

1. *Organisez-vous des campagnes spécifiques pour la promotion du français?*

Non.

2. *Concevez-vous des campagnes spécifiques pour certains publics-cibles (p.e. certains groupes ethniques, professionnels, certaines tranches d'âge)? Si oui, pour quels groupes?*

Non.

Présence historique et géographique

1. *Votre région / province / état, a-t-il/elle des liens historiques avec la France ou un autre pays francophone ? Si oui, de quelle façon (la colonisation, des flux d'immigration) ?*

L'immigration.

2. *Ces liens historiques, influencent-ils le travail de votre association ? Si oui, dans quel sens ?*

Absolument. Je crois que c'est notre raison d'être.

3. *Comment l'endroit d'implantation d'une Alliance Française est-il déterminé?*

Selon le nombre de Français immigrés.

4. *La création de votre Alliance Française était-elle liée à la proximité d'une université (p.e. par un membre du personnel académique ou un étudiant) ? si oui, de quelle université s'agit-il ?*

Non.

5. *Prévoit-on la création de nouvelles Alliances dans votre pays?*

Probablement.

Collaboration

1. *Collaborez-vous avec d'autres associations ? Si oui, lesquelles (des services de l'ambassade de France ou d'autres pays, des services de la Francophonie, des organisations culturelles représentant d'autres pays ou langues, autre type d'organisation) ?*

Il y a un autre groupe, l'Alliance Française de Detroit, avec laquelle nous collaborons pour des activités culturelles.

2. *Dans quels domaines existe-t-il des collaborations ?*

Activités culturelles.

Enseignement

1. *Votre association, organise-t-elle des cours? Si oui, s'agit-il de cours de français, de cours en français sur d'autres sujets ou de cours dans la langue locale sur des sujets concernant la langue française et le monde francophone?*

Cours de français (méthode Reflets), cours en français, cours de civilisation, géographie, histoire, société contemporaine. Cours de cinéma, cercle du livre, ciné club, cours de cuisine et d'oenologie.

2. *Quel est le profil des étudiants (tranche d'âge, motivation pour suivre des cours,...)?*

55 % : 45-60 ans tourisme, culture, plaisir.

30% : 25-40 ans jeunes professionnels, intérêt professionnel.

15% : étudiants (collèges, universités).

3. *Comment détermine-t-on les différents niveaux (p.e. test d'entrée, écrit/oral)?*

Test d'entrée + entretien oral.

4. *S'il existe une seule méthode d'enseignement, laquelle est-ce? Si l'on recourt à des méthodes spécifiques, dans quelles circonstances est-ce qu'on le fait?*

Méthode vidéo Reflets (Hachette) + méthodes spécifiques (Comment vont les Affaires + méthode Français de l'Hôtellerie, du Tourisme...)

5. *Constatez-vous une évolution du nombre d'étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

+ 20 % en 2001-2002. Impact économique de la crise aux USA, produit assez bon marché, à valeur intellectuelle, achat utile et raisonné, donne bonne conscience, produit le plus compétitif sur le marché local. En outre, l'Alliance a une excellente image à Minneapolis Saint Paul (97% des étudiants sont satisfaits ou très satisfaits de la prestation globale).

6. *Constatez-vous une évolution du niveau de français des étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

Non pas vraiment, les étudiants quittent souvent après 180 h de cours car ils estiment en savoir assez pour progresser par eux-mêmes.

7. *Essayez-vous d'intégrer des informations à propos des langues régionales ou minoritaires de la France?*

L'Interculturel comprenant ces données mais également la Francophonie au sens large représente 15 de nos cours et 60% de nos activités culturelles.

8. *Quels sont les critères de sélection des enseignants (p.e. nationalité française, maîtrise en FLE,...)?*

Pas par la nationalité mais doivent obligatoirement être francophones + diplôme universitaire, préférence donnée aux titulaires d'une licence maîtrise en FLE.

9. *Proposez-vous des formations ? Si oui, de quel type de formation s'agit-il et à quel public ces formations s'adressent-elles?*

Formations internes pour profs de FLE, continue et initiale, intégrant les professeurs des établissements publics et privés américains.

10. *Quelle est la norme qui est propagée?*

Pas de norme en particulier mais double approche: en français à 100%, correction permanente, accent mis sur la communication et non pas seulement la connaissance.

DELF

1. *Organisez-vous les examens de DELF dans votre région / état ?*

Oui.

2. *Proposez-vous des cours préparatifs spécifiques pour le DELF ?*

Oui.

Culture

1. *Proposez-vous des activités culturelles ? Si oui, de quel type d'activités s'agit-il (cinéma, théâtre, musique, exposition,...)?*

Environ 150 manifestations par an : concerts jazz, musique malienne, festival de film d'animation pour enfants, festival de courts-métrages africains francophones, Eric Truffaz and Electric LadyLand Quartet, French Electro Dance Party, Jacky Terrasson trio, ciné club (2 par mois).

2. *A quel public ces activités s'adressent-elles ?*

Ouvert à tous.

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation?*

En cours de développement.

Organigramme

1. *Les personnes occupant les postes-cadre, travaillent-elles à temps complet pour l'Alliance Française ou se consacrent-elles à l'association dans leur temps libre?*

A temps complet: 1 directeur expatrié français, 1 office manager française locale, 1 public relations, 1 directrice des cours, 1 réceptionniste secrétaire, 18 enseignants.

2. *S'il s'agit de personnes travaillant à temps complet pour l'association, quels sont les critères pour occuper ce poste?*

La connaissance du français est souhaitée mais pas impérative. Job description définie par le Conseil d'administration.

3. *Quelle est votre autonomie vis-à-vis du siège principal ?*

100% mais le directeur est responsable de l'administration globale de l'établissement et en rend compte de façon permanente au Conseil d'administration. Les choix pédagogiques et culturels sont pris en commun mais relèvent du directeur.

Rapports étroits professionnels et amicaux. En général, les Alliances Françaises et les services culturels travaillent dans la plus grande transparence.

La Francophonie

1. *L'association organise-t-elle des activités plutôt à propos de la France ou plutôt à propos d'autres pays de la Francophonie? De quels pays s'agit-il?*

Mali, Maroc, Algérie cette année.

Promotion de la langue

1. *Concevez-vous des campagnes spécifiques pour certains publics-cibles (p.e. certains groupes ethniques, professionnels, certaines tranches d'âge)?*

Si oui, pour quels groupes? Somalis, Hmong, Africains francophones (cours d'anglais et manifestations culturelles), hommes d'affaires, secteurs spécifiques (hôtellerie, banque, etc.).

Présence historique et géographique

1. *Votre région / province / état, a-t-il/elle des liens historiques avec la France ou un autre pays francophone ? Si oui, de quelle façon (la colonisation, des flux d'immigration) ?*

France, propriété française au XVIIIe siècle (Minnesota) mais de façon générale influence nordique (Suède, Danemark, Norvège, pays germaniques).

2. *Ces liens historiques, influencent-ils le travail de votre association ? Si oui, dans quel sens ?*

Très peu.

3. *Comment l'endroit d'implantation d'une Alliance Française est-il déterminé?*

Création spontanée à la base sur demande locale ensuite dotée ou non d'un directeur français expatrié selon la nature des besoins et des possibilités d'évolution du poste.

4. *La création de votre Alliance Française était-elle liée à la proximité d'une université (p.e. par un membre du personnel académique ou un étudiant) ? Si oui, de quelle université s'agit-il ?*

Non.

5. *Prévoit-on la création de nouvelles Alliances dans votre pays?*

Non.

Collaboration

1. *Collaborez-vous avec d'autres associations ? Si oui, lesquelles (des services de l'ambassade de France ou d'autres pays, des services de la Francophonie, des organisations culturelles représentant d'autres pays ou langues, autre type d'organisation) ?*

Service culturel de l'ambassade de France, Délégation générale de l'Alliance Française, Représentation du Québec, différentes ambassades francophones, les institutions culturelles majeures (salles de concerts, musées, universités, etc..).

2. *Dans quels domaines existe-t-il des collaborations ?*

Culture, pédagogie.

Alliance Française du Nevada du Sud, Nevada
Marie-France Hilgar

16/10/2002
présidente

Enseignement

1. *Votre association, organise-t-elle des cours ? Si oui, s'agit-il de cours de français, de cours en français sur d'autres sujets ou de cours dans la langue locale sur des sujets concernant la langue française et le monde francophone ?*

Comme nous n'avons pas de local, nous donnons seulement, pour le moment, des leçons particulières.

2. *Quel est le profil des étudiants (tranche d'âge, motivation pour suivre des cours, ...) ?*

20-30 ans. Voyager en France.

3. *Comment détermine-t-on les différents niveaux (p.e. test d'entrée, écrit/oral) ?*

Individuellement.

4. *S'il existe une seule méthode d'enseignement, laquelle est-ce ? Si l'on recourt à des méthodes spécifiques, dans quelles circonstances est-ce qu'on le fait ?*

Livres utilisés à l'université.

5. *Constatez-vous une évolution du nombre d'étudiants ? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis ?*

Pas pour le moment.

6. *Constatez-vous une évolution du niveau de français des étudiants ? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis ?*

Non.

7. *Essayez-vous d'intégrer des informations à propos des langues régionales ou minoritaires de la France ?*

Non.

8. *Quels sont les critères de sélection des enseignants (p.e. nationalité française, maîtrise en FLE,...)?*

Nationalité française et maîtrise (pas en FLE nécessairement).

9. *Proposez-vous des formations? Si oui, de quel type de formation s'agit-il et à quel public ces formations s'adressent-elles?*

Les profs ont tous enseigné à l'université.

10. *Quelle est la norme qui est propagée?*

?

DELF

1. *Organisez-vous les examens de DELF dans votre région / état ?*

Nous le faisons dans le temps.

2. *Proposez-vous des cours préparatifs spécifiques pour le DELF ?*

Non.

Culture

1. *Proposez-vous des activités culturelles? Si oui, de quel type d'activités s'agit-il (cinéma, théâtre, musique, exposition,...)?*

Films, expos, musique, fêtes religieuses et nationale.

2. *A quel public ces activités s'adressent-elles ?*

Aux francophones et francophiles.

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation?*

Oui, mais chez moi.

2. *A quel public ce centre s'adresse-t-il?*

Enfants et adultes.

3. *Quelle est l'origine des fonds qui soutiennent ce centre (dons privés, subventions gouvernementales, l'Organisation Internationale de la Francophonie, des organisations culturelles,...)?*

Cotisations et générosité des membres.

Organigramme

1. *Les personnes occupant les postes-cadre, travaillent-elles à temps complet pour l'Alliance Française ou se consacrent-elles à l'association dans leur temps libre?*

Temps libre.

2. *Comment se présente l'organigramme local ?*

Présidente, trésorière, secrétaire, membres du conseil.

3. *Quelle est votre autonomie vis-à-vis du siège principal ?*

Totale.

La Francophonie

1. *L'association organise-t-elle des activités plutôt à propos de la France ou plutôt à propos d'autres pays de la Francophonie? De quels pays s'agit-il?*

A propos de la France.

2. *L'association organise-t-elle des activités concernant des langues régionales de France (p.e. l'occitan, le breton,...)? De quelles langues s'agit-il ?*

Non.

Promotion de la langue

1. *Organisez-vous des campagnes spécifiques pour la promotion du français?*

Semaine du français dans les écoles, réunions informelles dans librairies.

2. *Concevez-vous des campagnes spécifiques pour certains publics-cibles (p.e. certains groupes ethniques, professionnels, certaines tranches d'âge)? Si oui, pour quels groupes?*

Nous venons de commencer un programme pour jeunes enfants.

Présence historique et géographique

1. *Votre région / province / état, a-t-il/elle des liens historiques avec la France ou un autre pays francophone ? Si oui, de quelle façon (la colonisation, des flux d'immigration) ?*

Aucun lien historique.

2. *Comment l'endroit d'implantation d'une Alliance Française est-il déterminé?*

Mon prédécesseur a jugé que Las Vegas avait besoin d'une Alliance.

3. *La création de votre Alliance Française était-elle liée à la proximité d'une université (p.e. par un membre du personnel académique ou un étudiant) ? si oui, de quelle université s'agit-il ?*

Oui, l'Université du Nevada à Las Vegas.

4. *Prévoit-on la création de nouvelles Alliances dans votre pays?*

Si pays veut dire Etats-Unis, aucune idée.

Collaboration

1. *Collaborez-vous avec d'autres associations ? Si oui, lesquelles (des services de l'ambassade de France ou d'autres pays, des services de la Francophonie, des organisations culturelles représentant d'autres pays ou langues, autre type d'organisation) ?*

Théoriquement nous collaborons avec le Consulat de Los Angeles, l'attaché linguistique à San Francisco. Il y a longtemps que je n'ai pas de leurs nouvelles.

2. *Dans quels domaines existe-t-il des collaborations ?*

Il n'en existe plus, semble-t-il.

Alliance Française de Clarion, Pennsylvania
Pierre Noël Fortis

05/11/2002
président

Madame,

En réponse à votre lettre du 8 octobre 2002, je voudrais vous dire qu'il nous est malheureusement impossible de répondre à votre questionnaire.

En effet, nous sommes un très petit groupe avec très peu de moyens. Notre activité principale était d'offrir des livres de prix aux meilleurs élèves français de la région. Mais ceci va également nous être très difficile, car l'Alliance Française de Washington ne nous a pratiquement pas envoyé de livres depuis déjà plusieurs années. Ceci, malgré mes appels et la cotisation que nous donnons à l'Alliance chaque année.

Nous sommes ici en train de discuter d'une séparation éventuelle avec l'Alliance Française qui ne semble pas encourager la francophonie dans les provinces américaines.

Je vous remercie de votre intérêt pour notre Alliance, et vous envoie mes meilleurs vœux pour la réussite de votre mémoire.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués,

Pierre Noël Fortis
Président, Alliance Française de Clarion

Enseignement

1. *Votre association, organise-t-elle des cours? Si oui, s'agit-il de cours de français, de cours en français sur d'autres sujets ou de cours dans la langue locale sur des sujets concernant la langue française et le monde francophone?*

Non

DELF

1. *Organisez-vous les examens de DELF dans votre région / état ?*

Non

Culture

1. *Proposez-vous des activités culturelles? Si oui, de quel type d'activités s'agit-il (cinéma, théâtre, musique, exposition,...)?*

Cinéma, musique, conférences ; programme culturel à chaque réunion.

2. *A quel public ces activités s'adressent-elles ?*

Aux membres.

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation?*

Non.

Organigramme

1. *Les personnes occupant les postes-cadre, travaillent-elles à temps complet pour l'Alliance Française ou se consacrent-elles à l'association dans leur temps libre?*

Non.

2. 3. *Comment se présente l'organigramme local ?*

Président, vice-président, trésorier, secrétaire.

3. *Quelle est votre autonomie vis-à-vis du siège principal ?*

A peu près totale.

La Francophonie

1. *L'association organise-t-elle des activités plutôt à propos de la France ou plutôt à propos d'autres pays de la Francophonie?*

Les deux ; j'y tiens beaucoup.

2. *De quels pays s'agit-il?*

1) le Canada 2) la Belgique 3) la Suisse 4) l'Afrique.

3. *L'association organise-t-elle des activités concernant des langues régionales de France (p.e. l'occitan, le breton,...)? De quelles langues s'agit-il?*

Une fois l'occitan.

Promotion de la langue

1. *Organisez-vous des campagnes spécifiques pour la promotion du français?*

Non.

Présence historique et géographique

1. *Votre région / province / état, a-t-il/elle des liens historiques avec la France ou un autre pays francophone ? Si oui, de quelle façon (la colonisation, des flux d'immigration) ?*

Un peu mais dans un passé lointain : flux d'immigration (révocation de l'Edit de Nantes).

2. *Ces liens historiques, influencent-ils le travail de votre association ? Si oui, dans quel sens ?*

Source intéressante de programmes.

3. *Comment l'endroit d'implantation d'une Alliance Française est-il déterminé?*

Par les fondateurs.

4. *La création de votre Alliance Française était-elle liée à la proximité d'une université (p.e. par un membre du personnel académique ou un étudiant) ? si oui, de quelle université s'agit-il ?*

Non.

5. *Prévoit-on la création de nouvelles Alliances dans votre pays?*

Aux Etats-Unis ? je pense que oui.

Collaboration

1. *Dans quels domaines existe-t-il des collaborations ?*

Echange de communications.

Présence auprès du Club International d'Aiken.

Alliance Française de San Antonio, Texas
Sophie Fairley

17/01/2003
vice-présidente

Enseignement

1. *Votre association, organise-t-elle des cours? Si oui, s'agit-il de cours de français, de cours en français sur d'autres sujets ou de cours dans la langue locale sur des sujets concernant la langue française et le monde francophone?*

Oui, des cours de français pour la communauté.

2. *Quel est le profil des étudiants (tranche d'âge, motivation pour suivre des cours,...)?*

Pour enfants à partir de 5/6 ans - pour adultes : de tout âge

Pour les enfants = niveau social.....pour les adultes = voyage en France, prédilection pour la langue.

3. *Comment détermine-t-on les différents niveaux (p.e. test d'entrée, écrit/oral)?*

Oral.

4. *S'il existe une seule méthode d'enseignement, laquelle est-ce? Si l'on recourt à des méthodes spécifiques, dans quelles circonstances est-ce qu'on le fait?*

Texte + vidéos + conversation pour les plus avancés.

5. *Constatez-vous une évolution du nombre d'étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

Non, le nombre d'étudiants reste à peu près le même à chaque session (entre 7 et 12 pour les adultes - pas plus de 4 pour les enfants).

6. *Constatez-vous une évolution du niveau de français des étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

Du niveau débutant, les étudiants passent au niveau intermédiaire, puis avancé pour finir en cours de conversation. Ensuite ils peuvent assister, une fois par semaine, à un groupe de conversation gratuit (discuter avec des Français, des Francophones dans un café pendant 1h1/2 - des gens qui se retrouvent pour passer un moment ensemble).

** Oui la position de la France contre la guerre a eu des répercussions sur les cours. 2 classes particulières annulées. Le pourcentage est difficile à établir (sur classes particulières seulement 30%, sur l'ensemble des élèves 10%). On ne peut pas savoir le nombre de personnes qui auraient pris des cours et qui ne les prendront pas, mais je suis certain qu'il y a des répercussions négatives. Impossible de les chiffrer. On peut donner un chiffre subjectif. Si on est français et contre la guerre 10%, si on est américain et pour la guerre 30%, alors objectivement 20%.

7. *Essayez-vous d'intégrer des informations à propos des langues régionales ou minoritaires de la France?*

Non, nos cours sont plutôt basic [sic !].

8. *Quels sont les critères de sélection des enseignants (p.e. nationalité française, maîtrise en FLE,...)?*

Français d'origine (nous ne pouvons offrir le salaire que des diplômés seraient en droit de réclamer).

9. *Proposez-vous des formations ? Si oui, de quel type de formation s'agit-il et à quel public ces formations s'adressent-elles?*

Non, cette formation n'est offerte que par l'AF de Paris (et pas à titre gratuit !)

10. *Quelle est la norme qui est propagée?*

Voir n° 8

DELF

1. *Organisez-vous les examens de DELF dans votre région / état ?*

Non, pas à San Antonio - peut-être à Houston ?

2. *Proposez-vous des cours préparatifs spécifiques pour le DELF ?*

Non, voir n° 1.

Culture

1. *Proposez-vous des activités culturelles? Si oui, de quel type d'activités s'agit-il (cinéma, théâtre, musique, exposition,...)?*

Un film français (la plupart du temps sous-titré) une fois par mois , des soirées pour les fêtes traditionnelles (la Fête des Rois, Mardi-Gras, 14 juillet, Beaujolais Nouveau, Noël) , des présentations audio-visuelles sur Edith Piaf, Maurice Chevalier, Monet, Sir Cavalier de la Salle) , des visites aux musées lors d'expositions de peintres français.

2. *A quel public ces activités s'adressent-elles ?*

Aux membres et à tous les intéressés.

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation?*

Non, NOUS N'AVONS PAS DE LOCAL.

2. *Quelle est l'origine des fonds qui soutiennent ce centre (dons privés, subventions gouvernementales, l'Organisation Internationale de la Francophonie, des organisations culturelles,...)?*

Nous ne recevons AUCUNE SUBVENTION. Les ressources de notre AF proviennent des cotisations, des cours, de quelques sponsors et de fund-raisers. Nous devons louer le local pour les cours et les présentations.

Organigramme

1. *Comment se présente l'organigramme local?*

Président, vice-président, trésorier, secrétaire, relations publiques, school coordinateur, 2 event coordinateurs.

2. *Quelle est votre autonomie vis-à-vis du siège principal ?*

Autonomie complète.

Nous recevons des mémos de l'AF de Washington, des offres de programme que nous ne pouvons sponsoriser faute de fonds.

Nous avons très peu de contact avec l'AF de Paris. Il y a plusieurs années, nous recevions quelques livres de Paris mais cela a été discontinué. Les temps sont durs !!

La Francophonie

1. *L'association organise-t-elle des activités plutôt à propos de la France ou plutôt à propos d'autres pays de la Francophonie? De quels pays s'agit-il?*

A propos de la France.

2. *L'association organise-t-elle des activités concernant des langues régionales de France (p.e. l'occitan, le breton,...)? De quelles langues s'agit-il ?*

Non.

Promotion de la langue

1. *Organisez-vous des campagnes spécifiques pour la promotion du français?*

Nous envoyons un bulletin mensuel aux membres et aux personnes intéressées (celles qui nous ont contactés pour avoir des renseignements).

2. *Concevez-vous des campagnes spécifiques pour certains publics-cibles (p.e. certains groupes ethniques, professionnels, certaines tranches d'âge)? Si oui, pour quels groupes?*

Non.

Présence historique et géographique

1. *Votre région / province / état, a-t-il/elle des liens historiques avec la France ou un autre pays francophone ? Si oui, de quelle façon (la colonisation, des flux d'immigration) ?*

Il y a une petite ville près de SA, où vivent des descendants d'Alsaciens : Castroville avec laquelle nous entretenons des liens - dîners au restaurant La Normandie.

2. *Ces liens historiques, influencent-ils le travail de votre association ? Si oui, dans quel sens ?*

Nous avons assisté à l'inauguration de leur maison alsacienne en 2001. Cette maison a été construite entièrement avec des matériaux provenant d'Alsace et grâce à des fonds provenant d'Alsace.

3. *Comment l'endroit d'implantation d'une Alliance Française est-il déterminé?*

Par la volonté, la ténacité et l'implication d'expatriés . Au départ, c'est un groupe qui décide de fonder un chapitre de l'AF. A partir de ce moment-là, il y a une cotisation annuelle à régler à l'AF de Washington et ceci donne le droit à l'appellation AF.

4. *La création de votre Alliance Française était-elle liée à la proximité d'une université (p.e. par un membre du personnel académique ou un étudiant) ? si oui, de quelle université s'agit-il ?*

A l'origine, notre chapitre est né grâce au Consul Honoraire, dans les années 50.

5. *Prévoit-on la création de nouvelles Alliances dans votre pays?*

Voir réponse à question n° 3.

Collaboration

1. *Collaborez-vous avec d'autres associations? Si oui, lesquelles (des services de l'ambassade de France ou d'autres pays, des services de la Francophonie, des organisations culturelles représentant d'autres pays ou langues, autre type d'organisation)?*

Quelques fois avec le Consulat de France à Houston.

2. *Dans quels domaines existe-t-il des collaborations?*

Nous recevons un bulletin du Consulat, qui contient quelques fois des infos que nous mettons dans notre bulletin.

Alliance Française of the Lake Champlain Region, Vermont 04/12/2002
Frédéric Bataille président

The Alliance Française of the LCR is a small non profit organization with no connection with l'Education Nationale. We are offering a limited number of French Classes. We organize a few social events: monthly Luncheon for people to practice their French, a concert of music francophone, etc.

Enseignement

1. *Votre association, organise-t-elle des cours? Si oui, s'agit-il de cours de français, de cours en français sur d'autres sujets ou de cours dans la langue locale sur des sujets concernant la langue française et le monde francophone?*

Des cours de français.

2. *Quel est le profil des étudiants (tranche d'âge, motivation pour suivre des cours,...)?*

Adultes.

3. *Comment détermine-t-on les différents niveaux (p.e. test d'entrée, écrit/oral)?*

Test oral.

4. *Quels sont les critères de sélection des enseignants (p.e. nationalité française, maîtrise en FLE,...)?*

De nationalité française ou des Québécois.

DELF

1. *Organisez-vous les examens de DELF dans votre région / état?*

Non.

Culture

1. *Proposez-vous des activités culturelles? Si oui, de quel type d'activités s'agit-il (cinéma, théâtre, musique, exposition,...)?*

Conférences sur les films francophones, musique, luncheons.

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation?*

Non.

2. *Quelle est l'origine des fonds qui soutiennent ce centre (dons privés, subventions gouvernementales, l'Organisation Internationale de la Francophonie, des organisations culturelles,...)?*

Dons privés.

Organigramme

1. *Les personnes occupant les postes-cadre, travaillent-elles à temps complet pour l'Alliance Française ou se consacrent-elles à l'association dans leur temps libre?*

Dans leur temps libre.

2. *Quelle est votre autonomie vis-à-vis du siège principal ?*

Tous les « Chapters » of the Alliance are autonomous. [sic!]

La Francophonie

1. *L'association organise-t-elle des activités plutôt à propos de la France ou plutôt à propos d'autres pays de la Francophonie? De quels pays s'agit-il?*

Québec, France et Haïti.

2. *L'association organise-t-elle des activités concernant des langues régionales de France (p.e. l'occitan, le breton,...)? De quelles langues s'agit-il ?*

Non.

Présence historique et géographique

1. *Votre région / province / état, a-t-il/elle des liens historiques avec la France ou un autre pays francophone ? Si oui, de quelle façon (la colonisation, des flux d'immigration) ?*

Oui, 29 % de la population du Vermont sont d'origine francophone du Québec.

2. *Ces liens historiques, influencent-ils le travail de votre association ? Si oui, dans quel sens ?*

Oui, nous essayons de les regrouper.

3. *Comment l'endroit d'implantation d'une Alliance Française est-il déterminé?*

Il faut des volontaires intéressés.

4. *Prévoit-on la création de nouvelles Alliances dans votre pays?*

Même que la réponse de 3.

Collaboration

1. *Collaborez-vous avec d'autres associations? Si oui, lesquelles (des services de l'ambassade de France ou d'autres pays, des services de la Francophonie, des organisations culturelles représentant d'autres pays ou langues, autre type d'organisation)?*

Un peu avec le consulat de Boston, mais il y a un bureau « Délégation générale des Alliances Françaises » à Washington. Nous faisons partie de cette Fédération.

Alliance Française de Milwaukee, Wisconsin
Anne Hérisson-Laplae

07/11/2002
directrice exécutive

Bonjour,

Nous avons beaucoup de retard pour compléter ce questionnaire. N'hésitez pas à me contacter si vous avez besoin de plus de renseignements. Aussi, le nom de jeune fille de ma mère est de Cockborne, est-ce que votre famille pourrait avoir des liens avec la sienne?

Bien Cordialement,
Anne

L'Alliance Française de Milwaukee is proud to be a partner of TV5 USA.

Enseignement

1. *Votre association, organise-t-elle des cours?*

Oui.

2. *Si oui, s'agit-il de cours de français, de cours en français sur d'autres sujets ou de cours dans la langue locale sur des sujets concernant la langue française et le monde francophone?*

Cours de français, cours en français sur les régions en France et les pays francophones, cours en anglais sur les régions en France et les pays francophones.

3. *Quel est le profil des étudiants (tranche d'âge, motivation pour suivre des cours,...)?*

30 % moins de 12 ans, 5 % adolescents, 65% adultes. Motivation – la majorité pour culture personnelle.

4. *Comment détermine-t-on les différents niveaux (p.e. test d'entrée, écrit/oral)?*

Entretien oral ou test écrit.

5. *S'il existe une seule méthode d'enseignement, laquelle est-ce? Si l'on recourt à des méthodes spécifiques, dans quelles circonstances est-ce qu'on le fait?*

Nous utilisons principalement la méthode « Café Crème » pour les adultes, et « Gaston » et « La Petite Grenouille » pour les enfants.

6. *Constatez-vous une évolution du nombre d'étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

Oui. Visibilité et renommée.

7. *Constatez-vous une évolution du niveau de français des étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

Non.

8. *Essayez-vous d'intégrer des informations à propos des langues régionales ou minoritaires de la France ?*

Non.

9. *Quels sont les critères de sélection des enseignants (p.e. nationalité française, maîtrise en FLE,...)?*

Expérience professionnelle.

10. *Proposez-vous des formations ? Si oui, de quel type de formation s'agit-il et à quel public ces formations s'adressent-elles?*

Nous proposons des ateliers de 2 – 3 heures sur des sujets très précis.

DELF

1. *Organisez-vous les examens de DELF dans votre région / état ?*

Non.

2. *Proposez-vous des cours préparatifs spécifiques pour le DELF ?*

Non.

Culture

1. *Proposez-vous des activités culturelles? Si oui, de quel type d'activités s'agit-il (cinéma, théâtre, musique, exposition,...)?*

Oui, cinéma, musique, conférences, expositions, etc.

2. *A quel public ces activités s'adressent-elles ?*

Public américain, familles françaises.

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation?*

Oui.

2. *A quel public ce centre s'adresse-t-il?*

Public américain, familles françaises.

3. *Quelle est l'origine des fonds qui soutiennent ce centre (dons privés, subventions gouvernementales, l'Organisation Internationale de la Francophonie, des organisations culturelles,...)?*

Dons privés.

Organigramme

1. *Les personnes occupant les postes-cadre, travaillent-elles à temps complet pour l'Alliance Française ou se consacrent-elles à l'association dans leur temps libre?*

Un employé à temps complet, un employé à temps partiel, une dizaine de bénévoles (présidente, trésorière, vice-présidents, etc.) .

2. *S'il s'agit de personnes travaillant à temps complet pour l'association, quels sont les critères pour occuper ce poste?*

Expérience professionnelle.

3. *Comment se présente l'organigramme local ?*

Comité de direction → Directrice → Professeurs, Adjoint Administratifs.

4. *Quelle est votre autonomie vis-à-vis du siège principal ?*

Nous sommes financièrement indépendants du siège principal.

La Francophonie

1. *L'association organise-t-elle des activités plutôt à propos de la France ou plutôt à propos d'autres pays de la Francophonie?*

Les deux.

2. *De quels pays s'agit-il?*

Québec, Suisse, Maroc, Sénégal, Madagascar, etc.

3. *L'association organise-t-elle des activités concernant des langues régionales de France (p.e. l'occitan, le breton,...)? De quelles langues s'agit-il ?*

Non.

Promotion de la langue

1. *Organisez-vous des campagnes spécifiques pour la promotion du français?*

La Semaine nationale du français en novembre (campagne organisée par les professeurs de français aux E.U.).

2. *Concevez-vous des campagnes spécifiques pour certains publics-cibles (p.e. certains groupes ethniques, professionnels, certaines tranches d'âge)? Si oui, pour quels groupes?*

Pour enfants.

Présence historique et géographique

1. *Votre région / province / état, a-t-il/elle des liens historiques avec la France ou un autre pays francophone ? Si oui, de quelle façon (la colonisation, des flux d'immigration) ?*

L'Etat du Wisconsin a été découvert par des français et des canadiens, le premier maire de Milwaukee était un Français. Voir le site « Wisconsin's French Connections » : www.uwgb.edu/wisfrench

2. *Ces liens historiques, influencent-ils le travail de votre association ? Si oui, dans quel sens ?*

Pas vraiment.

3. *Comment l'endroit d'implantation d'une Alliance Française est-il déterminé?*

Les Alliances Françaises aux E.U. commencent souvent par être des clubs avec un intérêt dans le français qui grandissent. L'importance de la ville et les partenaires y jouent un rôle aussi.

4. *La création de votre Alliance Française était-elle liée à la proximité d'une université (p.e. par un membre du personnel académique ou un étudiant) ? si oui, de quelle université s'agit-il ?*

Oui, l'Université de Wisconsin à Milwaukee.

5. *Prévoit-on la création de nouvelles Alliances dans votre pays?*

Sans doute que oui.

Collaboration

1. *Collaborez-vous avec d'autres associations ? Si oui, lesquelles (des services de l'ambassade de France ou d'autres pays, des services de la Francophonie, des organisations culturelles représentant d'autres pays ou langues, autre type d'organisation) ?*

Nous travaillons avec les Consulats de France, de la Belgique, et du Québec à Chicago, La Chambre de Commerce Franco-Américaine, et d'autres organisations locales à thèmes internationaux.

* Notre partenariat avec TV5 ne nous permet pas d'influencer la rédaction de programmes ou d'outils didactiques. C'est plutôt un partenariat financier - TV5 nous aide financièrement avec des projets, et nous faisons de la publicité pour eux.

2. *Dans quels domaines existe-t-il des collaborations ?*

Avec les universités de Milwaukee, les écoles primaires et les lycées, les musées, les orchestres, théâtres, etc.

Canada

Alliance Française d'Halifax, Nouvelle-Ecosse
Isabelle Pédot

31/10/2002
directrice

Enseignement

1. *Votre association, organise-t-elle des cours? Si oui, s'agit-il de cours de français, de cours en français sur d'autres sujets ou de cours dans la langue locale sur des sujets concernant la langue française et le monde francophone?*

Oui, cours de conversation française, de grammaire, de prononciation. Parfois, cours de civilisation française (culture, histoire...).

2. *Quel est le profil des étudiants (tranche d'âge, motivation pour suivre des cours, ...)?*

Profil très varié : enfant et adulte, pour des raisons personnelles (un conjoint est francophone, un enfant est en école d'immersion française...) et professionnelles (opportunités d'emplois et de carrière, le Canada étant officiellement bilingue).

3. *Comment détermine-t-on les différents niveaux (p.e. test d'entrée, écrit/oral)?*

Un test de "placement" qui se compose d'un court questionnaire à choix multiple (15 questions, niveaux débutants 1, 2 et 3) et d'une entrevue orale d'une dizaine de minutes.

4. *S'il existe une seule méthode d'enseignement, laquelle est-ce? Si l'on recourt à des méthodes spécifiques, dans quelles circonstances est-ce qu'on le fait?*

En place ici, la méthode communicative. Utilisation du "Nouveau Sans Frontières" 1 et 2.

Contrat avec le gouvernement canadien : utilisation de leur méthode intitulée "Le français de base au travail".

5. *Constatez-vous une évolution du nombre d'étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

En effet, évolution constante du nombre d'étudiants, notamment en terme d'intérêt (un étudiant viendra s'inscrire pour plusieurs sessions à la suite). Halifax est une ville en pleine expansion, capitale de la Nouvelle-Écosse qui est une province anglophone.

6. *Constatez-vous une évolution du niveau de français des étudiants? Si tel est le cas, quelle en est la raison à votre avis?*

Le niveau de français évolue quand les étudiants comprennent qu'il n'y a pas que le français parlé par les Acadiens de la province et que s'ils veulent se faire comprendre, ils ont besoin d'un niveau de langue plus standard (ou international) et d'être plus précis.

7. *Essayez-vous d'intégrer des informations à propos des langues régionales ou minoritaires de la France ?*

Oui. Des ateliers sont souvent proposés qui cherchent à mettre en relation (pour le vocabulaire uniquement) les expressions acadiennes, québécoises, angevines etc....

8. *Quels sont les critères de sélection des enseignants (p.e. nationalité française, maîtrise en FLE, ...)?*

Les enseignants sont recrutés localement. Ils doivent avant tout être professionnels (ponctualité, organisation, communication...) et avoir un très bon contact avec le public. Ils ne sont pas tous de langue maternelle française mais ont tous un niveau universitaire et une excellente maîtrise du français orale et écrite, avec une expérience en enseignement aux adultes.

9. *Proposez-vous des formations ? Si oui, de quel type de formation s'agit-il et à quel public ces formations s'adressent-elles?*

Des ateliers de formation sont proposés à nos enseignants ainsi qu'à ceux de la province qui enseignent dans les écoles des commissions scolaires.

DELF

1. *Organisez-vous les examens de DELF dans votre région / état ?*

Oui.

2. *Proposez-vous des cours préparatifs spécifiques pour le DELF ?*

Oui, en privé (trop peu de candidats).

Culture

1. *Proposez-vous des activités culturelles? Si oui, de quel type d'activités s'agit-il (cinéma, théâtre, musique, exposition, ...)?*

Oui. A la fois conférence littéraire, historique, célébration traditionnelle (épiphanie, beaujolais nouveau...), club de conversation, salon du livre, concours d'écriture, journée de la francophonie, etc...

2. *A quel public ces activités s'adressent-elles ?*

A tous nos étudiants et membres de l'AF ainsi qu'au grand public.

Bibliothèque / centre de documentation

1. *Votre association dispose-t-elle d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation?*

Oui, d'une taille très limitée.

2. *A quel public ce centre s'adresse-t-il?*

A tous.

3. *Quelle est l'origine des fonds qui soutiennent ce centre (dons privés, subventions gouvernementales, l'Organisation Internationale de la Francophonie, des organisations culturelles, ...)?*

ADPF (association de diffusion de la pensée française) et consulat/ambassade.

Organigramme

1. *Les personnes occupant les postes-cadre, travaillent-elles à temps complet pour l'Alliance Française ou se consacrent-elles à l'association dans leur temps libre?*

Une directrice, employée à temps complet.

2. *S'il s'agit de personnes travaillant à temps complet pour l'association, quels sont les critères pour occuper ce poste?*

A la fois poste administratif (publicité, inscriptions, comptabilité, recrutement, gestion du centre), poste enseignant/formateur (élaboration des programmes, formation des enseignants, enseignement/remplacement) et poste d'animateur culturel (programmation, mise en place et rencontres avec les partenaires).

3. *Comment se présente l'organigramme local ?*

Un conseil d'administration (4 membres de l'exécutif et 10 conseillers, tous bénévoles)

une directrice (employée par le conseil, à temps complet)

une secrétaire (employée par le conseil, à mi-temps)

une enseignante (employée par le conseil, à temps complet)

les autres enseignants sont consultants.

4. *Quelle est votre autonomie vis-à-vis du siège principal ?*

Chaque Alliance Française bénéficie d'une grande indépendance vis-à-vis de l'Alliance de Paris. L'Alliance Française d'Halifax joue un rôle très 'communautaire' et répond à des besoins très spécifiques. La province de la Nouvelle-Ecosse est également le lieu où se rencontrent de nombreux Québécois (base des forces navales canadiennes), Acadiens (berceau de l'Acadie, la Nouvelle-Ecosse n'est toutefois pas bilingue. Les Acadiens font encore pression, ont des lobbys pour sortir de leur situation de communauté minoritaire.) et francophones du monde entier (Liban, France, Belgique, Suisse, pays africains, etc...)

Transmission de données statistiques une fois par an.

La Francophonie

1. *L'association organise-t-elle des activités plutôt à propos de la France ou plutôt à propos d'autres pays de la Francophonie? De quels pays s'agit-il?*

Les deux. Soirées franco-libanaises, journée de la francophonie, concours de la francophonie...

2. *L'association organise-t-elle des activités concernant des langues régionales de France (p.e. l'occitan, le breton, ...)? De quelles langues s'agit-il ?*

Pas vraiment.

Promotion de la langue

1. Organisez-vous des campagnes spécifiques pour la promotion du français?

Oui et non. Une Alliance Française a un rôle purement culturel. La situation du français au Canada étant un enjeu très politique, nous n'en faisons pas la promotion outre mesure, n'ayant pas ce rôle de lobby.

* Il y a d'autres associations qui font la promotion du français à Halifax. Toutes n'ont pas les mêmes motivations et ont souvent un rôle de lobby politique (le Canada est officiellement bilingue mais la province de Nouvelle-Ecosse est anglophone). Il y a par exemple la fédération acadienne de la Nouvelle-Ecosse qui représente les Acadiens, Canadiens de langue maternelle française mais en situation de groupe minoritaire. Ils se battent pour que les services gouvernementaux leur soient offerts en français. Il y a également Canadian Parents for French qui font du lobby pour créer des programmes d'immersion française pour les enfants anglophones. Il y a deux conseils scolaires ici, un anglophone qui s'occupe des programmes de français cadre (quelques heures par semaine) et des programmes d'immersion, et un conseil scolaire francophone qui gère des écoles acadiennes. Pour pouvoir inscrire son enfant dans une école acadienne, il faut avoir un parent ou grand-parent francophone. Tout ceci pour vous montrer à quel point la situation du français est très politisée ici. Le rôle de l'Alliance Française est donc de promouvoir le français dans un contexte plus international (et d'ouvrir les horizons de certains sur le monde francophone) et aussi d'enseigner aux adultes dont les enfants vont dans l'une ou l'autre école. Nous faisons également de la formation aux enseignants et toutes les activités sociales et culturelles que nous organisons servent à promouvoir un français plus tolérant et ouvert (si je puis dire...). Nous avons pendant longtemps été critiqué de snobisme mais aujourd'hui, il semblerait que l'Alliance soit reconnue ici pour son accueil chaleureux, son dynamisme et sa francophonie (nous avons des enseignants de tous horizons). Nous sommes également un lieu de rencontre ouvert à tous les francophones et autres immigrés français en terre canadienne.

Le rôle communautaire que je nous impute serait donc d'avoir réussi à trouver notre place et notre rôle au sein d'une communauté où le français est déjà présent mais avec des objectifs et des motivations différents.

2. Concevez-vous des campagnes spécifiques pour certains publics-cibles (p.e. certains groupes ethniques, professionnels, certaines tranches d'âge)? Si oui, pour quels groupes?

Oui, par exemple les compagnies aériennes pour former leur personnel de bord, les hôtels, les enseignants de français langue seconde, les parents d'enfants en immersion française...

Présence historique et géographique

1. Votre région / province / état, a-t-il/elle des liens historiques avec la France ou un autre pays francophone ? Si oui, de quelle façon (la colonisation, des flux d'immigration)?

La Nouvelle-Ecosse a accueilli les premiers colons français, bien avant qu'ils n'atteignent l'actuel Québec (forteresse de Louisbourg, l'Île St-Jean, déportation des Acadiens en 1755).

2. *Ces liens historiques, influencent-ils le travail de votre association ? Si oui, dans quel sens ?*
Essayer de travailler en partenariat avec les différentes associations acadiennes et les aider à proposer des activités en français (FANE : fédération acadienne de la Nouvelle-Ecosse).

3. *Comment l'endroit d'implantation d'une Alliance Française est-il déterminé?*

Il faut qu'il y ait une volonté locale.

4. *La création de votre Alliance Française était-elle liée à la proximité d'une université (p.e. par un membre du personnel académique ou un étudiant) ? si oui, de quelle université s'agit-il ?*

L'Alliance française d'Halifax existe depuis 1903. Les circonstances de sa création me sont inconnues. Depuis 1990, elle s'est redynamisée grâce aux initiatives prises par des universitaires de Dalhousie University.

5. *Prévoit-on la création de nouvelles Alliances dans votre pays?*

Une est en création à Moncton, Nouveau-Brunswick. Il faudrait voir avec la délégation générale de l'Alliance française au Canada qui se trouve à Ottawa, Ontario. Délégué général : M. Gonzalez - afdelegation@af.ca

Collaboration

1. *Collaborez-vous avec d'autres associations ? Si oui, lesquelles (des services de l'ambassade de France ou d'autres pays, des services de la Francophonie, des organisations culturelles représentant d'autres pays ou langues, autre type d'organisation) ?*

Consulat/ambassade, système scolaire, associations francophones et acadiennes locales.

2. *Dans quels domaines existe-t-il des collaborations ?*

Principalement dans le domaine culturel + un peu de formation.

4. Páginas web de los organismos analizados

<i>Agence intergouvernementale de la Francophonie (AFI)</i>	http://www.agence.francophonie.org
<i>Agence universitaire de la Francophonie (AUF)</i>	http://www.auf.org
<i>Agencia Española de Cooperación Internacional</i>	http://www.aeci.es
<i>Alliance française</i>	http://www.paris.alliancefrancaise.fr
<i>Alliance française de Belgique</i>	http://www.alliancefr.be
<i>Alliance française de Canada</i>	http://www.af.ca
<i>Alliance française des EE.UU.</i>	http://www.afusa.org
<i>Association of Language Testers in Europe (ALTE)</i>	http://www.alte.org
<i>British Council</i>	http://www.britcoun.org
<i>CABE</i>	www.bilingualeducation.org
<i>Canadian Parents for French (CPF)</i>	http://www.cpf.ca
<i>Centre international d'études pédagogiques</i>	http://www.ciep.fr
<i>Centro Virtual Cervantes / Instituto Cervantes</i>	http://www.cervantes.es
<i>Centro Cervantes de Albuquerque</i>	http://www.nhccnm.org/Cervantes
<i>Consejería de Educación y Ciencia de la Embajada de España en Bélgica</i>	http://www.conseduca-be.com
<i>Consejería de Educación y Ciencia de la Embajada de España en Estados Unidos y Canadá</i>	http://www.sgci.mec.es/usa
<i>Centro de recursos en Baton Rouge</i>	http://asterix.ednet.lsu.edu/~edciweb/sep/info.html
<i>Centro de recursos en Montreal</i>	http://www.fas.umontreal.ca/cre
<i>Centro de recursos en Nuevo Méjico</i>	http://dce.unm.edu/catalog/src/src1b.htm
<i>Centro de recursos en Toronto</i>	http://www.yorku.ca/spanish/espanol/index.htm
<i>Centro de recursos en Washington</i>	http://depts.washington.edu/spnrectr
<i>Délégation Culturelle et Pédagogique pour la Flandre</i>	http://www.francedelegand.be
<i>Edufrance</i>	http://www.edufrance.fr
<i>Formacom</i>	http://home.tiscali.be/giedocus/formacom
<i>Instituto Camões</i>	http://www.instituto-camoes.pt
<i>Maison de la Francité</i>	http://www.maisondefrancite.be
<i>Oficina de Educación de la Embajada de España en Canadá</i>	http://www.docuweb.ca/SpainInCanada/spanish/educat/menu-1.html
<i>Organisation internationale de la Francophonie (OIF)</i>	http://www.francophonie.org
<i>Richelieu International</i>	http://www.richelieu.org

Service culturel de l'Ambassade de France aux Etats-Unis
Service culturel de l'Ambassade de France à Ottawa
Tratado de Libre Comercio de América del Norte

<http://www.frenchculture.org>

<http://www.culturel.org>

<http://www.nafta-sec-alena.org>

5. Tablas territoriales

5.1. Estados Unidos (2000) : población, origen étnico, idioma

estado	población 2000	% de raza hispanica o latina	% que habla español	% que habla francés	% que habla un criollo francés	% total que habla francés o un criollo francés	ingresos por hogar (en US\$)
Alabama	4447,101	1,7	2,2	0,3	0	0,3	33,105
Alaska	626,932	4,1	2,9	0,4	0	0,4	50,746
Arizona	5130,632	25	20	0,3	0	0,3	41,456
Arkansas	2673,401	3,2	3,3	0,3	0	0,3	30,293
California	33871,651	32	26	0,4	0	0,4	46,802
Colorado	4301,261	17	11	0,5	0	0,5	48,506
Connecticut	3405,565	9,4	8,4	1,3	0,2	1,5	50,361
Delaware	783,601	4,8	4,7	0,6	0,2	0,8	50,154
Florida	15982,378	17	17	0,9	1,4	2,3	37,998
Georgia	8186,453	5,3	5,6	0,6	0,1	0,7	42,887
Hawaii	1211,537	7,2	1,7	0,3	0	0,3	48,026
Idaho	1293,953	7,9	6,7	0,3	0	0,3	37,462
Illinois	2419,293	12	11	0,4	0	0,4	46,435
Indiana	6080,485	3,5	3,3	0,3	0	0,3	39,717
Iowa	2926,324	2,8	2,9	0,3	0	0,3	42,993
Kansas	2688,418	7	5,5	0,3	0	0,3	37,705

estado	población 2000	% de raza hispánica o latina	% que habla español	% que habla francés	% que habla un criollo francés	% total que habla francés o un criollo francés	ingresos por hogar (en US\$)
Kentucky	4041,769	1,5	1,9	0,3	0	0,3	37,186
Louisiana	4468,976	2,4	2,5	4,7	0,1	4,8	30,219
Maine	1274,923	0,7	0,8	5,3	0	5,3	41,597
Maryland	5296,486	4,3	4,7	0,9	0,1	1	51,695
Massachusetts	6349,097	6,8	6,2	1,4	0,7	2,1	46,947
Michigan	9938,444	3,3	2,7	0,4	0	0,4	46,181
Minnesota	4919,479	2,9	2,9	0,3	0	0,3	50,865
Mississippi	2858,029	1,4	1,9	0,4	0	0,4	31,528
Missouri	5595,211	2,1	2,1	0,4	0	0,4	47,462
Montana	902,195	2	1,5	0,4	0	0,4	32,045
Nebraska	1711,263	5,5	4,9	0,2	0	0,2	38,574
Nevada	1998,257	20	16	0,4	0	0,4	44,755
New Hampshire	1235,786	1,7	1,6	3,4	0	3,4	48,928
New Jersey	8414,351	13	12	0,6	0,4	1	51,032
New Mexico	1819,046	42	29	0,3	0	0,3	35,254
New York	18976,461	15	14	1	0,6	1,6	41,605
North Carolina	8049,313	4,7	5	0,4	0	0,4	38,829
North Dakota	642,201	1,2	1,4	0,3	0	0,3	35,349
Ohio	11353,141	1,9	2	0,4	0	0,4	43,894
Oklahoma	3450,654	5,2	4,4	0,3	0	0,3	32,445
Oregon	3421,399	8	6,8	0,4	0	0,4	42,441
Pennsylvania	12281,051	3,2	3,1	0,4	0	0,4	43,742
Rhode Island	1048,319	8,7	8,1	2	0,4	2,4	42,973
South Carolina	401,212	2,4	2,9	0,5	0	0,5	37,119
South Dakota	754,844	1,4	1,4	0,2	0	0,2	36,172
Tennessee	5689,283	2,2	2,5	0,3	0	0,3	33,885

estado	población 2000	% de raza hispánica o latina	% que habla español	% que habla francés	% que habla un criollo francés	% total que habla francés o un criollo francés	ingresos por hogar (en US\$)
Texas	20851,821	32	27	0,3	0	0,3	39,482
Utah	2233,169	9	7,4	0,4	0	0,4	45,231
Vermont	608,827	0,9	1	2,5	0	2,5	38,151
Virginia	7078,515	4,7	4,8	0,6	0	0,6	50,069
Washington	5894,121	7,5	5,8	0,4	0	0,4	42,024
West Virginia	1808,344	0,7	1	0,3	0	0,3	29,052
Wisconsin	5363,675	3,6	3,4	0,3	0	0,3	45,349
Wyoming	493,782	6,4	4	0,3	0	0,3	39,026
District of Columbia	572,059	7,9	9,2	1,7	0,1	1,8	38,752
Estados Unidos	267824,488	13	11	0,6	0,2	0,8	42,148
Puerto Rico	3808,611	99	85	0	0	0	35,429

US Census 2000

5.2. Canadá (1996) : población, idioma

Provincia	población 1996	% que tiene el español como lengua materna	% que habla el español en casa	% que tiene el francés como única lengua materna	% que tiene el francés y otro idioma como lengua materna	% que habla únicamente el francés en casa	% que habla el francés, eventualmente en combinación con otro idioma, en casa
Terre-Neuve-et-Labrador	547,161	0	0	0,4	0,5	0,2	0,2
Ile-du-Prince-Edouard	132,855	0	0	4,2	4,4	2,2	2,4
Nouvelle-Ecosse	899,971	0	0	3,9	4,1	2,2	2,4
Nouveau-Brunswick	729,625	0	0	32,9	33,6	30,1	30,9
Québec	7045,081	0,9	0,7	80,9	82,1	81,9	83,6
Ontario	10642,791	0,9	0,6	4,5	4,9	2,7	3,1
Manitoba	1100,295	0,4	0,2	4,3	4,6	2	2,2
Saskatchewan	976,615	0,2	0,1	2	2,1	0,6	0,6
Alberta	2669,195	0,7	0,4	2	2,2	0,6	0,7
Colombie-Britannique	3689,755	0,6	0,3	1,4	1,6	0,4	0,5
Yukon	30,651	0,2	0,1	3,6	4	1,6	2
Territoires du Nord-Ouest	64,121	0,1	0	2,1	2,3	0,8	1
Nunavut	X	X	x	x	x	x	x
Canada	28528,12	0,7	0,5	23,3	23,8	22,3	22,9

Como Nunavut sólo constituye un territorio autónomo desde 01/04/1999, no disponemos de datos específicos para el período anterior.

Statcan Le Pays 1996

5.3. Canadá (2001) : población, idioma

Provincia	población 2001	% que tiene el español como lengua materna	% que habla únicamente el español en casa	% que tiene el francés como única lengua materna	% que tiene el francés, eventualmente en combinación con otro idioma, como	% que habla únicamente el francés en casa	% que habla el francés, eventualmente en combinación con otro idioma, en casa
Terre-Neuve-et-Labrador	508,081	0	0	0,4	0,5	0,1	0,6
Ile-du-Prince-Edouard	133,385	0	0	4,2	4,6	1,2	3,9
Nouvelle-Ecosse	897,571	0,1	0	3,8	4,1	1,1	3,8
Nouveau-Brunswick	719,711	0,1	0	32,9	33,6	24,3	34,1
Québec	7125,581	1	0,3	80,9	82	77	87,5
Ontario	11285,551	1,1	0,3	4,3	4,7	1,5	4,7
Manitoba	1103,695	0,5	0,1	4	4,3	0,8	3,6
Saskatchewan	963,151	0,2	0	1,8	2	0,2	0,3
Alberta	2941,151	0,7	0,2	2	2,2	0,3	1,8
Colombie-Britannique	3868,875	0,7	0,2	1,4	1,6	0,2	1,4
Yukon	28,521	0,3	0	3,1	3,4	0,7	3,1
Territoires du Nord-Ouest	37,105	0,2	0	2,6	2,9	0,5	2,7
Nunavut (°01/04/1999)	26,671	0,1	0	1,5	1,6	0,4	1,6
Canada	29639,04	0,8	0,2	22,6	23,2	19,8	24,3

Statcan Le Pays 2001

5.4. Canadá (enero 2003) : población, idioma

Provincia	población total	% que habla únicamente el francés	% que habla únicamente el inglés	% que habla francés e inglés	% que habla otro idioma que el francés o el inglés
Terre-Neuve-et-Labrador	508,081	0,03	95,73	4,11	0,13
Ile-du-Prince-Edouard	133,385	0,07	87,9	11,99	0,04
Nouvelle-Ecosse	897,571	0,09	89,75	10,06	0,11
Nouveau-Brunswick	719,715	9,23	56,55	34,16	0,06
Québec	7125,575	53,77	4,59	40,81	0,83
Ontario	11285,545	0,37	85,87	11,69	2,06
Manitoba	1103,701	0,11	89,72	9,32	0,84
Saskatchewan	963,151	0,04	94,55	5,09	0,33
Alberta	2945,151	0,06	91,84	6,89	1,07
Colombie-Britannique	3868,871	0,05	90,3	6,96	2,69
Yukon	28,521	0,16	89,43	10,15	0,26
Territoires du Nord-Ouest	37,105	0,11	90,42	8,44	1,04
Nunavut	26,671	0,09	82,96	3,79	13,14
Canada	29643,043	13,31	67,52	17,65	1,51

Statcan 2003

5.5. Alliance Française en Bélgica

provincia	Alliance française de ...	proponen enseñanza	han concedido una entrevista
Anvers	Anvers		*
Flandre Occidentale	Flandre Occidentale		*
Flandre Orientale	Cercle Emile Verhaeren [centre associé]		*
Hainaut	Hainaut	*	*
Liège	Condroz-Meuse-Hesbaye		*
Liège	Verviers	*	*
Limbourg	Limbourg		*
Région Bruxelles-Capitale	Bruxelles-Europe	*	*
Bélgica	7 AF + 1 "centre associé" = 8	3	8

5.6. Alliance Française en Estados Unidos

estado	Alliance française de ...	proponen enseñanza	tienen una página web	han respondido al
Alabama	Birmingham			
Alabama	Mobile			*
Arizona	Phoenix	*	*	
Arizona	Tucson			
California	Antelope Valley			
California	Berkeley	*		
California	Fresno	*		
California	Groupe culturel français Coronado [associé]			
California	La Riviera Californienne	*	*	
California	Los Angeles	*	*	
California	Marin County	*		
California	Monterey			*
California	Napa	*		*
California	Pasadena	*	*	*
California	Riverside et San Bernardino			
California	Sacramento	*	*	
California	San Diego			*
California	San Francisco	*	*	
California	Santa Clara Valley	*	*	
California	Santa Cruz County	*	*	
California	Santa Rosa			
Colorado	Denver	*	*	**
Connecticut	Greenwich	*	*	
Connecticut	Hartford	*	*	
Connecticut	Housatonic French Club [associé]	*		*
Connecticut	New Haven	*	*	

estado	Alliance française de ...	proponen enseñanza	tienen una página web	han respondido al
Connecticut	Northwestern		*	
Delaware	Wilmington	*	*	
Florida	Bonita Springs	*		
Florida	Fort Lauderdale	*	*	
Florida	Jacksonville	*		
Florida	Miami	*	*	
Florida	Naples		*	
Florida	Orlando	*	*	
Florida	Palm Beaches			
Florida	Pinellas County			
Florida	Sarasota	*		
Florida	Tampa			
Georgia	Atlanta	*	*	*
Georgia	Columbus	*		
Hawai	Honolulu	*	*	
Idaho	Boise			*
Illinois	Chicago	*	*	
Illinois	Dupage		*	*
Illinois	North Shore	*	*	
Illinois	Rosary College			
Indiana	Indianapolis			
Iowa	Central Iowa			
Kansas	Topeka			
Kentucky	Lexington			
Kentucky	Louisville			
Louisiana	Nouvelle-Orléans	*	*	*
Maine	Portland			
Maryland	Annapolis			*

estado	Alliance française de ...	proponen enseñanza	tienen una página web	han respondido al
Maryland	Baltimore			
Maryland	Cercle Français Morgan State University [associé]			
Maryland	Frederick	*		
Massachussetts	Boston	*	*	*
Massachussetts	Institut français de Worcester			*
Michigan	French Institute of Bloomfield Hills [associé]	*		*
Michigan	Detroit	*		
Michigan	Grand Rapids			
Michigan	Grosse Pointe			*
Michigan	Kalamazoo			
Michigan	Michigan Capital Area			
Minnesota	Minneapolis - Saint Paul	*	*	*
Mississippi	Jackson	*	*	
Missouri	French Club of Cottey College [associé]			
Missouri	Kansas City	*		
Missouri	Saint Joseph			
Missouri	Saint Louis	*		
Montana	Bozeman	*		
Montana	Missoula			
Nebraska	Omaha			
Nevada	Southern Nevada			*
New Jersey	Bergen County			
New Jersey	Georgian Court College			
New Jersey	Monmouth County			
New Jersey	Montclair			
New Mexico	Albuquerque	*		
New York	Buffalo	*	*	
New York	Club français Oswego [associé]			

estado	Alliance française de ...	proponen enseñanza	tienen una página web	han respondido al
New York	Maison française Columbia University [associé]			
New York	New York	*	*	
New York	Rochester			
New York	Rockland County			
New York	Westchester	*		
North Carolina	Charlotte		*	
North Carolina	Raleigh-Durham-Chapel Hill		*	
Ohio	Cercle des Conférences de Cleveland [associé]			
Ohio	Cincinnati	*	*	
Ohio	Columbus	*	*	
Ohio	Kent			
Ohio	Maison française de Cleveland [associé]			
Ohio	Toledo	*		
Oklahoma	Tulsa	*		
Oregon	La Vallée du Rogue			
Oregon	Portland	*	*	
Pennsylvania	Clarion			*
Pennsylvania	Club français Indiana University [associé]			
Pennsylvania	Club français Mercyhurst College [associé]			
Pennsylvania	Doylestown	*		
Pennsylvania	Fayette et Westmoreland			
Pennsylvania	Lehigh Valley			
Pennsylvania	Philadelphie	*	*	
Pennsylvania	Pittsburgh	*	*	
Pennsylvania	State College			
Rhode Island	Cercle français University of Rhode Island [associé]			
Rhode Island	Newport			
Rhode Island	Providence	*	*	

estado	Alliance française de ...	proponen enseñanza	tienen una página web	han respondido al
South Carolina	Aiken			*
South Carolina	Charleston			
South Carolina	Greenwood			
South Carolina	Piedmont			
Tennessee	Knoxville		*	
Tennessee	Memphis			
Tennessee	Nashville		*	
Texas	Austin	*	*	
Texas	Dallas	*		
Texas	El Paso			
Texas	Houston	*		
Texas	Huntsville			
Texas	La Vallée du Rio Grande		*	
Texas	Le Nord du Texas	*		
Texas	San Antonio	*		*
Utah	Utah	*	*	
Vermont	Lake Champlain	*		*
Virginia	Chapitre de Grasse	*	*	
Virginia	Chapitre Rochambeau			
Virginia	Charlottesville	*	*	
Virginia	Lynchburg			
Washington	Seattle	*		
West Virginia	Fairmont			
Wisconsin	Madison	*		
Wisconsin	Milwaukee	*	*	*
District of Columbia	Washington	*	*	
Porto Rico	Porto Rico	*	*	
46 estados	121 AF + 11 centres associés = 132	66	48	24

5.7. Alliance Française en Canadá

provincia	Alliance française de ...	proponen enseñanza	tienen una página web	han respondido al
Alberta	Calgary	*	*	
Alberta	Edmonton	*	*	
Nouveau-Brunswick	Moncton	*		
Nouvelle-Ecosse	Halifax	*	*	*
Ontario	Ottawa, Capitale Nationale	*		
Ontario	Toronto	*	*	
Saskatchewan	Regina			
Saskatchewan	Saskatoon	*		
Colombie-Britannique	Victoria			
Colombie-Britannique	Vancouver			
Manitoba	Winnipeg			
Canadá	11 AF	7	4	1

6. Ejemplo de una revista : Le Cardinal de la AF de Cincinnati

<http://www.france-cincinnati.com/>